







Rapport de stage

Les conditions sociales à la réalisation d'une microferme urbaine sur le territoire albigeois

Université Jean-Jaurès – Toulouse 2

Département de sociologie, master Politiques Environnementales et Pratiques Sociales

> Réalisé par Chloé Seguin Encadré par Christophe Beslay et Christophe Levaillant

> > Année universitaire 2016 - 2017

Sommaire

PREAMBULE	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I - CONSTRUCTION SOCIOLOGIQUE DE L'OBJET ET METHODOLOGIE	6
I- Environnement et contexte du stage : le projet d'autosuffisance alimentaire de la ville d'Albi	6
II- La notion de construction collective des projets	6
III- Définition d'une problématique et de dimensions d'analyse à partir de la théorie de l'acte réseau	
Une approche par la théorie de l'acteur-réseau La définition de dimensions d'analyse pour répondre à la problématique	
IV- Hypothèses de départ : quels acteurs cibler pour favoriser l'insertion sociale du dispositif le territoire ?	
1. Quel(s) profil(s) de maraîchers cibler dans le cadre du projet PERURSOL ?	
V- Une méthodologie qualitative pour répondre aux hypothèses de départ ?	16
PARTIE II – LES LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT DES ACTEURS AU REGAI DES DIMENSIONS D'ANALYSE	
I- Deux profils de maraîchers sur le territoire	19
Les « anciens » maraîchers : un groupe homogène au regard des logiques fonctionnement	19
II- Les acteurs des circuits courts : deux réponses à une même problématique	29
Le désir d'orienter les consommateurs vers des pratiques plus alternatives Le local comme atout de vente	
III- Un manque de communication entre les acteurs institutionnels	37
Le lycée comme acteur central Les techniciens de la chambre d'agriculture non intégrés dans le comité de pilotage projet d'autosuffisance alimentaire Un manque de communication entre les membres du comité de pilotage ?	du 41
PARTIE III – LES FREINS ET LES LEVIERS A L'INSERTION SOCIALE I DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE ALBIGEOIS	DU
I- Les leviers à l'insertion sociale du dispositif : une réponse à plusieurs besoins identifiés	45

 Un atout pour le développement du lycée. Un pôle de formation essentiel au territoire. 	45
II- Les freins à l'insertion sociale du dispositif : quels sont ses points faibles ?	47
1. Un dispositif qui renvoie une image trop « industrielle »	47
2. Une possible inadéquation avec les orientations agricoles du projet d'alimentaire	d'autonomie
BIBLIOGRAPHIE	50
SITOGRAPHIE	54
ANNEXES	57

PREAMBULE

Ce mémoire est réalisé à l'issue d'un stage, dans le cadre de la finalisation d'un master de Sociologie, Parcours Politiques Environnementales et Pratiques Sociales. Le sujet porte sur les conditions sociales à la réalisation d'un concept innovant de micro-ferme urbaine sur le territoire albigeois.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite remercier toutes les personnes, sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé. Tout d'abord,

- Idhelio pour avoir financé ce stage,
- Christophe Levaillant pour m'avoir accordé sa confiance,
- Christophe Beslay pour ses précieux conseils tout au long du stage, et pour m'avoir permis d'avoir confiance en mon travail.
- Marie-Christine Zélem pour ces précieuses remarques lors de la finalisation de ce mémoire,
- Tous les maraîchers et les acteurs des circuits courts locaux qui m'ont accordé de leur temps. Les entretiens réalisés avec ces derniers ont été essentiels dans la compréhension des mécanismes locaux.
- Toutes les autres personnes qui m'ont reçue.
- Bélinda, pour ces cinq années d'études passées ensemble.

INTRODUCTION

Le stage concerne un projet d'agriculture urbaine, porté par une start-up, Idhelio, qui développe des installations de captage, de stockage et d'utilisation de la chaleur solaire (technologie HelioSmart): le projet PERURSOL (PERmaculture URbaine et SOLaire).

L'objectif des porteurs de ce projet est de concevoir, de construire et de tester un bâtiment au sein duquel il sera possible de pratiquer un maraîchage «intensif mais raisonné», la plus grande partie de l'année, voire toute l'année. Il s'agit d'une structure qui disposera d'un système de stockage de la chaleur solaire pour la saison froide, tandis que toutes les utilités électriques seraient couvertes toute l'année, par de la production d'électricité solaire directe (panneaux photovoltaïques avec batterie) et éventuellement, avec un intermédiaire hydrogène (électrolyseur avec pile à combustible). Ce choix du «tout solaire» a été fait car, en zone urbaine, les autres énergies renouvelables qui passent par la combustion de la biomasse ou de biogaz, semblent être moins respectueuses de l'environnement. En habitat de moyenne à haute densité, pour garantir une température entre 18 et 24°C toute l'année ainsi qu'un éclairage naturel, il faut un nouveau type de bâtiment qui ne soit pas une serre (pas suffisamment isolée pour les mois hivernaux), mais qui soit plus opaque et isolé (norme BBC) : voir annexe 1. Il y aura possibilité d'un éclairage artificiel en complément d'un éclairage naturel, insuffisant pour les plantes, mais qui restera raisonnable (en conformité avec l'appellation «agriculture raisonnée»). D'un point de vue agronomique, les porteurs du projet sont plutôt favorables à une culture avec sol, plutôt que hors-sol, mais sont ouverts à une collaboration si d'autres acteurs souhaitent utiliser ce type de bâtiment pour de l'aquaponie ou de la culture hydroponique (sur d'autres sites que la ville d'Albi qui elle, a fait le choix de la permaculture). Le contenu de PERURSOL est l'implantation d'une micro-ferme urbaine utilisant l'innovation présentée ci-dessus (annexe 2), pour atteindre l'autosuffisance alimentaire de la ville (cf partie I)

Le stage intervient en amont de la réalisation du projet. Les commanditaires désirent une étude sociologique portant sur l'insertion sociale du dispositif sur le territoire albigeois. Cette étude favorisera la diffusion de l'innovation d'Idhelio. Il convient d'identifier les conditions de réussite d'un tel projet, et repérer les freins et les leviers. Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire à Albi, ce projet se focalise sur un plan d'intégration du dispositif dit socio-technique, ce qui pose une série de questionnement: qu'est ce qui fait le succès d'une innovation dite socio-technique par rapport à une autre? Dans le cas particulier de cette intervention sociologique, quel va être le degré d'acceptabilité du projet par les usagers? Comment assurer la «bonne» appropriation de la technique? Cette approche bottom-up, ou ascendante, est favorisée par les études, depuis plus de vingt ans, par de nombreux sociologues, sur la gouvernance des biens communs et les périls de dispositifs arrivant de façon top-down, ou descendante (OSTROM, 2010). Certains travaux (ALKRICH, CALLON et LATOUR, 1998; SCARDIGLI, 1992) montrent que la technique ne s'accompagne pas d'office d'une culture ou d'un savoir-faire. Elle se heurte parfois à la dimension sociale, et se fait approprier de façon très inattendue par les usagers. Quelles compatibilités, ou harmonies entre les multiples acteurs (humains et non humains) peuvent permettre son succès? Estce qu'un ou plusieurs décideurs ont maîtrisé l'ensemble des critères clefs pour trouver «Le modèle»? Est-ce que tous les acteurs concernés vont être en accord pour que ce modèle soit un succès? On peut se référer ici à la théorie de l'acteur-réseau (CALLON et LATOUR, 1986): il s'agit bien d'interactions entre des acteurs humains et non humains.

La première partie de ce mémoire abordera la construction sociologique de l'objet d'étude et la méthodologie employée. Une deuxième partie traitera des éléments d'analyses, et une dernière présentera des éléments de conclusion.

PARTIE I - CONSTRUCTION SOCIOLOGIQUE DE L'OBJET ET METHODOLOGIE

I- Environnement et contexte du stage : le projet d'autosuffisance alimentaire de la ville d'Albi

Le projet d'autonomie alimentaire a été officialisé par l'équipe municipale début 2014. L'objectif, fixé à l'horizon 2020, est de permettre à tous les habitants de la ville de se nourrir de denrées alimentaires produites localement. Le but est de favoriser les circuits courts et de changer les mentalités, mais également d'assurer à la ville une autosuffisance en cas de crise alimentaire. Monsieur Jean-Michel Bouat, sixième adjoint au maire, et Monsieur Henri Bureau, membre de la coordination nationale des « Incroyables Comestibles »¹, sont à l'initiative de l'idée. Au menu donc, projets d'agriculture urbaine, jardins partagés, permaculture et développement des circuits courts. Depuis son lancement, la transition de la ville s'opère doucement et les contours du projet se dessinent petit à petit. Les traditionnels espaces verts de la ville laissent une place de plus en plus grande à des jardins urbains. Herbes aromatiques, fruits et légumes s'y cultivent, se partagent et s'échangent. Des panneaux estampillés «Servez-vous» incitent les habitants à découvrir une nouvelle façon de consommer. C'est le secteur associatif qui est à l'origine de cette initiative, notamment le mouvement des «Incroyables Comestibles». Jardins partagés, arbres fruitiers et Kevhole Garden (voir annexe 3), jardins dans des écoles, ont ainsi vu le jour dans la ville. Notons tout de même que ce mouvement a pris forme à Albi avant le lancement du projet de transition alimentaire.

Autre axe de travail pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire: l'installation de maraîchers sur des terres environnantes. La mairie favorise leur installation sur la zone de Canavières (voir annexe 4), historiquement agricole et située à quelques kilomètres du centre ville. La ville a préempté soixante-treize hectares de terrains non constructibles, pour en faire une ZAD (zone d'aménagement différée), qu'elle met à disposition d'agriculteurs volontaires pour la somme de soixante-dix euros par an et par hectare, à proportion d'un hectare et demi par personne. Les producteurs volontaires s'engagent en contrepartie à réaliser une production basée sur la permaculture et à vendre leurs productions dans un rayon de vingt kilomètres autour de l'exploitation. Chaque candidat est sélectionné sur dossier, selon ses motivations et son parcours. Les lauréats signent par la suite un contrat avec la mairie.

Pour opérer la transition souhaitée, la ville doit développer de nouveaux modèles économiques. Une tentative de partenariat entre les grandes surfaces et les maraîchers locaux est également en cours.

II- La notion de construction collective des projets²

Les travaux contemporains de sociologie des techniques, ont abandonné, pour la plupart, l'idée traditionnelle selon laquelle le travail de l'inventeur est la concrétisation d'une intuition initiale. Dans cette perspective classique, on considère que parmi les différentes options, pour concevoir et diffuser un dispositif technique, l'une d'entre elles l'emporte sur les autres, à cause de sa supériorité intrinsèque. Le sociologue a donc pour mission d'expliquer cette supériorité de façon internaliste. Dans cette perspective, l'idée initiale de l'inventeur est centrale. C'est sur elle qu'il faut axer l'analyse. La suite du processus d'innovation ne pose pas de problème, son développement découlant naturellement de la justesse de l'intuition initiale.

L'approche, en termes de réseaux socio-techniques, mis au point en France par Callon et Latour au centre de sociologie de l'innovation, brise cette vision linéaire de l'innovation. Cette

¹ Ce mouvement est une initiative participative citoyenne qui a vu le jour en 2008 à Todmorden en Grande-Bretagne. Aujourd'hui d'ampleur mondiale, il rassemble des citoyens de tous horizons, qui œuvrent à la mise en place de potagers dans la ville, sur des lieux non utilisés. Les produits cultivés sont rendus disponibles et gratuits à qui le souhaite. Leurs actions visent à conduire les citoyens vers un retour à la terre et à redéfinir la production alimentaire dans un périmètre local

² Cette partie est un résumé de l'article de P. FLICHY, « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'internet », *Réseaux*, n°109, janvier 2001, pp. 52-73

approche nous montre, à partir d'un modèle tourbillonnaire, que l'innovation peut partir de n'importe quel point, et pas forcément de l'idée initiale de l'inventeur. A la suite d'une série de traductions, elle réussit à intéresser un certain nombre d'alliés de plus en plus grand. Ce n'est donc pas la pertinence de la solution technique qui explique le succès d'une innovation, mais la taille et la solidité du réseau.

Par ailleurs, des sociologues des organisations ont retrouvé la notion de projet à travers celle d'équipe de projet, comme lieu d'élaboration d'un nouveau dispositif technique. L'un des critères de l'organisation par projet qui s'est développé dans beaucoup d'entreprises, c'est l'objectif de résultat. Les projets réussis sont l'aboutissement de compromis permanents entre les différents acteurs qui ont des compétences spécifiques et viennent de plusieurs secteurs de l'entreprise. Il y a un jeu constant de négociation et d'intégration entre les divers acteurs impliqués dans le projet. Le porteur du projet doit être apte à la fois à affirmer l'identité de son projet, et à discuter chacun des éléments avec les différents métiers qui sont associés à celui-ci. Cette approche, qui recouvre l'idée de compromis, de négociation et d'accords est assez proche de celle des sociologues des réseaux sociotechniques. Midler (1995) a réalisé une étude sur la Twingo (il y reprend d'ailleurs les notions d'intéressement et de modèle tourbillonnaire développés par Callon et Latour). Dans les projets qu'il a étudié, il a mis en avant l'existence d'une tension permanente entre la volonté d'affirmer l'identité du projet et l'ouverture à la négociation et au compromis avec les partenaires, aussi bien internes à l'entreprise qu'externes. De même, certains sociologues des organisations proches de Crozier, réinterprètent le modèle de la sociologie de l'innovation. Ils insistent sur le fait qu'à la base de toute action de changement, il y a un « projet provisoire et minimum [...] qui ne peut résider tout d'abord que dans l'intention d'apporter une réponse à une question d'ordre général, mais englobant tout de même les intérêts de chacune des entités »3.

Les trois courants qui viennent d'être présentés adoptent une perspective similaire, celle d'une innovation technique qui nécessite de coordonner différents acteurs, de mettre au point une série de compromis et d'ajustements. C'est à travers ces actions que l'innovation va prendre forme et se diffuser. Notons tout de même qu'à travers les trois courants présentés ci-dessus, il est important de prendre en compte qu'un nouvel objet technique doit s'articuler autour d'une vision commune. Cette représentation collective est le résultat d'une construction collective. Le collectif technique se constitue donc par la production d'une intention commune. Quand on quitte la dimension courte de l'élaboration technique qui est celle d'un projet particulier, pour rentrer dans une dimension plus longue, qui est celle d'un domaine technique (comme par exemple le téléphone portable, internet, l'ordinateur, ...), on n'est plus simplement dans un projet nourri par une intention commune, mais on a affaire à un imaginaire collectif, qui concerne à la fois les concepteurs et les usagers. L'imaginaire collectif est l'un des éléments essentiels qui relie ces deux acteurs. Ce qui garantit le succès d'une innovation sont les intentions, les projets, mais aussi les utopies et les idéologies. Il convient donc d'analyser cet imaginaire, mais également comment est-ce que à partir de celui-ci, un objectif commun va ou peut se construire. On peut donc faire ici l'hypothèse que les concepteurs, les décideurs politiques (mairie d'Albi) et les maraîchers intéressés par le projet répondent à une utopie commune : celle d'amener le territoire albigeois vers une transition écologique, par le biais de l'autosuffisance alimentaire. C'est cette construction d'un objectif commun à tous les acteurs (donc au réseau) qui va permettre la bonne insertion sociale du projet.

III- Définition d'une problématique et de dimensions d'analyse à partir de la théorie de l'acteur réseau

1. Une approche par la théorie de l'acteur-réseau

Pour mener à bien cette étude, nous emploierons la posture socio-technique développée par Latour et Callon (1986). Cette analyse socio-technique a été développée dans le cadre de la théorie de l'acteur-réseau. Elle permet une recomposition du réseau d'acteurs impliqués dans le projet PERURSOL. Les recherches de Akrich, Latour et Callon (2006) sur l'innovation technique et le changement social, invitent à mettre l'accent sur les processus complexes d'appropriation. Ils

³ AMBLARD, BERNOUX, HERREROS et LIVIAN, 1996, p. 156

peuvent s'analyser à l'aide du modèle classique de la traduction, c'est-à-dire des acteurs, aux intérêts éloignés, se saisissent d'un objet commun et l'interprètent de manières différentes selon leurs propres logiques sociales. L'évaluation des avantages et des défauts d'une innovation repose entre les mains des usagers. L'adoption de la technique repose finalement sur un effort collectif de construction (PRESTON et al., 1992). La théorie de l'acteur-réseau vise à démontrer que la technique et les acteurs doivent être considérés conjointement pour analyser les situations d'introduction d'une innovation. Autrement dit, les dimensions techniques et matérielles sont considérées comme ne pouvant être séparées des dimensions sociales. Les acteurs humains et non humains (matériaux, objets techniques, environnement, etc.) sont donc considérés comme un ensemble d'entités corrélées qui forment un même réseau. Les échanges qui existent à l'intérieur de ce réseau ne se font pas qu'entre humains. Ils s'opèrent et dépendent aussi des éléments non humains. Le sociologue se doit donc de considérer, à place égale, la technique et les humains. Par ailleurs, la prise de position de chaque acteur n'est pas figée, mais peut-être amenée à évoluer au fil des interactions, entre l'ensemble des entités du réseau. Ce désir d'objectivité entre humains et technique (« symétrie généralisée »), cherche à conserver les dynamiques de changement, de position et d'avis. Elles permettent d'étudier le processus de construction de l'objet étudié. L'objet technique est un objet consensuel fabriqué et maintenu par les acteurs (GIRARDEAU, 2014). C'est un processus interactif qui implique la confrontation des acteurs entre eux, mais également de la technique elle-même avec les acteurs.

Pour analyser les situations d'introduction d'une innovation, la méthode de Callon se divise en trois étapes. La première étape, la problématisation, consiste en ce que les porteurs de projet identifient « un ensemble d'acteurs dont ils s'attachent à démontrer qu'ils doivent, pour atteindre les objectifs ou suivre les inclinaisons qui sont les leurs, passer obligatoirement par le programme de recherche proposé »⁴. Afin de mettre en place le projet PERURSOL, les tenants de la technologie HelioSmart cherchent à reconnaître des acteurs qui auront intérêt à s'intégrer dans le projet, et à les convaincre qu'ils sont indispensables à sa réalisation. C'est aussi une identification des acteurs concernés, et une façon de les caractériser en fonction de leurs intérêts supposés. Ils mettent en place une argumentation qui lie ces intérêts pour prouver qu'ils ont tout avantage à s'intégrer au projet proposé. « Ainsi se construit un réseau de problèmes et d'entités au sein duquel un acteur se rend indispensable »⁵.

Une fois la phase de problématisation réalisée, vient l'étape de l'intéressement. Les porteurs du projet ont ici pour but de réaliser tout un travail pour intéresser les différents acteurs qu'ils ont identifiés pour qu'ils soient convaincus de l'intérêt de faire partie du « jeu ». L'intéressement c'est « l'ensemble des actions par lesquelles une entité s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définie par sa problématisation »⁶. Cette étape passe par l'établissement de relations avec certains acteurs identifiés, parfois par la rupture avec d'autres. « L'intéressement est fondé sur une certaine interprétation de ce que sont et veulent les acteurs à enrôler et auxquels s'associer. Les dispositifs d'intéressement [c'est-à-dire l'ensemble des actions mises en œuvre pour constituer ce noyau d'acteurs] créent un rapport de force favorable »⁷. Est-ce que les hypothèses sur les groupes d'acteurs concernés et leurs intérêts étaient les bonnes ? La réponse à cette interrogation n'est pas donnée a priori, mais elle se construit au cours du processus. En vue de définir et de coordonner les rôles de chacun dans la construction du projet, vient l'étape de l'enrôlement. Les dispositifs d'intéressement n'amènent pas forcément sur des alliances. « L'enrôlement c'est un intéressement réussi »⁸. Il faut ensuite créer une mobilisation collective entre tous les acteurs.

En début de stage, un comité de pilotage autour du projet PERUSOL avait été défini. Il était composé d'Idhelio, des porteurs du projet d'autonomie alimentaire, de deux représentants de la chambre d'agriculture et du directeur du lycée agricole de Fonlabour, qui possède un chantier d'insertion en maraîchage biologique. Ces acteurs semblaient donc avoir déjà franchi l'étape de l'enrôlement. Cependant, deux acteurs semblaient encore essentiels à la réalisation du projet et ainsi

⁴ M. CALLON, « Éléments pour une sociologie de la Traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », L'Année Sociologique, n°36, 1986

⁵ *Ib*.

⁶ *Ib*.

⁷ *Ib*.

⁸ *Ib*.

à son insertion sociale sur le territoire. Premièrement, pour faire fonctionner la micro-ferme, il apparaît nécessaire d'intégrer des maraîchers locaux au réseau d'acteurs impliqués dans le projet. Ensuite, pour que le dispositif s'insère sur le territoire, il semble fondamental de trouver des débouchés à la production issue du dispositif. Quels circuits de distribution seraient les plus adaptés à un tel dispositif?

Pour favoriser l'enrôlement de chaque acteur dans le projet, il faut donc tenir compte de la dimension dynamique et des fortes interactions entre les acteurs impliqués, entre ces derniers avec la technique elle-même, qui va avoir un impact sur les stratégies d'appropriation. Le recours aux concepts de cette théorie permet de caractériser les acteurs et d'analyser la nature de la technique dans l'environnement dans lequel elle va s'implanter.

2. La définition de dimensions d'analyse pour répondre à la problématique

Le but de cette étude va consister à répondre à la problématique suivante : quels sont les freins et les leviers à l'insertion sociale d'un tel dispositif sur Albi ? L'objectif étant de déterminer quels circuits de distribution et quels profils de maraîchers seraient les plus enclins à intégrer le réseau d'acteurs impliqué autour de la micro-ferme.

On peut donc se poser la question suivante : quelles sont les dimensions à prendre en compte pour identifier les freins et les leviers à l'insertion sociale du dispositif? La technique va à la fois être porteuse d'un discours particulier, et porter, avec elle, des pratiques spécifiques. Ici, la technique se présente (selon les porteurs initiaux du projet) comme une participation à un objectif : celui de l'autosuffisance alimentaire de la ville. Elle se veut être un soutien au développement du maraîchage quantitatif et qualitatif. Elle vise donc un impact sur l'activité maraîchère : l'introduction de ce dispositif, dans ce domaine d'activité, va entraîner une modification des pratiques des usagers. Il faut également que les acteurs puissent comprendre la technique elle-même, son fonctionnement, pour y entrevoir son utilité, mais également pour parvenir à l'accepter et à l'adopter. Plusieurs questions peuvent être sous entendues ici : quel rapport les différents acteurs entretiennent-ils avec l'activité maraîchère ? Ont-ils les dispositions cognitives nécessaires pour comprendre et adopter l'innovation en question? Le projet d'autosuffisance alimentaire est-il un argument suffisant pour réunir tous les acteurs autour d'un même projet ? Comment le projet peut-il s'adapter aux besoins, dispositions et compétences de chaque acteur ? Quels impacts les différentes aspirations des acteurs peuvent avoir sur la technique? Comment le projet peut-il évoluer? Comment l'ensemble des acteurs et le projet en lui-même peuvent avancer conjointement ?

Cinq dimensions d'analyse peuvent ressortir ici pour répondre à ces questions :

- les dimensions sociales (quelles sont les aspirations des acteurs? quel(s) sens mettent-ils derrière leurs activités ?);
- le rapport à l'activité maraîchère (rapports entretenus avec cette activité et les circuits de distribution utilisés, choix des fournisseurs pour les acteurs des circuits courts, difficultés liées à cette activité ?);
- -les dimensions cognitives (dispositions cognitives des acteurs, difficultés rencontrées);
- -la dimension technique (perception de la technique et notamment de l'usage de serres chauffées) ;
- la place des acteurs dans le projet d'autosuffisance alimentaire de la ville (vision du projet, comment les acteurs se place au sein de celui-ci?);

Au regard de ces cinq dimensions, quels sont les freins et les leviers à l'insertion sociale du dispositif sur le territoire albigeois ?

Afin d'offrir une analyse la plus pertinente possible, un deuxième cadre théorique sera utilisé: la grille de lecture du rapport au travail développé par Paugam (2000). Il définit le rapport au travail comme le sens donné au travail, la qualité du travail et l'estime de soi du fait de la reconnaissance sociale liée à cette qualité du travail. Cette grille de lecture, se décline en trois dimensions d'analyse. La première est ce que Paugam nomme *l'homo œconomicus*. Il s'agit de la reconnaissance financière au travail. La deuxième permet d'examiner la réalisation du travail, c'est-à-dire l'adéquation entre les aspirations de vie et l'activité: *l'homo faber*. Enfin, l'homo sociologicus permet de considérer la reconnaissance sociale du travail fourni. L'emploi de cette conception peut

permettre de voir, avec quels points, la technique peut interagir pour améliorer le positionnement de chaque acteur, dans les dimensions d'analyse définies à l'aide de la théorie de l'acteur-réseau.

Des articles scientifiques d'auteurs tels que Alter, Auricoste, Dubuisson, Duvernoy, Giraud, Lanciano, Samak seront également utilisés pour réaliser l'analyse.

IV-<u>Hypothèses de départ : quels acteurs cibler pour favoriser l'insertion sociale du dispositif sur le territoire</u> ?

Pour engager la recherche et le travail de terrain, plusieurs hypothèses de départ ont été constituées. Elles ont été formulées à partir d'une recherche bibliographique et d'un recensement de divers projets innovants en agriculture urbaine, sur la base de recherches sur internet. Au total, seize ébauches ont été retenues (cf. annexe 5). Quatre membres de ces projets ont été contactés par téléphone afin de les interroger sur leur vision de l'agriculture urbaine, sur leur projet même, son fonctionnement et sur leurs éventuels partenariats avec des distributeurs.

Des premières observations, sont venues compléter ces hypothèses, afin d'orienter la suite de l'investigation.

1. Quel(s) profil(s) de maraîchers cibler dans le cadre du projet PERURSOL?

Avant le stage, les porteurs du projet ont contacté par téléphone, de facon très brève, des maraîchers locaux pour leur présenter le dispositif. Au départ, l'idée était d'utiliser celui-ci pour produire des légumes (courgettes, tomates) précocement. Les premières observations conduites ont démontré que ce dernier point peut effectivement poser problème. En effet, l'activité maraîchère peut être perçue comme un désir de revenir à des méthodes plus traditionnelles, en se reconnectant à la nature et au cycle des saisons, mais également de s'inscrire dans une volonté de s'opposer au système de production industriel. La façon dont les maraîchers perçoivent leur métier peut impacter leurs stratégies de production (REMY, 1969). La vision qu'ils ont de leur profession va les conduire à se rattacher à une certaine éthique et morale de production⁹. Une étude de Samak¹⁰, menée auprès de maraîchers dans le département des Alpes-Maritimes, révèle que, chez la majorité des producteurs enquêtés, le travail de maraîcher s'inscrit dans une idéologie des exploitations, vers une définition plus « alternative » : opposition à l'industrialisation et à la mécanisation de l'agriculture, choix d'une « agriculture paysanne »¹¹ avec un cahier de production adapté au cycle des saisons ¹². PERURSOL, initialement, ne s'inscrivait pas dans cette logique de saisonnalité. Hypothétiquement, cet élément pouvait être percu comme un frein à l'acceptabilité du projet. Les maraîchers, étant a priori des travailleurs indépendants, sont en droit de choisir la façon dont ils vont travailler, en fonction de leurs aspirations et des normes avec lesquelles ils se sentent le plus à l'aise. Par ailleurs, l'image véhiculée par le projet d'autosuffisance alimentaire, peut renvoyer à une vision où le cycle de la nature est respecté, à une volonté de recréer des liens avec celle-ci (c'est, entre autre, ce que cherche à faire les « Incroyables Comestibles » avec leurs actions). Dans cette perspective, être maraîcher, dans un désir de cultiver en harmonie avec la nature, peut s'accorder avec l'objectif de transition de la ville. Le dispositif d'Idhelio peut donc, chez certains producteurs, faire écho à l'industrialisation de l'agriculture. D'une part, par son non-respect du cycle des saisons et sa volonté de production en gros volume, et d'autre part, par son système de serres chauffées. En effet, la ville a fait le choix d'orienter les maraîchers qu'elle installe sur la zone de Canavières vers la permaculture.

L'éthique, au cœur de la permaculture, est de créer des systèmes de production et de vie qui

Définis comme un ensemble de règles que les individus s'imposent parce-qu'ils les jugent « meilleures » pour le « respect de l'environnement » (DURKHEIM, 2004 ; rééd. 1983)

M. SAMAK, « Les conditions pratiques d'un engagement économique et moral. Les maraîchers biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes », Revue d'Études en Agriculture et Environnement, n°94, pp 93-116, 2013.

Concept mis au point par la Confédération Paysanne à la fin des années 1980 et qui se veut être une définition normative du métier de maraîcher. On y retrouve le souci de se référer à un mode de vie « non capitaliste » qui privilégie le travail et sa rémunération, à une agriculture adaptée aux contraintes des facteurs naturels, biologiques et météorologiques (MARTIN, 2005)

¹² Ce calendrier annuel de production est en ligne sur le site internet de l'Association des Agriculteurs Biologiques

s'intègrent de façon harmonieuse à l'environnement naturel. La prise en compte et le respect de l'environnement doit se faire de pair avec la création de systèmes de vie, en raison de leurs dépendances et relations réciproques (GIRARDEAU, 2014). L'objectif est de recréer des écosystèmes naturels et autonomes, et indépendants énergétiquement. La permaculture fonde son fonctionnement sur un apport minimum d'énergie extérieure. Les systèmes de production et de vie créés sont économes en énergie, et l'idéal recherché est l'introduction de zéro énergie extérieure. Aussi, la permaculture développe des méthodes ne nécessitant pas d'entretien continu. Par exemple, les cultures sur buttes et le paillage permettent de ménager les efforts physiques du jardinier et d'économiser l'eau d'arrosage. La permaculture se base à la fois sur l'emploi de ressources renouvelables, et sur la valorisation des ressources locales et leur intégration complète au système créé. La recherche principale de la conception permaculturale est tournée vers l'autonomie énergétique et le bilan énergétique positif (GIRARDEAU, 2014). L'idée principale de cette méthode de production est de reproduire, sur un espace, ce qui se passe habituellement dans la nature, en écartant toutes formes de « mécanisation ». Les producteurs cherchent à reproduire les associations de plantes et de substrats que l'on retrouve dans la nature. C'est l'observation continue et une interaction attentive de l'environnement qui favorise les solutions les plus en accord avec l'environnement local. Les systèmes calqués sur l'éthique de la permaculture doivent favoriser les relations entre les espèces (animales et végétales) pour maintenir l'harmonie de l'écosystème en place.

Les premières observations ont amené à voir une non adéquation entre le terme permaculture et le dispositif d'Idhelio. C'est notamment les personnes de la chambre d'agriculture, présentent lors des réunions autour du projet PERURSOL, qui ont souligné ce point. Pour la chambre d'agriculture, on sort du modèle de la permaculture, dans lequel il y a une « notion de mimétisme avec la nature ». Au cours de l'une de ces réunions, plusieurs visions de la permaculture se sont confrontées. D'un côté une vision très éthique, où toute forme de mécanisation ou de technicité est à proscrire. De l'autre, une vision plus scientifique où la permaculture est un modèle qui utilise les lois de la nature. Le principe serait de « copier » ces relations, que l'on retrouve dans les écosystèmes sauvages, pour créer un système autonome. De ce point de vue, le dispositif PERURSOL ne pose pas problème, puisqu'on est bien dans la volonté de créer un système autonome, qui se fait grâce à un captage de l'énergie solaire. Mais la chambre d'agriculture a souligné que PERURSOL était mal adapté au contexte agricole local, où il y avait peu de productions sous serres chauffées. De plus, la préparation du terrain semblait montrer que les maraîchers locaux en permaculture s'inscrivaient plus dans la première conception.

HelioSmart a peut-être été trop axé sur l'aspect technique et sur sa performance, sans de réelle prise en compte de l'environnement social dans lequel elle souhaite s'implanter. Précisons également, que dans les projets rencontrés lors de l'étude de cas, la saisonnalité des fruits et légumes est respectée, et l'accent est mis sur une volonté de reconnexion à la nature.

Travailler avec des serres chauffées n'est donc pas une évidence pour tous les maraîchers. Cultiver en plein champ peut être fortement valorisé par les producteurs qui ont de fortes aspirations écologiques dans la pratique de leur activité, et qui cherchent à minimiser l'utilisation d'outils qui ont un impact sur le rapport des cultures à la nature. L'usage des serres peut-être perçu comme un obstacle aux éléments naturels, comme une artificialisation de la nature, qui est pour beaucoup de maraîchers, la meilleure pourvoyeuse des éléments nécessaires à la culture de fruits et légumes (SAMAK, 2013). Ensuite l'étude réalisée dans les Alpes-Maritimes¹³, a mis en avant que, au-delà des valeurs éthiques, le refus d'utiliser des serres chauffées peut également renvoyer à des considérations pratiques (débâcher l'hiver, arroser, obligation de rentabiliser l'investissement). Il y a l'idée derrière, que l'usage d'un tel outil, peut rendre le maraîcher esclave de son travail. Notons, que de nombreux maraîchers utilisent tout de même des serres non chauffées sur le territoire albigeois. En effet, bien qu'un certain nombre de maraîchers biologiques s'inscrivent dans une idéologie de respect de la nature, la réalité économique peut également avoir un impact sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre. Certains maraîchers peuvent ne pas parvenir à vivre de leur activité. D'après

M. SAMAK, « Les conditions pratiques d'un engagement économique et moral. Les maraîchers biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes », Revue d'Études en Agriculture et Environnement, n°94, pp 93-116, 2013.

Samak¹⁴ (2013), les difficultés économiques des maraîchers viennent principalement des évolutions du marché des fruits et légumes depuis les années 1980. La saisonnalité de la production peut être contrainte sous l'effet de ces mutations. On trouve désormais, sur les étals des marchés et de la grande distribution, la plupart des fruits et légumes en toutes saisons. Certains maraîchers peuvent vivre comme une difficulté majeure l'arrivée prématurée de fruits et légumes, mais aussi le décalage existant entre les marchandises que les saisons les autorisent à produire, et les pratiques de consommation. L'usage d'une serre froide peut donc être une façon de combler un petit manque économique. L'usage de serres chauffées peut poser en revanche de nombreux problèmes. Les producteurs interviewés, dans les Alpes-Maritimes, voient l'usage de celles-ci en biologique comme hors norme. C'est pour beaucoup un obstacle à la nature : leur usage est censé permettre un grand allongement des saisons. L'usage de serres non chauffées apparaît comme un simple « petit coup de pouce ». Seuls les maraîchers qui s'inscrivent dans une logique d'*ethos entrepeunariale*¹⁵ (SAMAK, 2013) acceptent d'utiliser des serres chauffées.

Compte-tenu du contexte local, une autre hypothèse peut être faite. Les premières données récoltées amènent à penser qu'il y a une sorte de jalousie des « anciens »¹⁶ maraîchers envers les nouveaux installés par la mairie, sur la zone de Canavières. Les nouveaux ont bénéficié d'une certaine « attention », dans le cadre de leur installation sur la zone préemptée et sont pleinement intégrés dans le projet de la ville. De plus, ils ont bénéficié d'un fort engouement médiatique dans le cadre de la volonté de transition de la municipalité. De nombreux articles de presse ont mis en avant ces nouveaux maraîchers, les plaçant ainsi comme les acteurs permettant à l'autonomie alimentaire de prendre forme. Or, avant le lancement du projet par la ville, il y avait déjà des maraîchers présents sur cette zone, mais également dans le périmètre de soixante kilomètres, défini par les porteurs de l'autosuffisance alimentaire. Ils participent déjà dans un sens, au self-government comestible de la ville, mais aucun article de presse ne parle d'eux. Il est possible que ces maraîchers se sentent laissés de côté. L'un d'eux, contacté en amont du stage par Idhelio, et le seul qui s'est montré intéressé par le projet, fait partie des producteurs en place, sur le territoire, bien avant l'élancement de l'intention de la mairie. Le fait de ne pas avoir reçu la même considération que les nouveaux maraîchers installés par la mairie, peut pousser les anciens cultivateurs à s'investir dans ce projet de micro-ferme. En effet, cela peut-être un moyen pour eux d'acquérir une certaine notoriété et reconnaissance sociale de leur travail. D'une part, ils pourraient obtenir une gratitude de la part de la mairie, mais aussi de la presse, et par répercussion, de la part de la population. En 2009, Natureparif a sollicité le Centre d'Études de l'Emploi pour réaliser une enquête approfondie sur les emplois ayant un impact positif sur la biodiversité¹⁷. Au-delà du dénombrement, cette étude démontre que l'emploi peut-être fortement stimulé et transformé par une orientation politique vers les changements de pratiques¹⁸.

Le désir d'intégrer le projet PERURSOL, et plus globalement l'autonomie alimentaire, peut également se raccrocher à un sentiment de rupture avec la vie urbaine. L'observation d'une journée de travail et de vie dans les champs urbains, dans le cadre de l'étude réalisée par Franck auprès de maraîchers urbains¹⁹, évoque un monde « rural ». Ces maraîchers paraissent comme étant « *posés* » en ville, comme « *suspendus au-dessus du rythme urbain* ». Leur espace de travail apparaît comme étant en opposition avec le monde qui les entoure. A l'heure des théories sur la fragmentation urbaine (BOUCHANNE, 2003 ; LAUMONIER, 2004) et en incluant la spécificité de ces espaces, on peut se demander si l'aspect « rural » de ceux-ci ne conduit pas les maraîchers dans un processus de marginalisation. La population pénètre ces espaces mais les maraîchers eux n'infiltrent pas l'espace urbain. Cette étude révèle qu'ils restent cantonnés aux zones de maraîchage, ils

¹⁴ Ibidem

Volonté de s'étendre à la fois en terme de surface et de chiffre d'affaire, logique de rentabilité et de production en volume

On entendra par « anciens », les maraîchers présents sur le territoire bien avant le lancement du projet d'autosuffisance alimentaire, et qui par conséquent, n'ont pas bénéficié d'aide de la part de la ville pour s'installer.

Http://www.natureparif.fr/attachments/observatoire/EtudeEmplois/CEE-Natureparif-rapport_final_web.pdf consulté le 9 mars 2017

Natureparif, Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité, « Bâtiment et construction : quinze propositions pour une transition écologique », document de presse, Paris, juillet 2013

A. FRANCK, « Maraîchers à Khartoum : entre intégration et marginalisation étude des capacités intégratrices de l'agriculture urbaine », *Revue Tiers Monde*, janvier 2006, n°185, pp. 39 - 55

n'appartiennent pas, ou peu, à des réseaux sociaux qui font parti de la ville et participent rarement à des événements citadins, « comme si la notion même de ville était secondaire dans leur appréhension de leur espace de vie ». Cette situation pourrait être, dans un sens, appliquée à la situation albigeoise. La mairie investit ces espaces à l'occasion de son projet, mais les maraîchers ne prennent, quant à eux, pas possession de l'espace de décision de la ville, concernant l'autogestion alimentaire. Nous pouvons, par ailleurs, supposer qu'il peut y avoir un contraste entre les maraîchers installés via le dispositif de la mairie, et ceux présents sur le territoire antérieurement au projet de la ville. Les nouveaux arrivants, avant bénéficié d'un certain engouement de la part de la presse et des médias, ont dans un sens, étaient intégré à cet espace urbain. Cet enthousiasme des journalistes s'est fait dans le cadre de la décision politique de la ville, d'opérer une transition. De ce fait, il est apparu probable qu'ils ne ressentent pas un écart entre « leur monde » et celui de la vie citadine. De plus, cette attention médiatique peut les amener à ne pas ressentir le besoin de s'impliquer dans le programme de micro-ferme urbaine, puisqu'ils ont déjà obtenu une certaine gratification sociale de leur travail. Additionné à cet élément, on peut éventuellement émettre l'hypothèse selon laquelle les « anciens » maraîchers, propriétaires de leurs terres, s'inscrivent dans un sentiment d'ancrage au territoire, ce qui peut favoriser leur désir de s'impliquer dans le développement de celui-ci.

Nous venons de voir que le dispositif d'Idhelio peut être un outil de valorisation du travail de maraîcher. D'après une étude de Houdart, Gueringer et Loudiyi²⁰, la valorisation des ressources territoriales implique que l'idéal du développement local se concrétise, quand les acteurs d'un même territoire déterminent, spécifient et valorisent des ressources locales en se structurant, en mettant en œuvre des partenariats autour de ces ressources (GUMUCHIAN et PECQUEUR, 2007). Tout territoire possède une diversité de ressources locales qui peuvent devenir des ressources territoriales, dès le moment où un collectif d'acteurs s'organise et entame ce travail de spécification (BERNARD et *al.*, 2006; POULOT, 2008). Avec son innovation, Idhelio entre dans cette démarche de valorisation du territoire. Il doit, a priori, permettre au projet de la ville d'avancer.

L'objectif de l'étude est de dresser une typologie indicative des différents profils de maraîchers présents sur le territoire albigeois. Ainsi, les porteurs de PERURSOL auront un aperçu des portraits les plus enclins à intégrer un tel dispositif. Par ailleurs, cette catégorisation permettra à la technique elle-même de savoir sur quels points appuyer son argumentation pour enrôler des maraîchers locaux.

Le tableau ci-dessous dresse une synthèse des hypothèses de départ concernant les maraîchers locaux 21 :

Maraîchers favorables à usage serres Maraîchers non favorables à l'usage de serres chauffées / intégration au projet PERURSOL chauffées - Ethos entreprenariale (très souvent dans le cas - Éthique et/ou morale de production calquées d'une reprise d'exploitation familiale): 1es valeurs de la permaculture sur performance économique, volonté de s'agrandir (surface, chiffre d'affaire) - Aspiration et philosophie de vie (ne pas être «esclave de travail») son - «Vouloir agir » : volonté de participer au projet d'autosuffisance alimentaire, valorisation du - Pas de sentiment d'un besoin de reconnaissance métier de maraîcher, intégration à l'espace sociale du travail fourni (engouement urbain médiatique) - Difficultés économiques : évolutions du marché des fruits et légumes et des pratiques de

consommation qui y sont associées

A. GUERINGUER, M. HOUDART, S. LOUDIYI, « L'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain », *Norois*, n°224, 2012, pp. 35-48

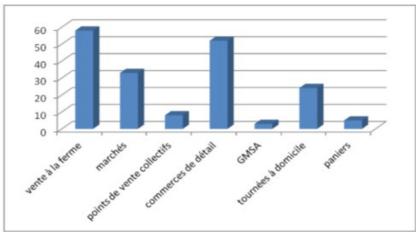
Inspirée en grande partie de J. BLANC, «Construire l'alternative agro-alimentaire: ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France», Norois, n°224, 2012, pp. 24-31; de l'article de A. DUFOUR et E. LANCIANO, « Les circuits courts de commercialisation : un retour de l'acteur paysan ? », Revue Française de Socio-Economie, n°9, janvier 2012, pp. 153-169 et de l'étude M. SAMAK, citée plus haut.

2. Quels débouchés possibles à la production de la micro-ferme ?

Les porteurs du projet PERURSOL (Idhelio) souhaite intégrer leur innovation dans le projet d'autosuffisance alimentaire. Il a lui-même vocation à favoriser les circuits de distribution courts. Les circuits courts sont ceux qui utilisent, au maximum, un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Ils peuvent se présenter sous diverses formes: vente à la ferme, sur les marchés, en point de vente collectif (magasin de producteurs), au commerce de détail, aux grandes surfaces alimentaires, ou encore par des systèmes d'abonnements (paniers, internet, tournées à domicile).

D'après les données du recensement agricole de 2010, nous pouvons relever dans le bulletin *Agreste Midi-Pyrénées Données n°64 – octobre 2011*, qu'il y a 590 exploitations agricoles sur 6090, représentant 10% des fermes du Tarn, qui transforment elles-mêmes leurs productions (entièrement ou une partie). Huit fois sur dix, ces exploitations agricoles utilisent un réseau court de distribution pour vendre leurs productions. 16% des 5 500 autres exploitations ont également recours à des circuits de commercialisation courts. En dix ans, la part totale des exploitations agricoles qui se livrent à ce type de distribution est passée de 1 260 à 1 340, ce qui fait monter leur part relative de 16 à 22%.

Les principaux modes de commercialisation en circuit court, dans le Tarn, se répartissent de la manière subséquente (en pourcentage du nombre d'exploitations agricoles les utilisant):



Source : Agreste Midi-Pyrénées Données n° 66 - avril 2012

C'est donc la vente directe à la ferme et le commerce de détail (vente indirecte avec un seul intermédiaire) qui parviennent en première position. Dans l'étude réalisée en 2013 par Nature et Progrès²², une enquête a été menée auprès des producteurs locaux et des revendeurs sur les marchés. Sur la question des déficits d'approvisionnement sur les marchés, les produits qui reviennent le plus souvent et dont les interrogés estiment qu'il faudrait favoriser l'installation de cette filière, sont ceux issus du maraîchage. Notons également, que suite à quelques recherches, les maraîchers, présents sur Albi, distribuent en grande majorité leurs produits via des ventes directes à la ferme, internet ou des paniers en points relais. On peut donc s'interroger sur les raisons qui poussent les maraîchers locaux à « délaisser » les marchés de plein vent comme moyen de commercialiser leur production. On peut supposer qu'il y a, d'une part, des justifications d'ordre pratique. Effectivement, la vente directe évite aux producteurs de se déplacer, ce qui peut représenter un gain de temps et d'argent (essence, coût de l'emplacement). La commercialisation sur place peut également favoriser une meilleure gestion de l'exploitation et des récoltes. Les marchés peuvent être une source d'incertitude pour les producteurs, qui ne peuvent pas bien anticiper le nombre de clients et quels produits vont avoir le plus de succès. En outre, certains systèmes de distribution ont la capacité d'apparaître plus sûrs. C'est ce que cherche à démontrer le compte rendu d'un projet de recherche de l'INRA et d'AgroParisTech sur la ferme du Bec-Hellouin dans l'Eure (27)²³. Il est mis en avant l'idée que la rentabilité économique du maraîchage biologique peut venir

²² Nature et Progrès Tarn, «Quelle autonomie alimentaire pour le département du Tarn?», 2013

²³ AgroParisTech et INRA Paris, «Projet de recherche maraîchage biologique en permaculture et performance

de formes de commercialisation qui assurent une moins grande exposition aux incertitudes des marchés, comme les AMAP ou les paniers par exemple. Ce type de commercialisation permet d'organiser les récoltes en fonction des commandes et favorise une réduction des pertes après récolte (stockage ou invendus). Ce système pourrait expliquer la pénurie de produits, issus du maraîchage, sur les marchés locaux. En revanche, la vente par paniers peut aussi engendrer des pertes de récoltes. Certains légumes, arrivés à maturité et qui pourraient être commercialisés, ne sont pas ramassés à défaut de demande.

Pour pallier à ce type de problème, le rapport «Maraîchage biologique permaculturel et performance économique»²⁴, fait le constat que la diversification des débouchés est un facteur primordial de la réussite économique d'un projet de micro-ferme, basée sur la permaculture. Dans le cas de la ferme du Bec-Hellouin, les modes de commercialisation sont divers: restaurateurs, magasins spécialisés, paniers, grossistes, etc... Cette multiplicité de clients favorise l'augmentation de la production. Par exemple, les restaurateurs sont demandeurs de produits particuliers, envers la ferme du Bec-Hellouin, comme les «mini-légumes» (carottes, choux divers, salades, navets, fenouil, aubergines, courgettes, etc), ce qui favorise la diversité de la production, ainsi que son augmentation. De plus, même si le prix est plus faible que celui des mêmes légumes «adultes», le nombre compense largement la différence. Autre avantage, la récolte précoce de ces légumes permet de laisser la place plus rapidement aux cultures suivantes. Pour la ferme du Bec-Hellouin, ces petits légumes, destinés aux restaurateurs, ont permis une augmentation de 46% des produits, constatée entre le début (décembre 2011) et la fin (mars 2015) de l'étude. D'après celle-ci, la flexibilité offerte par la diversité des marchés, sur lesquels se positionne la ferme, est un facteur clé de la viabilité et de l'efficience économique. Il est donc apparu pertinent dans le cadre de l'étude, de démarcher auprès de débouchés potentiels diversifiés.

L'étude de Nature et Progrès a permis d'avoir quelques idées d'acheteurs potentiels. En effet, une enquête a été réalisée auprès d'un commerce de détail à Albi: en 2013, la structure écoulait une palette de fruits et légumes par semaine et s'approvisionnait auprès de quatre-vingts producteurs locaux. Ce type de commerce pourrait donc constituer un client potentiel. Le *Leclerc* de Lescure-d'Albigeois, commune d'Albi, écoulait au même moment, environ quarante-huit palettes de fruits et légumes, ce qui montre la suprématie des grandes surfaces dans les circuits de distribution. Lors de la recherche, un responsable frais a été interrogé et a révélé que le magasin s'approvisionnait en produits locaux à hauteur de 20%. Les collectivités territoriales semblent également être aptes à devenir clientes: «la cuisine centrale de la ville joue la carte des circuits courts et privilégie à table des produits régionaux».²⁵

Pour mener à bien l'étude sur les débouchés possibles à la future production de la microferme, il a semblé congru de commencer cette recherche par l'étude auprès des maraîchers. L'idée était donc d'obtenir des renseignements sur les choix (et les raisons de ces derniers) concernant la commercialisation de leur production. Bien que le cas de la ferme du Bec-Hellouin amène à la conclusion que c'est la diversité des formes de commercialisation qui assure la viabilité économique d'un projet, il faut tenir compte que chaque contexte socio-économique est différent, et possède ses particularités propres. Les premiers usagers de la technologie d'Idhelio étant, a priori, les maraîchers, il s'avère judicieux de connaître leurs attentes en matière de circuits de distribution. C'est une fois leurs aspirations déterminées, que les potentiels revendeurs à interroger ont été identifiés. On peut supposer que les débouchés possibles, à la production du projet PERURSOL, pourraient être la mise en place d'un système de vente directe (ou par paniers) directement sur place.

Les acheteurs, tels que les grandes surfaces, les magasins de vente directe, semblent être aussi une option envisageable sur le territoire albigeois. Rappelons que la mairie souhaite établir une collaboration entre la distribution de masse et les maraîchers locaux. Reste à savoir, s'il s'agit d'un circuit de distribution en accord avec les ambitions de ces derniers. Le lycée de Fonlabour, qui est l'un des partenaires d'Idhelio, possède son propre point de vente (magasin de producteurs), susceptible d'accueillir la production de la micro-ferme. Concernant le secteur de la restauration

économique»,

²⁴ AgroParisTech et INRA Paris, étude «Maraîchage biologique permaculturel et performance économique», Rapport final, 30 novembre 2015

²⁵ PR. SAINT-DIDIER, «L'autosuffisance alimentaire, une utopie?», *AlbiMag*, numéro 197, novembre 2016, pp. 19-24

privée et des grandes surfaces, il faudrait au préalable voir quel est le système d'approvisionnement pour ces structures. L'étude de cas a révélé que, pour établir des collaborations avec des restaurateurs, il faut généralement passer par l'intermédiaire de grossistes auprès desquels les restaurants s'alimentent. Pour ce qui est de la grande distribution, il faudra cibler les enseignes qui sont libres de se fournir là où elles veulent. Beaucoup d'enseignes sont dans l'obligation de passer par des centrales d'achat précises. Cette obligation explique par ailleurs le fait que, sur tous les projets étudiés (étude de cas), très peu ont établi un partenariat avec ce secteur d'activité.

Une journée d'observation a été également menée chez les primeurs afin de voir la place des produits locaux sur leurs étals. Très peu en proposent, et pour le faible nombre qui en possèdent, la part de ces produits est minime, comparée à la totalité de ce qu'ils proposent.

V. Une méthodologie qualitative pour répondre aux hypothèses de départ

Une méthodologie qualitative semble ici être la plus pertinente. C'est une méthode de recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observable des personnes (TAYLOR et BOGDAN, 1984). Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social, en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Le but de cette démarche est de permettre au chercheur de connaître les facteurs conditionnant un certain aspect du comportement de l'acteur social, mis au contact d'une réalité. Il se sert d'un modèle interprétatif où l'accent est mis sur les processus qui se développent au sein des acteurs (ici, on est intéressé par les significations que l'acteur attribue à son environnement, de même qu'à ces interprétations). La recherche qualitative peut être utilisée pour détecter des besoins, pour poser des choix ou prendre des décisions, pour cerner un phénomène, améliorer un fonctionnement ou des performances, pour tester des hypothèses scientifiques, etc.

Le choix s'est porté ici sur l'utilisation d'entretiens semi-directifs et d'observations non participantes et participantes²⁶.

Les recherches conduites à l'aide d'entretiens permettent au chercheur d'obtenir des informations très riches. Cette méthodologie consiste à créer un contact direct entre l'investigateur et son interlocuteur. C'est un véritable échange au sein duquel l'acteur interrogé livre ses ressentis, sa vision d'une situation, d'un événement ou bien d'un état. Le rôle du sociologue est de, par ses questionnements ouverts et son comportement visible, faciliter la prise de parole et l'expression de l'enquêté. Il doit s'assurer que l'entretien ne s'éloigne pas des objectifs de la recherche et cherche à favoriser à son vis-à-vis un degré maximum de sincérité de la part de l'enquêté. Il existe plusieurs types d'entretiens, mais nous nous attarderons ici sur l'entretien semi-directif. Il porte ce nom car il n'est, ni entièrement ouvert, ni totalement fermé sur des questions très précises. Le but de l'enquêteur est de rester concentré sur ses hypothèses de travail, mais sans exclure pour autant les développements parallèles. La personne interviewée doit avoir une certaine liberté d'expression. Le chercheur possède un guide d'entretien, avec des thèmes et sous-thèmes à aborder au cours de l'entrevue. Le guide n'est pas forcément suivi dans l'ordre. Autant que possible, il « laissera venir » l'acteur concerné afin que ce dernier puisse parler librement et ouvertement, avec les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui plaît. Le sociologue se doit simplement de veiller à recentrer l'entretien sur les objectifs de l'étude chaque fois que l'interviewé s'en écarte un peu trop, et d'émettre des relances ou questionnements concernant les interrogations auxquelles l'acteur interrogé ne répond pas par lui-même, au moment le mieux approprié.

L'observation non participante permet au sociologue de recueillir des données et des informations, sans interagir avec les acteurs concernés. La spécificité et les avantages de ce type de méthode sont que les informations récoltées sont « brutes », c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été arrangées en fonction du chercheur. Les acteurs, leurs paroles ou leurs comportements observables n'interviennent pas dans la production de l'information recherchée. Cette dernière est directement prélevée par l'enquêteur.

A l'inverse, l'observation participante offre la possibilité au sociologue d'interagir avec les

Le paragraphe qui suit est un résumé de divers chapitres de l'ouvrage de L. VAN CAMPENHOUT et R. QUIVY, « Manuel de recherche en sciences sociales », Dunod, Paris, 2011

acteurs observés. C'est une méthode inductive qui a vocation à découvrir, par l'observation, ce qui organise les rapports sociaux, les pratiques des acteurs du terrain étudié (QUENTIN, 2013). Cette technique a été définie par Platt (1983) comme une technique de recherche dans laquelle le sociologue observe une collectivité sociale dont il fait lui-même partie. Elle implique que le chercheur s'immerge activement de son terrain. Elle peut permettre d'avoir une ouverture sur des informations peu accessibles et mieux appréhender certains mécanismes sociaux difficilement atteignables par des personnes extérieures au terrain. Par ailleurs, l'immersion totale dans le monde social observé peut encourager la confidence des acteurs, en favorisant la création de relations de proximité, entre le chercheur et les acteurs. Il s'agit d'une méthode de recherche qui apparaît moins « formelle » que les entretiens. Ces derniers peuvent effectivement avoir un effet impressionnant pour la personne enquêtée, qui peut se sentir mal à l'aise ou adopter un comportement spécifique, du fait de la posture du chercheur. De plus, les entretiens étant le plus souvent enregistrés, cela peut également freiner la libération de la parole des sujets interrogés.

Pour comprendre le fonctionnement des acteurs concernés par l'étude, et les mécanismes sociaux qui les sous-tendent, il semblait nécessaire de rentrer à l'intérieur de ces mécanismes, en laissant une liberté de parole importante aux personnes enquêtées.

L'échantillon sur lequel cette étude a été réalisée est assez réduit. D'une part, le temps imparti pour réaliser ce travail était relativement court, et il n'avait pas pour prétention d'apporter des réponses concrètes, mais d'établir un premier diagnostic pouvant être utilisé en vue d'une analyse ultérieure plus approfondie. D'autre part, il semblait plus pertinent de comprendre en profondeur les mécanismes sociaux des acteurs concernés, plutôt que de travailler sur un très grand nombre de sujets. Un récapitulatif du travail de terrain réalisé, et les grilles d'entretiens se trouvent en annexe 6. Pour sélectionner les maraîchers et les acteurs des circuits de distribution à interroger, le choix a été de prendre des personnes qui avaient, a priori, des logiques de fonctionnement différentes.

Les entrevues avec les maraîchers ont abordé cinq thématiques différentes. D'abord le parcours de chacun, pour connaître ce qui les a poussés vers ce métier et les conditions de leurs installations (difficultés, aides sollicitées et obtenues, choix de l'emplacement). Une partie des questions a visé à mieux cerner l'activité en elle-même, afin de mieux comprendre les pratiques de production de chacun (type de cultures, choix de la permaculture, activités associatives et/ou environnementales, salariés, revenu, etc). Les têtes-à-têtes ont également traité des stratégies commerciales des producteurs (nature de marché, formes de négociations commerciales, etc). Enfin, les maraîchers ont été conduits à s'exprimer sur l'emploi de serres chauffées, et sur la façon dont ils se placent dans le projet d'autonomie alimentaire.

Concernant les acteurs des circuits de distributions, cinq thèmes ont été traités. Premièrement, le parcours concernant la création de l'activité de chacun, pour connaître le sens que les acteurs donnent à celle-ci. Ensuite, le choix des produits qu'ils revendent et comment s'organisent les partenariats avec leurs fournisseurs. Les enquêtés ont été aussi amenés à évoquer leurs rapports avec les maraîchers locaux, et pour ceux qui travaillent avec eux, comment s'était établit une collaboration. C'est le projet de transition de la ville qui constitue la dernière thématique abordée (vision, position dans celui-ci).

Les acteurs institutionnels rencontrés sont ceux qui ont connaissance du projet PERURSOL. Les entretiens ont visé à connaître leurs avis sur celui-ci (pertinence, adéquation avec le territoire, opportunités). Le but a été également d'amener les enquêtés à fournir des informations sur leur rôle dans le projet de la ville et sur sa pertinence. Une thématique sur l'activité maraîchère a été soulevée (connaissance du contexte agricole local et adéquation avec les orientations du projet d'autonomie alimentaire). Notons que la grille d'entretien présentée en annexe est une trame de base. Les interviews avec les acteurs institutionnels ont été réalisés de manière particulière en fonction de chacun. Des thèmes spécifiques ont été traités selon les personnes interrogées.

Les entretiens concernant les maraîchers sont numérotés de M1 à M7, ceux concernant les acteurs des circuits de distribution de D1 à D4. L'ensemble des acteurs institutionnels de I1 à I4.

Pour analyser les entretiens, des analyses thématiques ont été réalisées. Pour chacune des entrevues, des thèmes et sous-thèmes ont été dégagés afin d'analyser les points communs entre chacune, et mettre en liens ces points avec la technique. Les observations ont eu vocation à

compléter les analyses pouvant être tirées des entretiens. Ainsi, elles ont été conduites sur divers événements où les acteurs du projet de la ville étaient amenés à s'exprimer (réunions, journées d'informations, etc). Les observations participantes, ayant pour objectif de s'immerger du terrain, ont été réalisées lors de chantiers participatifs, de fêtes ou de divers événements organisés par les maraîchers eux mêmes.

PARTIE II – LES LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT DES ACTEURS AU REGARD DES DIMENSIONS D'ANALYSE

I- Deux profils de maraîchers sur le territoire albigeois

Des entretiens (numérotés de M1 à M7) ont été réalisés avec sept maraîchers, situés dans la ville d'Albi ou dans des communes alentours (Puygouzon, Lescure-d'Albigeois). Des observations participantes ont été menées en complément. Ainsi, j'ai pu participer à la fête de la permaculture, à des soirées et journées d'échange entre maraîchers et apporter ma contribution lors d'un chantier participatif sur une exploitation.

Le premier entretien a été conduit chez un maraîcher installé en GAEC²⁷ sur une exploitation familiale de cinq hectares de plein champ. Il possède 6000 m² de serres chapelles chauffées au gasoil. Au moment de l'étude, il travaillait avec deux salariés sur place, et avec deux vendeuses, engagées pour vendre sa production sur les marchés. Le deuxième, chez un « permaculteur » installé sur la zone de Canavières grâce au dispositif mis en place par la mairie. Il est locataire d'une parcelle de 1,3 hectares, ne possède pas de serre et travaille seul. C'est sur un terrain de six hectares (dont deux hectares ½ dédiés au maraîchage) que la troisième interview a été menée. La personne rencontrée dispose de 1500, 2000 m² de serres en plastique basique et d'une autre petite, chauffée, destinée à la production de plants. Elle s'est établie sous le statut de jeune agriculteur avec un associé, sur des terres héritées de son grand-père.

La rencontre suivante s'est faite sur un domaine maraîcher et viticole de 4000 m² (dont 1000 m² mis en culture). Le propriétaire dispose d'une serre classique en plastique, non chauffée, et d'une autre petite, construite de ses mains, pour concevoir ses propres plants. La cinquième entrevue s'est déroulée sur une propriété d'une surface de un hectare (dont 9000 m² en cultures). L'interviewé est installé sous le statut de cotisant solidaire²8, dispose d'une petite serre qu'il a fabriquée lui-même pour la culture de plants et d'une autre serre classique, en plastique. Enfin, les deux dernières personnes enquêtées sont des travailleurs du chantier d'insertion en maraîchage biologique, qui ont tous les deux en tête un projet d'installation.

Les entretiens et les observations qui ont été conduits, semblent montrer que les maraîchers locaux ont des fonctionnements et des logiques différentes. Une typologie indicative des maraîchers présents sur le territoire peut-être dressée, au regard des différentes dimensions d'analyses définies, à partir de la théorie de l'acteur-réseau : dimension sociale, rapport à l'activité maraîchère, dispositions cognitives, rapport à la technique, positionnement dans le projet d'autosuffisance alimentaire et vision de celui-ci. En complément de ce cadre d'analyse, nous utiliserons la grille de lecture du rapport au travail, définie par Paugam (2000).

1. Les «anciens» maraîchers, un groupe homogène au regard des logiques de fonctionnement

1.1 Dispositions sociales : une trajectoire similaire

Un premier groupe identifié, que nous nommerons ici les « anciens » maraîchers, regroupe des acteurs aux dispositions sociales similaires. Ils sont installés sur des terres ou des exploitations

²⁷ GAEC signifie Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. C'est une forme de société civile agricole de personnes qui existe depuis 1962 permettant à des agriculteurs de travailler en commun en s'associant, dans des conditions proches de celles des exploitations familiales.

²⁸ Un cotisant solidaire, est une personne physique ou morale exerçant le métier d'agriculteur sur une petite surface. Cette surface implique des cotisations à un organisme de protection sociale tel que la MSA, cette superficie agricole est inférieure à la moitié de la Superficie Minimum d'Installation (SMI) mais supérieure ou égale à 1/8^e de SMI ou si la personne exerce une activité non salariée agricole requérant un temps de travail au moins égal à 150 heures et inférieur à 1 200 heures par an. La Confédération Paysanne demande que les agriculteurs installés soient reconnus comme des paysans de plein droit (63 000 en 2012) car ce statut limite l'accès aux droits tels que la retraite et la maladie, seul l'accident du travail est couvert.

familiales: « mes grands-parents étaient maraîchers aussi. Mes parents étaient maraîchers », « mes grands-parents faisaient ce métier là aussi dans les années 1950 [...] mes parents, ma mère a repris en 74 de ma grand-mère, et moi j'ai repris, j'ai commencé à bosser en 94 et j'ai repris en 2000 en société en GAEC » (M1), « alors la famille avait déjà des terrains », « mon grand-père avait des terrains » (M3). Ils se situent sur la ceinture verte autour de la ville. Ils s'inscrivent dans une logique d'ethos entrepeunariale²⁹, c'est-à-dire qu'ils développent leur activité avec la volonté de s'étendre à la fois en termes de chiffre d'affaire, de surface exploitable et de volume de production (logique de rentabilité). Ils ont suivi des études agricoles « classiques ».

1.2 Rapport à l'activité maraîchère : une vision négative de leur métier et des difficultés financières qui orientent les stratégies des acteurs

Malgré une véritable passion pour ce qu'ils font : « Oui depuis toujours, dès que j'ai commencé à marcher, je plantais des coquelicots dans le sable, quand j'avais le temps, j'aidais mes parents. J'ai commencé à conduire un tracteur je devais avoir dix ans et [rire] non depuis toujours » (M1), « j'ai toujours voulu faire ça » (M3), ces acteurs ont un rapport à l'activité maraîchère relativement négatif. Ils possèdent une vision péjorative de leur métier. Ils le qualifient de travail pénible, fatiguant, et très prenant : « C'est un métier pas facile [...] il fait froid l'hiver, il fait chaud l'été, on bouge beaucoup de poids [...] on fait des heures, on fait des heures [...]. Et il n'y a pas de vacances l'été » (M1), « c'est pas évident » (M3). Cette sensation est accentuée par l'impression d'être perçu négativement par les habitants du quartier alentour, ce qui entraîne une déficience de la reconnaissance sociale du travail (homo sociologicus) fourni à leur égard. Notons, qu'ils se sentent également en position d'isolement. Cet élément peut s'expliquer, entre autre, par un manque de solidarité entre maraîchers situés à proximité. Ils ne communiquent pas, ou très peu entre eux. Pour pallier à ces soucis, ils s'intègrent à des réseaux qui se situent en dehors du monde agricole (association de commerçants, activités sportives). C'est une façon pour eux de montrer que, malgré leur métier (et les stéréotypes que la population peut en avoir), ils participent à la vie du quartier: « C'est pour montrer aux gens qu'on participe un peu au village voilà [...] Pour montrer qu'on est quand même ouverts [rire] qu'on est pas là juste pour faire du pognon » (M1), « on vend pas sur place, donc ca nous apporte rien, c'est plus s'impliquer là-dedans pour faire vivre le village, on fait le carnaval, on fait en général un repas par an, une tombola à noël » (M3). Ce désir de montrer une image positive du métier de producteur, les amène à s'impliquer dans la vie du quartier, comme pour insérer l'activité agricole dans la vie sociale locale. C'est une façon de montrer qu'on peut être un exploitant agricole, sans pour autant cesser de se sentir et d'agir en tant qu'habitant (ALBALADEJO, AURICOSTE, DUVERNOY, 2003). Cette adhésion à la vie du quartier, permet aussi de faire face au manque de solidarité et d'entraide entre les « anciens » maraîchers, localisés proches les uns des autres. En effet, en cas d'aléas ou de problèmes de quelconque nature, ils préfèrent s'appuyer sur des réseaux situés hors de la sphère agricole : « il y a aussi l'intérêt de rencontrer d'autres artisans et professionnels, et d'avoir plus de facilité si on a des travaux à faire, d'avoir des contacts avec » (M3). Pourtant, les enquêtés affirment se connaître entre eux, être amis et membres de la même association : « on est très copain » (M1 en parlant de M3).

Les circuits de distribution privilégiés par les personnes rencontrées de ce premier groupe, sont ceux qui sont en vente directe, et notamment les marchés de plein vent (où ils ont une clientèle fidélisée). Ce mode de distribution invite les producteurs à un déplacement de leur terrain traditionnel, vers celui des consommateurs. Ce contact avec les clients peut permettre aux producteurs un développement de leurs aptitudes relationnelles, ce qui va favoriser l'élargissement de leur réseau social (DUFOUR et LANCIANO, 2012), et les sortir, en partie, de leur sentiment d'isolement. Par ailleurs, le contact avec la clientèle est aussi vu comme le moyen d'obtenir une certaine gratification et reconnaissance sociale du travail fourni (homo sociologicus) : « quand ils achètent chez nous, ils ont confiance », « quand ils nous disent ah ils sont beaux vos légumes, ça fait toujours plaisir » (M1). La vente sur les marchés est aussi un outil permettant aux producteurs de connaître les attentes des clients et les évolutions du marché des fruits et légumes : « parce qu'on

²⁹ M. SAMAK, « Les conditions pratiques d'un engagement économique et moral. Les maraîchers biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes ». Revue d'Études en Agriculture et Environnement, n°94, 2013, pp 93-116

avait le contact avec la clientèle, on pouvait adapter ce qu'on faisait par rapport à ce que recherchent les clients et voilà » (M1). Ils se retrouvent confrontés à une clientèle de plus en plus demandeuse de produits locaux, biologiques, et dans le même temps qui souhaite consommer toutes sortes de fruits et légumes en toutes saisons.

Les producteurs interrogés ont fait le choix de cultiver une grande diversité de légumes pour offrir des gammes les plus diversifiées possibles sur les marchés. C'est aussi une façon pour eux de faire face à la concurrence sur les marchés. La gestion de multiples variétés de cultures est une des difficultés rencontrées par ces maraîchers. En plus des légumes qu'ils produisent eux-mêmes, ils s'approvisionnent auprès d'un grossiste en fruits et légumes qu'ils revendent sur les marchés. Pour sélectionner les produits qu'ils souhaitent revendre, ils s'imposent deux critères qu'ils jugent de qualité. Premièrement, il faut que les fruits et légumes soient produit selon des méthodes semblables aux leurs (agriculture raisonnée, cf. partie suivante), voire labellisés agriculture biologique. Ensuite, pour répondre aux exigences des consommateurs concernant la localité des produits, ils essayent au maximum d'acheter et de revendre des produits français. Ce souhait ne peut pas toujours être satisfait. Le grossiste le plus proche se situe à Castres, soit à un peu plus de quarante kilomètres d'Albi. Certains légumes sont réclamés de façon constante, sur toute l'année (notamment le brocolis et la carotte). Pour que leurs clients ne soient pas dans l'obligation d'aller chercher ces produits chez un concurrent, ils sont parfois dans l'impératif de s'approvisionner en produits espagnols. Or, les étiquettes indiquant la provenance des légumes, freine l'acte d'achat, chez certains consommateurs lorsque celle-ci indique « provenance Espagne » : « quand on prend des carottes espagnoles c'est pas du tout la même qualité, c'est pas du tout la même tenue, il n'y a pas photo [...] on en vend moins, il y a moins de vente » (M3). Mais cette méthode de travail leur permet tout de même d'obtenir une certaine sécurité financière (homo œconomicus). C'est une source de revenu sûre, et une manière de garder leurs employés, si jamais ils se retrouvent avec un trou de production : « ça sert à faire un complément de revenu, ça sert aussi à garder mes vendeuses, parce-que sinon il y a des saisons où les vendeuses j'aurai pas de marchandises pour les payer » (M1).

Le terme financier revient d'ailleurs à plusieurs reprises dans les entretiens. Leur inscription dans une logique de rentabilité vient, en grande partie, de crédits d'investissements à rembourser et des salaires des employés à assumer chaque mois. Les producteurs peinent à trouver une situation financière stable, ce qui conduit à une faible reconnaissance de leur travail (homo œconomicus): « on a pas les moyens financiers pour employer quelqu'un », « financièrement on va attendre un petit peu, là on est plus dans la phase de stabilisation », « au bout de cinq ans on arrive pas à en vivre encore » (M3). Les difficultés financières sont les principales sources d'entraves citées par les maraîchers. Pour tenter d'accroître au mieux leur rentabilité et réduire leurs soucis boursiers, ils multiplient les modes de commercialisation : vente sur place, magasins de producteurs, paniers : « j'ai rajouté le petit local de vente [sur place] » (M1), « l'intérêt avec les paniers c'est que on a à peu près une vingtaine par semaine, toute l'année, donc en hiver quand il fait froid, mauvais ou autre, on sait qu'on a les paniers, donc voilà, alors que sur les marchés s'il fait mauvais on a une chute de clients. C'est intéressant, voilà » (M3).

Une dernière difficulté qui semble pertinente à souligner, pour la suite de l'étude, est l'accès à une main d'œuvre formée dans le domaine du maraîchage. Lorsqu'ils engagent quelqu'un, ils se retrouvent dans l'obligation de former la personne, ce qui représente un coût, à la fois en terme de temps, mais également financier. Par ailleurs, ils peinent à fidéliser leur main d'œuvre. Les employés restent rarement plus de quelques mois : « j'ai pas de propositions de main d'œuvre formée [...]. Donc c'est un peu un placement à chaque fois [...] le plus souvent ils font trois mois, six mois, c'est court, mais bon voilà, c'est un métier il faut que ça plaise » (M1).

1.3 Dimensions cognitives : une transition en culture biologique compliquée

Nous venons de voir que les « anciens » se retrouvent confrontés à une clientèle de plus en plus demandeuse de produits biologiques. N'étant pas en culture biologique, ils ont parfois du mal à faire face à la concurrence des producteurs biologiques, se trouvant sur les mêmes marchés : « il y a un collègue qui s'est installé, qui vient vendre au marché couvert à Albi, qui fait du bio. Il a récupéré une partie de ma clientèle, parce-que les gens achètent bio » (M1), « je perds pas mal de

clients parce qu'on n'est pas en culture biologique » (M3). Pour s'adapter à la demande, ils ont fait le choix d'orienter leurs pratiques culturales vers une agriculture raisonnée³⁰.

Ils souhaiteraient s'orienter vers des pratiques agricoles biologiques, mais opérer une transition vers ce mode cultural représente pour eux un risque. Nous entendrons ici par risque, un événement non souhaité (JACQUIOT, 2010). Ici, il résulte d'une construction basée sur les dispositions cognitives des acteurs. On est pas dans une reconnaissance du danger, mais dans une construction de ce dernier. Cette construction étant fonction des outils, des ressources (notamment cognitives) que les acteurs mobilisent et mettent en œuvre (CLAUDE, 2003). En effet, ils ne possèdent pas, selon eux, les compétences nécessaires pour y parvenir : soit ils n'ont pas appris à cultiver en biologique au cours de leurs études agricoles, soit leurs parents et grands-parents n'utilisaient pas cette méthode : « on m'a pas appris à faire du bio » (M1), « c'est trop compliqué » (M3). Selon Alter (2000), l'introduction et la propagation d'une innovation (ici les techniques de cultures biologiques) provoquent une remise en question des pratiques (souvent routinières) qui pouvaient faire consensus. Ces routines peuvent être, pour les personnes, un réflexe, la tradition, la facilité, la certitude, le confort. Changer ces routines peut provoquer des résistances et des difficultés. Premièrement, cela nécessite un effort d'apprentissage, et représente un coût en termes de temps. Les « anciens » maraîchers affirment déjà en avoir peu pour eux. Le temps passé à réapprendre une façon de produire, peu représenter des heures perdues, en quelque sorte, à travailler la terre. C'est aussi prendre le risque de mal faire, et de mettre en péril la production. Ils se retrouvent dans la peur de mettre en danger financièrement leurs exploitations (situation non souhaitée), alors qu'ils peinent déjà à s'assurer une stabilité financière.

1.4 Rapport à la technique : l'usage de serres chauffées comme outil indispensable à l'activité maraîchère

Pour s'assurer la meilleure production possible, la technique, et plus particulièrement l'usage de serres chauffées, est vue comme indispensable à leur activité. Elles permettent de protéger les cultures et de produire des plants et des semis. Ils utilisent différents types de serres : « j'ai aussi des petits tunnels, aussi de huit par quarante, il y a beaucoup de déperdition thermique puisqu'il y a toute la partie qui touche l'extérieur, et après pour chauffer hors gel chaque tunnel il faut un système de chauffage avec la possibilité qu'il peut tomber en panne, et le système de la serre chapelle, c'est une grosse superficie, donc il y a moins de déperdition thermique, parce-que tout ce qui est pied droit à l'intérieur, ça n'a pas de contact, comme un tunnel, avec l'extérieur, il y a la couverture qui a moins de déperdition, et le système double paroi gonflable [...] avec deux chauffages. Il y a un chauffage qui peut chauffer la totalité d'une dizaine de degrés d'amplitude, si je mets moins zéro degré jusqu'à moins dix, je peux protéger hors gel et le deuxième chauffage sert au cas où le premier tombe en panne » (M1), « on a 1500 m², 2000m² de tunnels, oui, des tunnels classiques [...] Serres chauffées on a juste une petite serre dans laquelle on fait pousser les plants [...] qu'on met hors gel à cette saison » (M3). Notons que les chauffages utilisent du fuel pour fonctionner, ce qui complique également la transition en culture biologique. Par ailleurs, l'emploi de serres plus « écologiques » nécessiterait un investissement, mais nous avons vu précédemment que les « anciens » producteurs parviennent difficilement à trouver une stabilité financière.

1.5 Positionnement dans le projet d'autonomie alimentaire : un sentiment de mise à l'écart

Concernant le projet de transition de la ville, ils en ont une vision positive. Déjà ce projet peut permettre, selon eux, une valorisation de l'activité maraîchère. Créer une dynamique autour de ce secteur d'activité, et inciter de nouveaux porteurs de projets, peut favoriser des réseaux d'échanges et d'entraide : « quand il y a une dynamique de maraîchage sur une ville, c'est que du positif. Quand on est seul à produire dans un coin, on est tout seul, donc il n'y a aucun organisme qui aide, il y a aucune dynamique, pas d'entraide, voilà, il y pas d'économie autour de ça. Si demain il y a 20,30 maraîchers sur Albi, il y a la place hein, ça fait une dynamique derrière, il y

Par agriculture raisonnée, ils entendent l'utilisation de produits phytosanitaires seulement lorsque c'est nécessaire. Il n'y a pas de traitements préventifs.

aura aussi une association, des organismes qui permettront de s'équiper, d'acheter du matériel en commun, enfin plein de choses quoi! » (M1).

Dans l'un de ses discours³¹, l'élu en charge du projet d'autosuffisance alimentaire, a mentionné sa volonté de favoriser et d'intégrer les maraîchers situés sur la ceinture verte, autour de la ville. Pourtant, les enquêtés mentionnent ici, que le projet leur paraît lointain et qu'ils ne se sentent pas intégrés au sein de celui-ci. Ils en ont eu connaissance par la presse, les médias et les réseaux sociaux, et précisent que jamais personne de la municipalité ne les a contactés dans le cadre de l'autonomie alimentaire de la ville : « après on a eu aucun élu, aucun, enfin personne quoi » (M3).

Concernant le partenariat annoncé entre les maraîchers et les grandes surfaces, les interviewés ici présents, ne semblent pas y être très favorables. Ils les désignent d'une part, comme responsables du déclin des maraîchers, ou comme de trop grandes concurrentes : « les grandes surfaces ont fait disparaître les primeurs [...] à une époque, les grandes surfaces ont dit : on n'achète plus directement au local, on fonctionne par des centrales d'achat, donc ils ont un peu laissé tomber le local quand même [...] c'est eux qui ont tout fait périr quarante ans en arrière », « de temps en temps, sur les marchés, on entend : à Leclerc c'est moins cher [...] dans les grandes surfaces on trouve de tout en toutes saisons, il y a ça aussi, tout au même endroit, c'est pratique » (M1), « parce-que de temps en temps, sur les marchés : ah beh teh, à Leclerc, c'est moins cher, comment ca se fait tout ca, bon il v a aussi le fait que les gens sont, entre guillemets, pas trop éduqués à la saisonnalité des produits » (M3). Vendre leurs productions à ce type de structure, est également trop contraignant pour eux, car il faut être en capacité de les alimenter en grande quantité et de manière constante. Pour ce faire, ils seraient dans l'obligation de se spécialiser sur un faible nombre de cultures, ce qui ne leur permettrait plus d'alimenter leurs marchés, auxquels ils sont très attachés: « pour faire les marchés, c'est plus compliqué si on a que des carottes » (M3). Un échange marchand avec les grandes surfaces nécessite également de passer par un intermédiaire. Les producteurs peuvent donc se sentir privés du contact avec les consommateurs, par l'aval de la filière (DUBUISSON et GIRAUD, 2010). La commercialisation en circuits courts peut être aussi une façon, pour les maraîchers, de reprendre la main sur la gestion des exploitations (les intermédiaires rattachés aux grandes surfaces imposent souvent des volumes de production et les prix), de garder son indépendance, et d'acquérir une nouvelle autonomie dans le travail (LE CARO ET DANIEL, 2007).

L'un des maraîchers accuse même l'une des grandes surfaces locales, d'utiliser le projet de la ville pour son image : « A l'époque, les grandes surfaces, pour pas dire bon Leclerc, parce-que c'est lui qui se récupère la chemise, qui se redore la chemise on va dire, ils ont tout laissé tomber quoi, eux ce qui les intéressaient dans les années 70-80 c'était le prix, il fallait un prix pas cher, revendre pas cher, et voilà, il fallait que les gens achètent pas cher, donc le légume il venait de n'importe où, voilà! Sauf que la mentalité du client est en train de changer, du coup les grandes surfaces hein vous voyez, c'est des opportunistes, ils font croire qu'ils sont là pour faire du social, mais ils sont là en premier pour faire du pognon, c'est des capitalistes quand même. Donc, bon le plus fort, c'est quand même Leclerc qui a retourné sa chemise, enfin sa veste, quoi » (M1).

Si l'on reprend la grille d'analyse de Paugam, on constate ici que les maraîchers semblent avoir un rapport négatif à leur métier. D'un point de vue économique, ils peinent à trouver une situation financière stable. C'est la recherche de rentabilité qui guide leurs pratiques, et ils multiplient les stratégies pour répondre à cette logique. Concernant la dimension de l'homo faber, celle-ci ne semble pas satisfaite non plus. D'après Dufour et Lanciano³², la satisfaction au travail des maraîchers, vient en premier lieu d'une cohérence entre leur manière de travailler et leur conception de l'agriculture dans son rapport à la société. Ici, les personnes interrogées sont confrontées à des stéréotypes de la part de la population. Ils se retrouvent également face à des consommateurs de plus en plus exigeants, concernant les modes de productions. Malheureusement, ils ne parviennent

³¹ Journée « aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité », au Domaine de La Mouline à Albi, le 2 mars 2017

³² A. DUFOUR, E. LANCIANO., «Les circuits courts de commercialisation: un retour de l'acteur paysan?», *Revue Française de Socio-Economie*, n°9, janvier 2012, pp. 153-169

pas à adapter leurs pratiques à ces évolutions. Pour assouvir la dernière variable, qui est celle de l'*homo sociologicus*, on constate que les producteurs développent diverses astuces, notamment par leurs circuits de distribution, et l'adhésion à des réseaux hors monde agricole.

2. Les « néo-maraîchers » : un groupe hétérogène

Malgré un certain nombre de caractéristiques communes, nous allons voir que les « néomaraîchers » ne s'accordent pas sur tous les points, au regard des différentes dimensions d'analyse.

2.1 Dispositions sociales : une motivation commune de reconnexion à la terre

Les « néo-maraîchers » ont des fonctionnements et des logiques différentes de celles des maraîchers du premier groupe. Ils sont installés sur des exploitations de plus petite taille que les « anciens », en permaculture ou en agriculture biologique. Ils ne sont pas issus du monde agricole, répondent à une motivation commune de reconnexion à la terre, et ne s'inscrivent pas dans une logique de rentabilité : « je voulais retourner dans la nature », « mon but c'est de produire des fruits et des légumes, avec une qualité gustative et nutritive, en respectant au maximum l'environnement [...] c'est à petite échelle, et ça le restera toujours » (M2), « je dirais qu'on s'est payé le luxe avant d'avoir quarante ans, de retourner à la terre, de changer complètement de vie », « c'est une micro, j'allais dire une micro entreprise, faut pas dire ça. Au secours, faudra couper [rire] » (M4), « Je préférerais faire moins et de bonne qualité » (M5). Ils ne cherchent pas à produire en volume, mais à produire des légumes qu'ils qualifient de qualité. Ils revendiquent une agriculture biologique « et même plus que bio » (M2).

Ici, deux cas d'installation : soit l'acquisition des terres s'est effectuée via le dispositif mis en place par la mairie (M2), soit par un achat des parcelles, à titre personnel (M4 et M5).

Leur choix de se reconvertir professionnellement vers le maraîchage vient en réponse à des aspirations et une philosophie de vie spécifiques. Premièrement, la notion de liberté est très présente chez ces maraîchers. Par liberté, ils entendent être le plus indépendant possible, c'est-à-dire ne pas dépendre des banques (crédits d'investissements), travailler pour soi, être le plus possible « en dehors du système ». C'est ce qui peut expliquer, par ailleurs, que ces maraîchers cherchent à faire le plus de choses possible par eux-mêmes : « je veux être libre », « En fait mon but c'est de pas travailler pour payer des crédits [...] c'est pour ça aussi que ce sera à petite échelle, parce que j'ai pas l'intention d'avoir cinquante employés [...] je veux pas rentrer dans le système de produire là pour payer et rembourser des trucs » (M2), « mais on voulait être le plus indépendant possible, en fait, nous, notre but, c'est de vraiment être indépendant » (M4), « j'ai une petite serre que j'ai construite moi-même» (M5), « je construirai moi-même » (M6).

Ensuite, c'est la notion de temps qui revient à plusieurs reprises dans les enregistrements. Les « néo-maraîchers » aspirent à avoir du temps pour eux, en dehors de leur activité sur l'exploitation, pour leur famille ou leurs amis, par exemple : « ma seule richesse à moi, en fait, c'est mon temps » (M2), « j'ai pas envie de passer là quinze heures par jour à travailler » (M4), « Tous les matins, c'est moi qui emmène mes enfants à l'école » (M5). C'est donc dans l'optique de faire converger philosophie et pratique (homo faber) que ces acteurs ont fait le choix de se tourner vers l'activité maraîchère. D'une part, elle leur permet de vivre selon des valeurs importantes à leurs yeux, mais elle est aussi une façon de montrer leur militantisme pour des modes de production et de consommation plus alternatifs.

2.2 Rapport à l'activité maraîchère : une valorisation de leur métier

Leur activité représente pour eux une forme d'engagement politique. C'est une façon de s'opposer au mode de production et de consommation dominant (agriculture conventionnelle, consommation de masse, grandes surfaces) : « c'est pour les court-circuiter qu'on essaie de mettre tout ça en place [en parlant des grandes surfaces] » (M5).

Cette volonté de faire converger philosophie et pratiques vient favoriser le rapport qu'ils entretiennent avec leur métier, au regard de la dimension de l'homo faber. C'est, par ailleurs, ce qui

leur permet d'avoir une vision très positive de leur travail, contrairement aux premiers maraîchers.

C'est la vente à la ferme qui est le circuit de distribution privilégié des acteurs identifiés dans ce second groupe. En parallèle de leur activité principale, ils développent des lieux de vie, de festivité et de partage sur leurs parcelles (fêtes, chantiers participatifs, bar associatif...). Ils ne ressentent pas un sentiment d'isolement comme les « anciens » maraîchers, ou d'être perçus négativement par les habitants des quartiers alentours. Premièrement, leur proximité géographique de la ville favorise une insertion de l'activité dans la vie locale. Ensuite, l'usage qu'ils ont de leurs exploitations, permet à leur espace de vie, de travail et de marché, de coïncider, ce qui favorise un « rapprochement ville et campagne » (DUFOUR et LANCIANO, 2012). Par surcroît, ces échanges entre vie urbaine et « vie agricole » est source de reconnaissance sociale et de gratification de leur activité (homo sociologicus). Notons également, que ces maraîchers ont bénéficié d'un certain engouement médiatique, que ce soit dans le cadre du projet d'autosuffisance alimentaire ou à titre personnel: « il y en a eu beaucoup [des journalistes] à Canavières, on peut dire qu'il y a eu toute la presse qui est venue, que ça soit télé, radio, un peu la presse écrite. Là il y a RTL qui doit venir avec [l'élu en charge du projet de la ville] en fin de matinée » (M2), « il est venu [l'élu en charge du projet de la ville] avec une équipe de TF1 » (M4), « j'ai eu un article de la dépêche, ça m'a trop aidé » (M5). Cet emballement de la part des journalistes favorise la dimension de l'homo sociologicus.

Il existe, chez ces maraîchers, un réel désir de créer des réseaux d'entraide et de solidarité entre pairs : « je pense que c'est primordial de s'unir et de discuter, d'échanger » (M4), « Déjà il faudrait nous fédérer, parce qu'on est chacun dans notre terrain, on parle pas, je suis jamais allé parler avec les autres, on devrait. Il y a des groupements partout, dans tous les départements il y a des GAB des groupements d'agriculteurs bio et dans le Tarn il v est pas quoi. » (M5). Certains communiquent et mènent des « actions » ensemble (organisation d'événements, échange de plantes, prêt de matériel) : « Avec M2 de temps en temps, on fait des choses ensemble, on fait des journées participatives, à droite à gauche » (M4). L'un des maraîchers a créé une association pour regrouper les producteurs présents sur la zone de Canavière, avec pour but d'acheter du matériel en commun, et avec pour objectif, de fédérer l'ensemble des adhérents sous forme de coopérative : « c'est moi qui l'ai créée avec d'autres maraîchers [...] pour se regrouper, pour éventuellement acheter du matériel en commun, ou des trucs comme ça [...] le but normalement de l'association, en tout cas dans l'avenir, c'est de faire peut-être une coopérative ou pour vendre des choses en commun, des choses comme ça quoi » (M2). Mais ce projet s'est retrouvé confronté à des tensions existantes entre les exploitants présents sur cette zone. Les diverses observations menées, notamment au sein du mouvement local des Incroyables Comestibles, amènent à penser que ces distensions viennent de désaccords politiques, entre le collectif et la municipalité. Le comité local reproche à la mairie de leur avoir « volé », en quelque sorte, l'idée d'autosuffisance alimentaire, et de les avoir écarté du projet. Certains maraîchers, présents sur la zone de Canavières, font partie de ce collectif et s'inscrivent dans une forte opposition à l'élu en charge du projet de transition de la ville. De ce fait, ils se sentent mis à l'écart et non soutenus par la mairie, à l'inverse d'autres maraîchers qui bénéficient de « faveurs » de la mairie (cf partie 2.5). Divers éléments viennent accentuer le conflit entre le mouvement local et la ville. Premièrement, un projet de label « villes et villages comestibles » entre la mairie, la coordination nationale des Incroyables Comestibles et le label « Ecocert » est en construction. Le collégial local accuse de ce fait le système (en parlant de la mairie) de vouloir « Tout labelliser »33. Ils reprochent ainsi à la commune d'être « dans l'image »34, plutôt que de réellement avancer dans l'objectif de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Enfin, le projet qui alimente le plus le débat, est celui de La Ferme de la Renaudié. Il s'agit d'une vieille ferme, classée comme patrimoine, entourée de huit hectares de terres agricoles non utilisées. Aux yeux du comité local, ces terrains devraient être employés pour installer de nouveaux maraîchers, ou pour mener des actions de potagers partagés. En réalité, c'est un magasin de bricolage qui devrait voir le jour, avec a priori, l'accord de la mairie pour la réalisation de ce projet.

Soulignons par ailleurs, que le foncier (trouver des parcelles) est cité comme l'une des principales difficultés, notamment à cause de la guerre entre construction urbaine et terres agricoles

Membre des Incroyables Comestibles au niveau local, lors d'une soirée organisée par le collectif 14 Ib.

et du coût des terrains : « j'ai pas encore les moyens, quand j'aurais les moyens, je pourrai m'installer ici » (M6), « le foncier, c'est l'outil de travail, c'est très dur de trouver des terres » (M4), « j'avais pas les moyens d'acheter des terrains » (M2).

Enfin, étant majoritairement sur des installations relativement récentes (entre six mois et deux ans), leur activité n'est pas encore rentable, et les « néo-maraîchers » ne bénéficient pas encore de la reconnaissance financière escomptée (homo œconomicus).

Pour terminer sur le rapport que les « néo-maraîchers » entretiennent avec leur activité, on constate que, bien que la vente sur place est le circuit de commercialisation privilégié, ils tendent à multiplier leurs canaux de distribution (magasins de producteurs, systèmes de livraisons de paniers, cuisine centrale de la ville). A l'image des « anciens » maraîchers, la proximité entre producteurs et consommateurs est primordiale : « commercialiser directement du producteur au consommateur voilà donc c'est ça le projet » (M7). Ils ont tous pour projets d'intégrer un ou plusieurs marchés, mais étant de nouveaux arrivants, ils identifient ce type de circuits comme pouvant être difficilement accessibles : « il y a déjà d'autres personnes, donc il y en a déjà qui vendent et qui ont leurs clients et tout » (M2), « parce que les marchés, il faut que ça prenne quoi alors je sais pas, faut parvenir à se faire sa place » (M4). D'une part, il faut parvenir à obtenir un emplacement sur ces derniers, et d'autre part, il faut « attirer » les clients, et faire face à la concurrence de producteurs déjà installés depuis plusieurs années et qui ont leur propre clientèle fidélisée. Ensuite, les marchés nécessitent d'avoir une production en quantité suffisante : « je serais motivé, mais j'ai pas, je suis pas sûr d'avoir assez de production » (M5).

Un nouveau marché doit voir le jour à Albi, le marché du Castelviel. Il sera destiné prioritairement aux maraîchers installés sur la zone de Canavières, et aux producteurs adoptant des méthodes de production éthiques (permaculture, agroécologie, agriculture biologique). Ce futur marché est cité comme un possible circuit de distribution par les « néo-maraîchers ». Mais à l'heure d'aujourd'hui, ils disposent de très peu d'informations à son sujet. Les informations qu'ils ont de ce lieu viennent, pour l'instant, de sources informelles (bouche à oreilles, rumeurs).

2. 3 Dimensions cognitives : des difficultés éprouvées concernant des techniques de production

La production de plants est l'une des difficultés qui ressort dans les entretiens. Soit les maraîchers ne possèdent pas le matériel nécessaire, soit ils n'ont pas les compétences et l'expérience requises pour y parvenir : « je suis pas trop équipé pour en faire » (M2), « en fait j'y arrive pas » (M5). Soulignons qu'il n'y a pas de producteurs de plants biologiques, destinés à des professionnels dans la région, ce qui complique l'approvisionnement : « Ouais un vrai professionnel dans le Tarn, ça marcherait bien » (M4), « Alors c'est trop dur à trouver dans le Tarn [...] mais on galère à se fournir en plants » (M5).

Les maraîchers installés en permaculture affirment plutôt bien comprendre le fonctionnement de cette discipline et l'adapter à leurs terres. En revanche, les maraîchers qui cultivent en agriculture biologique parviennent difficilement à pratiquer les techniques de la permaculture : « Moi c'est comprendre ma terre [rire] pour moi c'est ça le plus dur quoi, de savoir tout, quand semer, quand travailler, quand arroser [...] Mais si tu veux, moi j'ai l'impression que [la permaculture] c'est trop, ça dépend de trop de paramètres, j'ai l'impression enfin voilà, pour moi, voilà c'est compliqué si t'interagis là, si t'as beaucoup de soleil, si t'as des arbres, si t'as pas d'arbres, si t'as pas, tu vois, tu recrées, pour moi, la permaculture c'est recréer un écosystème parfait qui tourne tout seul, qui est autosuffisant, enfin et moi je vais mettre toute une vie pour arriver à ça je pense, tu vois ce que je veux dire ? » (M5).

2. 4 Rapport à la technique : des acteurs peu favorables à l'usage de serres chauffées

Nous avons vu que la difficulté à produire ses propres plants peut venir du manque de matériel nécessaire. Cette absence d'outils peut s'expliquer par un rapport à la technique particulier. En effet, la culture de plants est contrainte à l'usage de serres chauffées. Pour les « néo-maraîchers » ancrés dans l'éthique de la permaculture, l'utilisation de ce type de matériel peut apparaître comme contre-nature : « c'est pas notre but ici [d'utiliser des serres chauffées] notre but c'est vraiment de

faire le plus simple possible » (M4), « Les serres chauffées, c'est pas forcément très compatible [avec la permaculture] » (M2). Ces acteurs s'inscrivent dans une opposition à toutes formes de mécanisation, ou d'utilisation d'intrants chimiques : « pas de mécanisation » (M2), « Zéro [engrais] », « C'est à la main [le désherbage] » (M6). Ils sont également très attachés au respect de la saisonnalité des fruits et légumes : « Parce que eux [les agriculteurs conventionnels] ils mettent beaucoup d'eau en fait, soit ils mettent beaucoup d'eau, soit ils mettent du chimique, c'est pas possible parce que si c'est pas la saison ça va pas bien donner en fait, il y a tout hein, même les choux, il y a différentes saisons » (M6).

Par contre, les maraîchers un peu moins ancrés dans l'éthique permaculturale sont moins hostiles à l'utilisation de serres chauffées et à l'emploi d'outils mécaniques (tracteurs) : « ça dépend quelle énergie tu fais quoi, si c'est du pétrole ou ça dépend comment tu chauffes ta serre quoi, mais pour moi c'est pas incompatible, faut savoir quelle énergie utiliser. Pour moi, c'est bien, si j'avais tout un système avec des panneaux solaires, je trouve que c'est bien. Tout le monde a besoin d'énergie, tu vois j'ai besoin d'énergie dans l'autre serre » (M5). L'usage de serres chauffées peut être rendu possible selon la source d'énergie utilisée pour les faire fonctionner.

2. 5 Positionnement dans le projet d'autonomie alimentaire : des avis mitigés

C'est au regard de cette cinquième dimension d'analyse qu'apparaissent les plus grandes différences entre les « néo-maraîchers ». Les entretiens et les observations participantes qui ont été conduits amènent à une identification de trois cas : un premier où l'installation s'est opérée via le dispositif mis en place par la mairie et avec une vision positive du projet de la ville ; un deuxième où l'acquisition des terres s'est opérée personnellement avec une vision mitigée de l'autonomie alimentaire ; et une troisième situation, où l'achat des terres s'est également faite à titre privé, mais avec une vision très négative de l'autonomie alimentaire (et des organisations professionnelles agricoles).

Dans les deux premières situations, les maraîchers se sentent comme membres à part entière dans l'objectif de transition de la ville. A contrario, la mairie ne semble pas les positionner de façon égale dans son projet. Les maraîchers qui se sont installés à titre personnel, ont le sentiment d'être mis un peu à l'écart : « je leur ai clairement dit que je défendais la ville [...] je leur ai dit moi je vous aiderais à mon niveau autant que je peux, je veux, j'estime faire partie du projet d'autosuffisance [...] ils ont tout intérêt à faire de la publicité des maraîchers que la mairie a installés etc... donc c'est pour ça qu'on est un petit peu en retrait quoi, ils nous ont bien fait comprendre qu'ils nous mettent pas de côté, mais on est un peu en retrait » (M4). Malgré ce choix de mise à l'écart des producteurs installés hors dispositif, la mairie fait usage de leur exploitation pour « faire de la pub » sur son projet de transition : « je l'ai vu deux fois [l'élu en charge du projet de la ville], une fois il y a pas très longtemps, parce qu'il est venu avec une équipe de TF1 » (M4). En revanche, on peut supposer qu'acquérir une certaine notoriété, via les médias, favorise le sentiment de faire partie de la concrétisation de l'autonomie alimentaire (ce qui n'est pas le cas des « anciens » maraîchers, qui se sentent isolés du projet).

Dans le premier cas, on constate une vision plutôt positive du rôle de la municipalité. On peut éventuellement en déduire que cela provient de l'aide apportée par la mairie à certains maraîchers, installés via son dispositif. Les producteurs, n'étant pas dans une opposition à la municipalité, bénéficient d'une attention particulière : « la mairie, voilà ils aident, par exemple », « ils nous aident plus ou moins [...] déjà là, l'association je vois on a eu une subvention là de 3 200 euros, voilà, on est aidé pour acheter des trucs quoi, puis après, là le puits [sur l'exploitation] c'est la mairie qui l'a financé [...] et l'électricité, c'est pareil, de mettre le compteur et tout, voilà c'est des choses en moins qui coûtent chères et qu'on a pas à financer nous, donc voilà, c'est pas mal » (M2). Par ailleurs, il peut y avoir une forme de reconnaissance envers le dispositif mis en place par la mairie : « déjà moi, ça me convient bien puisque j'avais pas les moyens d'acheter des terrains, puis j'avais pas forcément envie d'acheter des terrains, donc c'est vraiment ce qui coûte le moins cher », « si on est un petit peu patient, c'est vraiment ce qui coûte le moins cher », « et puis surtout, ça correspondait vraiment à ce que je voulais faire par rapport à l'agroforesterie et tout il y a pas mieux que ça, et du coup en plus il est vraiment unique comme terrain. Ça m'allait bien, en plus je

suis bien placé par rapport à la ville, pas loin et tout, et aussi par rapport à la visibilité et tout. Donc il y a pas mieux voilà quoi, j'ai un puits donc de l'eau à volonté dans une nappe donc ça aussi c'est niquel » (M2).

Dans le deuxième cas, on assiste à une vision plus mitigée du projet. D'un point de vue de la dynamique que ça a créé, on est sur une image positive : « excellent et justement c'est pour ça que je suis allé les voir en premier, que j'ai un peu bougé parce qu'il y a une très bonne dynamique qui a été lancée par la mairie », « je pense que l'idée est géniale, c'est l'avenir, c'est de la création d'emplois, c'est du local » (M4). En revanche, le fond du projet apparaît encore « creux » : « c'est que du blabla pour l'instant », « je pense qu'on pourrait aller beaucoup plus loin que ça » (M4), et les orientations prises petit à petit sont également critiquées : « ça me dérange beaucoup après, ceux qui vont pas être en bio, pour des raisons x ou y, mais ça je pense que c'est dommage parce que Albi a lancé cette idée en premier donc ça a fait le tour de la France, alors c'est une super bonne image pour la ville, ça c'est très bien, mais après il y a des villes comme Rennes etc qui commencent à arriver derrière, Bordeaux aussi commence à en parler, eux ils vont être à fond dans le bio aussi mais revendiqué et on va vite dégager aussi quoi c'est ça qui est dommage parce qu'aujourd'hui on parle de nous, je parle pas de moi en tant que maraîcher, on parle de nous de la ville donc c'est bien sur tous les aspects, mais là déjà j'ai vu qu'il y avait plus d'obligations en bio parce qu'au début c'était pas ça, c'était tous les gens qui s'installaient obligation d'être en bio [...] et là je vois que c'est retombé là maintenant, qu'il y en a plein qui veulent pas être en bio pour bon, ils ont leurs raisons ok, mais la mairie qui dit bon c'est pas grave » (M4).

Enfin, dans le troisième cas, il y a un sentiment de mise à l'écart totale du projet : « moi je suis là, je suis un producteur je demande que ça qu'on m'aide quoi, je suis dans la communauté d'agglo de l'albigeois qu'ils viennent, qu'ils m'aident qu'ils me donnent des conseils qui, il y a rien quoi pour moi il y a rien [...] pour moi ils sont pas là », « j'ai justement, au tout début de mon installation, pris rendez-vous avec [l'élu en charge du projet de la ville] et en fait ça a trop traîné quoi, il me rappelait pas je l'ai rappelé, je suis revenu et du coup je trouvais que ça traînait trop quoi » (M5). Ce sentiment de mise à l'écart peut expliquer une conception négative de l'objectif de transition de la ville, qualifié de « marketing politique » (M4) : « Pour moi c'est du vent et du marketing [...] je pense qu'ils sont un peu en dehors de la réalité du terrain, je suis installé depuis un an pile dans son projet de truc alimentaire il est pas venu quoi, je l'ai contacté deux fois, il le sait hein [...] après derrière il y a pas de suivi, il y a rien », « Moi je l'ai vu, voilà sur le magasine d'Albi quoi, Albimag voilà j'ai vu sur Albimag ça m'a fait rire quoi, je me suis dit pourquoi ils m'aident pas je suis là, voilà je les appelle, rien » (M4). On trouve également ici une opinion négligeable des organismes agricoles : « la MSA ça coule des exploitations j'ai l'impression, ils coulent des exploitations, c'est les cotisations sociales et en plus si t'es en arrêt donc si tu te fais mal, c'est une mutuelle, ils te remboursent vingt euros par jour de maladie », « il y en a aucun pour le démarrage qui est venu m'aider pour mettre en place mes trucs, même mon dossier pour m'aider, sur le dossier voilà je trouve que t'es lâché un peu comme ça sur ton terrain et que tu dois te débrouiller quoi mais la chambre [d'agriculture] elle est juste à côté, je voulais qu'elle se déplace qu'elle vienne me voir la conseillère, ils disent que c'est pas leur travail quoi, j'ai appelé l'agronome de la chambre, il dit qu'il veut pas venir pour voir mon sol. Qu'est ce qui faut faire pour qu'il vienne voir mon sol, je lui ai dit qu'il vienne m'aider et rien quoi, la chambre vraiment je suis dégoûté [...] ils servent un peu à rien, vraiment ça m'a choqué quoi qu'ils me disent que c'est pas leur boulot alors que j'avais besoin d'eux [...] mais maintenant je me débrouille quoi, j'ai compris » (M5).

Enfin, en ce qui concerne l'éventuelle coopération entre les grandes surfaces et les maraîchers, dans les trois cas, ils y sont plutôt stériles. Tout d'abord, ils ont une image négative de ces structures : « Leclerc là ce truc horrible [...] Quand j'ai besoin d'une overdose de monde, de stress et tout, je me dis tiens je vais un peu me stresser la vie là à Leclerc le bruit et tout » (M4). Le mode d'agissement des gros distributeurs ne semblent pas adapté à leur mode de fonctionnement. Nous l'avons déjà énoncé pour les « anciens » maraîchers, il faudrait que les producteurs se spécialisent sur un nombre réduit de cultures, pour venir les alimenter en quantité suffisante et constante toute l'année (cela impliquerait également l'utilisation de serres chauffées). Ensuite, ce serait trop entrer dans le « système » : « puis je vais pas rentrer dans le système non de me dire

Leclerc il veut, je sais pas il veut 50 000 tomates donc je vais planter 50 000 tomates pour Leclerc, je vais pas rentrer non plus dans l'industrialisation, comme j'ai dit ici c'est à petite échelle et ça le restera toujours » (M2). Adapter leurs pratiques culturales en vue de fournir la grande distribution ne s'accommode pas avec leur volonté de privilégier la qualité à la quantité : « ce n'est pas adapté à notre marché à nous [...] et en plus là c'est pas pour me vanter, mais on essaie vraiment de travailler le goût, donc ça nous prend beaucoup plus de temps, on plante moins, mais on essaie de vraiment travailler sur les variétés, sur les meilleures variétés [...] on essaie nous, de retrouver des variétés anciennes et de trouver pour chaque légume, d'essayer d'avoir le meilleur goût » (M4). Rappelons, par ailleurs, que leur activité s'inscrit justement dans une volonté de s'opposer à ce système de production et de distribution.

II- Les acteurs des circuits courts : deux réponses à une même problématique

Associés aux observations, quatre acteurs des circuits courts ont été rencontrés (numérotés de D1 à D4). Le premier est une entreprise qui livre des paniers à domicile et qui fonctionne avec des producteurs locaux. Le deuxième est un magasin de producteurs qui travaille, entre autre, avec le chantier d'insertion en maraîchage biologique du lycée agricole. Il vend la production de ce dernier, et ils travaillent conjointement sur des paniers étudiants en partenariat avec des associations étudiantes de l'Université Champollion et de l'École des Mines. Ensuite, un membre du réseau des AMAP du Tarn a également été contacté. Il œuvre à informer les citoyens sur ce qu'est une AMAP, et aide à la mise en place de ces structures dans la région. La dernière entrevue a été réalisée avec une responsable d'une grande surface qualitative. Il s'agit d'un magasin qui regroupe plusieurs enseignes : une enseigne boucherie, crémerie et traiteur, une autre en fruits et légumes, et une dernière en boulangerie. Ce sont trois activités indépendantes mais regroupées dans le même établissement. Cette entreprise a la particularité d'accueillir un très grand nombre de clients (entre 700 et 1200 clients par jour), et a, a priori, un fonctionnement similaire à celui des grandes surfaces.

A l'image des maraîchers locaux, on retrouve deux profils d'acteurs des circuits courts sur le territoire albigeois. Ils sont confrontés à une même difficulté : s'adapter aux évolutions des pratiques de consommation (consommer local, passer le moins de temps possible à faire la cuisine). On retrouve chez ces structures deux logiques d'accommodement différentes.

1. Le désir d'orienter les consommateurs vers des pratiques plus alternatives

Certains de ces acteurs profitent des évolutions des pratiques des consommateurs pour créer chez ces derniers une prise de conscience et les orienter vers des pratiques de consommation plus alternatives.

1.1 Dispositions sociales : une logique de valorisation de l'agriculture paysanne

Ces acteurs sont imprégnés d'une certaine sensibilité écologique: « nos terres elles sont déplumées, pourquoi elles sont déplumées? Pour nourrir le bétail, tous ces paysages déplumés c'est pour la consommation de viande ce qui est complètement aberrant, parce qu'on va pas pouvoir nourrir, pour un gramme de viande il faut je sais pas combien d'eau et ça, ça nous a fait réfléchir et un visionnage de comment il s'appelle, d'un reportage qu'on a vu justement sur la problématique de la viande et ça nous a remis en cause, on s'est dit mais c'est pas possible ça quand même », « on force la nature [...] la saisonnalité du fromage ça existe aussi, les fromages qu'on bouffe la plupart du temps ils respectent pas la saison des animaux » (D1), « on va rapidement être confronté à différentes difficultés, tout s'apparente à l'utilisation des produits fossiles et il y a quand même eu des crises liées à leurs usages et aujourd'hui on sait très bien que ça va pas durer » (D3).

Cette sensibilité les a conduits à une réflexion sur la relocalisation de la production et de la consommation : « les circuits courts, les porcs ils viennent de Bretagne, ça je cautionne pas je ne peux plus tu vois, de se dire on va bouffer du jambon et on va le faire venir de Bretagne et il traverse plus de dix heures en camion, putain c'est pas possible, après toi tu bouffes ton jambon qui

est moins cher ok, mais pauvre vie, pauvre animal quand même », « si c'est pour la viande pour moi dans l'idéal ce serait vraiment abattoir à domicile qui commence à venir petit à petit, qui commence à remettre au goût du jour ce qu'ils appellent les abattoirs ambulants, ils arrivent avec un gros camion donc les animaux ils sont vraiment super sereins jusqu'au bout, ils rentrent comme si de rien n'était, ils ont pas le temps de capter le truc c'est no stress du coup ça donne même une viande plus savoureuse » (D1).

A l'image des « néo-maraîchers » on retrouve ici une forme d'engagement par le travail. Par leurs activités, ils cherchent à faire émerger des démarches qui se veulent plus « alternatives » aux formes « dominantes » de production et de commercialisation : « je suis pas en train de culpabiliser les gens qui vont au supermarché, pas du tout ce qui serait peut-être même l'inverse, à qui la responsabilité ? Le marketing [...] je pense que c'est vraiment très fort les affiches et l'audio des pubs radio, tu te sens aspiré comme ça », « je fais des choses un peu joyeuses pour quitter un peu toutes ces annonces anxiogènes qu'on voit à la télé, à la radio » (D1), « je pense par exemple aux œufs bio, on l'a moins cher en grande surface mais à côté de ça il y a tellement de produits d'appel à bas coût » (D2).

Leurs démarches s'appuient sur des stratégies de différenciation des produits par la qualité et le service, et sur des stratégies de rapprochement avec les producteurs. En réduisant fortement les intermédiaires marchands, ils leurs offrent plus de liberté et d'indépendance : « C'est pas nous qui disons on va acheter ce produit tant, c'est le producteur qui dit que par exemple pour un litre de lait il faut que je récupère un euro, on le prend en compte, quand le producteur il fixe son prix, quand il demande au groupe voilà moi j'ai besoin de tant d'euros pour couvrir mes charges et pour vivre dignement de ma production on regarde à notre tour », « on prend le prix que le producteur a demandé » (D2). En répondant à une demande croissante de consommation locale, le développement de ce type de structures peut être vu comme un mouvement de valorisation de l'agriculture paysanne et serait ainsi une voie de dynamisation de l'économie agricole locale: « les producteurs ce qu'ils me disent c'est j'ai envie d'être fier de mon travail et d'arrêter de speeder, de me speeder la gueule pour faire du lait et traiter les 500 brebis, là le roquefort 'Société' il m'oblige à avoir de plus en plus de brebis, de plus en plus de production et d'être hors saison presque », « laisser la place aux producteurs que chacun est sa place [...] jamais de la viande à moins de deux euros pour le poulet, ce qui existe en supermarché, pour moi c'est inconcevable, inconcevable, c'est même criminel d'acheter à ce prix, t'imagines entre la marge du magasin et des distributeurs ce qui revient après aux producteurs c'est la mort, c'est pour ça qu'après on est obligé de faire importer, tu vas voir avec le CETA » (D1), « nous la règle c'est d'abord de favoriser des fermes à échelle humaine, micro-fermes, des choses comme ca pour permettre on va dire à des personnes de vivre correctement plutôt que d'être avec des gros groupes et d'être payés au SMIC c'est un peu l'idée, et à côté de ça il y a aussi la connaissance en fait des modes de production » (D3). Ces structures sont donc susceptibles d'offrir de nouvelles opportunités de pérennisation de l'activité agricole, et d'augmentation du revenu de certains agriculteurs pour des exploitations en difficulté ou qui ne possèdent pas la taille suffisante pour explorer les circuits longs de distribution (DUFOUR et LANCIANO, 2012). Par ailleurs, les circuits courts peuvent modifier les formes d'engagement et d'intégration professionnelle des producteurs. En commercialisant leur production via ces « commerces » de proximité, ils participent eux-mêmes à la résurgence d'une agriculture paysanne. Enfin, en reprenant plus de liberté et d'autonomie sur la vente de leurs productions, les producteurs deviennent à part entière partie prenante dans les circuits de distribution. En effet, les circuits de commercialisation « dominants » leur laissent peu de place : dans ces formes d'échanges « dominantes », les producteurs n'ont généralement pas le choix de la fixation du prix, et ont des volumes de production qui leurs sont imposés. Les circuits courts peuvent être le moyen pour les producteurs de reprendre la main sur la gestion de leur exploitation, de garder leur indépendance et d'acquérir une nouvelle autonomie dans le travail (LE CARO et DANIEL, 2007).

Dans un sens, les acteurs de ce premier groupe réintègrent une dimension sociale dans les circuits de distribution : « Tu vois le facteur humain ? » (D1), « dans l'AMAP il y a le côté humain qui rentre en jeu » (D3). Soit donc, en favorisant le contact entre producteurs et consommateurs, soit en créant des réseaux de solidarité entre ces parties : « à travers le panier recette la valorisation des producteurs, de la terre, et aller vraiment au bout des choses et dans mes recherches, de mon

approche avec les producteurs, mais aussi avec les consommateurs, donner la parole, créer du lien à travers l'alimentation » (D1), « pour parler de social il faut être en contact avec ces personnes et les connaître, c'est pas avec un kilo de pommes qu'on va acheter à Leclerc qu'on va savoir d'où il vient! On va aussi faire des visites mais aussi participer si à un moment donné il y a des besoins ou un peu plus de boulot, et bien les Amapiens peuvent, ensemble on décide on prend une demie journée et on va donner un coup de main au paysan ça fait partie du règlement des AMAP », « Il y a un côté solidaire et ce côté solidaire même si on l'applique pas toujours, ça peut être un plus, on a eu un cas avec les pommes, on livre cinq kilos de pommes tous les mois et à la dernière livraison qui était du mois d'avril elle a manqué un petit peu de pommes c'est-à-dire que temps gâté, la saison ne correspondait pas à ce qui était prévu elle a eu quelques soucis techniques donc elle a eu que quatre kilos et demi donc c'est le côté solidaire où là ensemble on décide de lui faire cadeau de ces cinq cent grammes de pommes » (D3).

En réactivant des modes d'échanges qui se fondent sur un rapprochement entre producteurs et consommateurs, ils appellent à de nouvelles coordinations sociales et cognitives (LANCIANO et DUMAIN, 2010). En effet, le but de ce rapprochement est de favoriser une prise de conscience chez les consommateurs. Pour eux, les clients ont un rôle direct à jouer : « c'est de la responsabilité des gens, des citoyens de, à un moment donné, de dire si on veut un autre mode d'alimentation il suffit pas de gueuler, il faut réellement qu'on soit concrètement dans certaines actions » (D3). Ce sont les choix et les actes d'achat qui bloquent selon eux une transition vers un modèle plus alternatif : « à un moment donné, c'est aussi une question de choix des consommateurs » (D1), « et la deuxième [responsabilité] c'est celle des consommateurs, qui à un moment donné doivent se rendre compte que quand ils remplissent en grande distribution leur chariot plein de merdes, ou disons de cerises qui arrivent du Chili, que ça pose réellement un problème, et à un moment donné il faut revenir à des choses plus simples et se dire que la viande que j'achète chez le producteur local certes elle est plus chère que celle que j'achète chez le Leader Price, mais je vais peut-être en manger que deux fois par semaine au lieu d'en manger deux fois par jour, et de la même façon pour l'ensemble des produits, c'est-à-dire que je vais attendre un petit peu et, là c'est la période des cerises et des fraises donc je vais en profiter maintenant, donc c'est un autre mode, un autre concept, donc faut qu'on arrête à un moment donné de faire n'importe quoi! C'est pas parce qu'on a la possibilité de l'acheter qu'il faut l'acheter, et quelque part le jour où les consommateurs n'achèteront plus de cerises qui ont fait 10 000 kilomètres la grande distribution elle en vendra plus tout simplement » (D3). Pour aller vers une responsabilisation des consommateurs, ils donnent à leur activité un sens pédagogique : « l'objectif c'est de permettre aux gens d'avoir une autre alimentation », « c'est aussi une question de choix des consommateurs, et c'est ca que j'ai envie de changer petit à petit, de quelle façon on fait pour que chacun se responsabilise? » (D1), «ça demande peut-être une pédagogie de consommer différemment aussi » (D2). Par l'emploi de divers supports, ils s'inscrivent dans une démarche stratégique de communication: « j'essaie de faire un blog de reportages voilà, le site internet que j'essaie de mettre en place avec toutes mes preuves mes prescriptions », « mon idée c'est de créer un guide, plusieurs guides, en disant le guide du consommer local » (D1), « c'est pour ça que ce projet de paniers étudiants j'y tenais aussi parce-que je trouve que c'était important pour sensibiliser » (D2), « par exemple notre AMAP tous les deux mois à peu près on fait une rencontre le soir d'une heure, sur un thème particulier qu'on choisit. Par exemple tiens on va parler des pommes, on va faire des lectures ou voir une vidéo sur l'ensemble des produits chimiques qui sont utilisés pour le traitement des pommes, et après derrière on va avoir la productrice qui va parler elle de la façon dont elle fonctionne, et derrière on va pouvoir voir les contraintes qu'elle a, les difficultés pour la conservation des pommes, à voir les différences qu'il y a au niveau des pommes traitées puis celles en bio » (D3). En entrant ainsi en conversation avec les consommateurs, ils cherchent à augmenter l'engagement de ces derniers. Le but est de provoquer chez eux une prise de conscience en vulgarisant les connaissances qu'ils ont, et en proposant des solutions adaptées pour favoriser un passage à l'acte vers des modes de consommation plus alternatifs. La communication semble s'intégrer logiquement dans leur démarche globale d'accompagnement au changement, elle est complémentaire à leur activité. De plus, elle leur permet d'affirmer un rôle de créateur de lien et d'aide à l'action, ce qui peut représenter pour eux une source de gratification dans leur travail (homo sociologicus).

Par ailleurs, ces formes d'échanges facilitent, dans un sens, un rapprochement entre la « ville » et la « campagne ». Comme expliqué plus haut, ils introduisent une nouvelle dimension relationnelle dans l'activité agricole, source de satisfaction et de gratification pour les producteurs. Ils participent à élargir leur réseau social, leur permettant parfois de sortir de leur isolement. La commercialisation en circuit court permet la création d'un capital social «de proximité», au sens de Bourdieu³⁵(1980). Ces activités de commercialisation visent et tendent à construire un capital social qu'on pourrait dire «de proximité» pour souligner que sa production s'opère dans un espace géographique relativement limité. En revanche, chez Bourdieu, l'identité de statut social, chez les personnes, est une condition de possibilité du capital social. Or, ici il n'y a pas d'identité de statut social chez les acteurs qui bénéficient de ce capital social (les producteurs) et ceux à travers qui ils sont constitués (les consommateurs, les pairs, autres artisans/commerçants).

On retrouve donc chez ce groupe d'acteurs des similitudes avec les « néo-maraîchers ». Premièrement, c'est un désir de faire converger philosophie et pratique (homo faber) qui les a amenés à créer ou à s'engager dans leurs activités. La variable du temps semble également avoir une importance pour eux : « la plupart des êtres humains ils ont besoin de gesticuler, regarde les animaux si on prenait plus exemple sur les animaux, tu prends un chat il peut rester là juste à contempler », « j'adore mon travail ça m'a redonné aussi un goût de liberté, du temps à passer avec ma fille pour son éducation, passer du temps à manger avec elle, de faire la cuisine, prendre le temps de discuter, la promener [...] on vit dans un monde où il faut vite se dépêcher [...] ça me donne un grand privilège c'est de passer du temps, de contempler mes animaux [...] être dans la contemplation » (D1). On rencontre ici aussi le goût d'un retour à la nature, de contemplation de celle-ci, à l'image de la permaculture.

Un dernier point est à souligner. Au cours des entretiens, ce sont les termes « paysans » et « producteurs » qui sont employés pour qualifier les maraîchers. Les appellations « agriculteurs » ou « exploitants agricoles » peuvent renvoyer à une connotation industrielle. Ils peuvent évoquer les transformations du monde agricole survenues après la Seconde Guerre Mondiale, voulant faire du paysan un agriculteur, à la fois chef d'entreprise (et entraînant une vision péjorative des « paysans »). Ce modèle industriel de l'activité agricole, peut être associé chez ces acteurs à la mondialisation, l'exploitation et la destruction des sols, le développement des grandes surfaces et de la consommation de masse qui y est associée (BITOUN et DUPONT, 2016). Le lexème « paysans » peut donc ramener à une vision plus traditionnelle de la culture du sol. Ce terme peut aujourd'hui retrouver sa noblesse dans le sens où il qualifie des personnes qui cultivent, selon une certaine morale de production, dans le respect de la nature et dans le contournement de la grande distribution (DUBOIS, 2014).

Face à cette attention particulière, les producteurs leurs offrent en retour une certaine reconnaissance sociale (homo sociologicus).

1.2 Rapport à l'activité maraîchère : une activité difficile qui peut enclencher des difficultés d'approvisionnement pour les distributeurs

Ce premier groupe a conscience des difficultés que le métier de maraîcher implique : « le maraîchage bio c'est très difficile aussi il suffit qu'il y ait une intempérie » (D2).

Certains maraîchers locaux vendent en priorité leur production sur les marchés de plein vent, et directement sur leurs exploitations. C'est lorsqu'ils ont un surplus de production qu'ils viennent vendre à d'autres types de structures. Ces dernières se retrouvent parfois avec des « trous » d'approvisionnement : « je lui téléphone, petite productrice à Labastide, elle fait plusieurs marchés elle me dit bon ah non non non j'ai plus de quantité et tout je peux plus te vendre les trucs et tout, j'ai dit mais j'en veux pas beaucoup c'est pour faire quelques paniers elle me dit non je peux pas je garde ma production pour contenter les clients qui sont sur les marchés », « quand je passe sur un produit il y en a plus ou c'est le producteur qui en a plus alors des fois j'essaie d'ajuster au mieux », « si je commence à faire des petits pois il faut qu'il y ait la quantité derrière » (D1), « il suffit qu'il y ait une intempérie ou autre pendant un moment on va manquer de produits et comme nous la

³⁵ Le capital social fait référence à l'ensemble des relations personnelles qu'un individus peut mobiliser dans son intérêt.

différence, c'est que à la différence d'autres magasins, je dis toujours boutique paysanne parce que nous les producteurs on a pas le produit on va pas aller faire de la revente, on va pas aller au marché de gros acheter des produits qui nous manquent donc va rester peut-être une semaine, en ce moment j'ai un creux sur les salades », « mais voilà on arrivera jamais à avoir tout tout le temps, voilà là on a passé quinze jours sans carottes » (D2). C'est cette conscience des difficultés auxquelles sont confrontés les maraîchers qui les poussent à s'engager pour les soutenir. Par ailleurs, ils valorisent ces creux d'approvisionnement, en les utilisant de manière pédagogique : « Cet handicap faut essayer de le valoriser pour que ça devienne un atout, pour dire c'est comme votre jardin, nous c'est en plus grosse quantité mais c'est les mêmes façons de travailler que vous, donc avec les aléas de la météo » (D2).

1. 3 Dimensions cognitives : une difficile adaptation aux attentes des clients

Le travail de communication auquel ils s'attachent fait face à certains freins dans son déploiement. En effet, pour réaliser un travail de pédagogie auprès des consommateurs, il faut qu'ils soient en mesure d'avoir les connaissances et les compétences nécessaires pour le faire. De ce fait, ils sont dans l'obligation de se soumettre à un travail d'apprentissage: « mon idée c'est de créer un guide, plusieurs guides en disant le guide du consommer local qu'est-ce que tu mets derrière le local mais j'ai pas encore assez d'éléments pour créer ça », « je suis en train d'apprendre [...] les saisons qu'est-ce que tu mets derrière ? » (D1), « en même temps moi je suis pas maraîcher » (D4).

Une des autres embûches rencontrées est de comprendre les consommateurs et de s'adapter à leurs exigences : « quand j'arrive avec mon panier avec des légumes dedans et bien c'est des paniers, avec des légumes dedans, ça peut faire un couscous mais ça ne reste que des légumes, donc visuellement s'il y a pas le marketing du coup t'as pas forcément l'appétit qui vient [...] et c'est là où c'est difficile, le désir, comment donner l'envie aux gens au-delà du marketing et de l'emballage », « on va être au début des asperges mais du coup je vais avoir des producteurs qui vont avoir des grosses mais pas des petites alors le consommateur il veut des petites, il est très exigeant c'est assez compliqué » (D1).

Par ailleurs, il y a une forme de paradoxe chez les consommateurs. Ils souhaitent avoir accès à des produits locaux et frais et dans le même temps passer le moins de temps possible à la préparation des repas, et pouvoir consommer de tout en toutes saisons : « est-ce que les gens vont écosser les petits pois ? [...] il faudrait presque que ça leur arrive déjà cuisiné, tout prêt » (D1), « c'est un peu la contradiction du consommateur, le consommateur il veut du produit local mais il veut de la tomate 365 jours par an ça marche pas » (D3).

1.4 Rapport à la technique : l'usage des serres chauffées incompatible avec une production biologique

Dans le souci d'éduquer à de nouvelles pratiques de consommation et à la saisonnalité des fruits et légumes, la production sous serres chauffées n'est pas compatible avec leur activité : « jamais hors saison [...] on désaisonnalise complètement par rapport aux serres chauffées, les serres chauffées on peut avoir des tomates au mois de décembre voilà et c'est pas notre objectif, l'idée c'est de dire que en saison les produits sont quand même meilleurs [...] on a complètement perdu la liaison avec la nature, avec l'environnement » (D2). En effet, les serres chauffées apparaissent comme des outils qui allongent les saisons. De ce fait, c'est une forme de non-respect du cycle de la nature.

Par ailleurs, la notion de contemplation de la nature présentée plus haut s'accorde difficilement avec un outil qui a vocation, dans un sens, à l'accélérer.

1.5 Positionnement dans le projet d'autosuffisance alimentaire : une vision négative

Le projet de la ville a, selon eux, permis d'influer une bonne dynamique territoriale : « Je trouve que c'est un très joli projet, c'est un projet utopique, c'est un rêve mais on a besoin de rêve pour pouvoir avancer je trouve, et moi j'aime bien, même si c'est pas réaliste, mais sinon on ferait

jamais rien [...] alors oui j'adhère à fond à cette utopie ça fait avancer les choses, mais il faut aller plus loin, je suis quelqu'un d'utopiste qui aime bien rêver qui croit en l'avenir mais faut vraiment y aller, il y a un super challenge derrière » (D1), « je pense que c'est une bonne idée effectivement » (D2), « L'idée par elle-même est très bonne puisque je suis moi-même convaincu qu'ensemble on a la possibilité réellement de s'auto-alimenter, c'est-à-dire qu'il y a suffisamment de producteurs pour pouvoir nourrir notre population » (D3).

Malgré ces avis positifs, plusieurs critiques ont été émises à l'encontre du projet de la municipalité. Premièrement, la ville est accusée d'être dans l'image et de ne pas agir concrètement pour avancer vers la transition souhaitée : « des fois ça me questionne. La ville est dans l'image c'est tout [...] mais au-delà de l'image, un peu le tort de la ville d'Albi, c'est d'utiliser cette notion là de rêve, de justement de l'autonomie alimentaire, mais ils sont pas suffisamment dans un travail de fond c'est réalisable mais pas comme ils sont en train de le faire » (D1). En effet, certains acteurs s'interrogent sur la non réalisation d'une étude préalable à la mise en place du projet et de quelques incohérences : « le problème c'est que l'idée a un petit peu été lancée comme ça sans que, je pense, avoir un petit peu réfléchi au départ déjà à l'existant, je parle par exemple aux maraîchers qui sont là déjà dans la ceinture autour d'Albi, de les avoir sollicités peut-être au préalable parce qu'ils étaient en mesure de fournir aussi [...] et peut-être installer des personnes alors ayant des productions complémentaires aussi pour pas qu'il y ait de concurrence directe » (D2), « il y a des choses un peu incohérentes aussi, dans la mesure où on a des hectares de terrain plein la Renaudié qui vont être vendus pour l'installation d'une grande surface », « je pense que c'est un travail de très longue haleine et qui a dépassé, je pense, un peu les porteurs du projet » (D2).

Ensuite, c'est sur la question du partenariat entre producteurs et grandes surfaces que des réprimandes sont énoncées : « il y a eu une intervention de la mairie d'Albi qui avait fait une intervention au niveau de l'École des Mines pour présenter le projet d'autosuffisance, enfin commencer à en parler quoi, et il y a trois étudiants enfin qui sont en master ingénieur, qui sont intervenus en disant mais nous on a des paniers fournis par [magasin de producteur], est-ce que vous travaillez avec eux ? Et la réponse de la mairie d'Albi ça été de dire que non, nous n'avons pas travaillé avec ce genre de démarche qui n'est pas assez importante, on veut travailler avec les grandes surfaces, voilà écouler la production avec les grandes surfaces ce qui est un peu antinomique [...] les grandes surfaces leur politique maintenant c'est de voir des petits producteurs et de dire je vous achète votre production et je négocie pas le prix [...] les grandes surfaces en sont là, parce que finalement pour eux c'est en termes d'image c'est très important puisqu'ils disent on participe nous aussi à l'économie locale, sauf que ce qui est vendu pour ces producteurs locaux ça correspond à 0,001% de leur chiffre d'affaire, parce que tout le reste ils vont le faire avec leurs autres produits et en termes de communication, donc c'est pour ça que c'est antinomique que de travailler avec les grandes surfaces » (D2).

2. Le local comme atout de vente

2.1 Dispositions sociales : un objectif de rentabilité

L'objectif premier de ces structures est l'accroissement de la rentabilité. Elles utilisent les nouvelles tendances de consommations (notamment l'attrait pour les produits locaux) comme des atouts marketing. La provenance des produits, et le côté traditionnel vont être mis en avant. Selon ces acteurs, c'est un gage de qualité et de confiance pour les consommateurs : « On travaille la boucherie de façon très très traditionnelle parce-que mes parents avaient déjà un petit commerce à cinq kilomètres d'ici, donc ils allaient chercher les bêtes à la ferme et en fait on a gardé exactement la même façon de travailler [...] on a nos éleveurs locaux depuis trente ans, on travaille avec les mêmes et on fait abattre sur l'abattoir de Puy-Laurens ou de Carmaux, et ensuite on a notre propre atelier de découpe ici en interne, donc c'est vraiment, on a pas d'intermédiaires si vous voulez c'est vraiment le circuit court quoi [...] nous les gens ils viennent chez nous pour la qualité de la viande [...] on a une autre qualité et ça on arrive à jouer dessus en fait » (D4). En effet, le besoin de sécurité des consommateurs obligent les enseignes à développer leur réputation, voire leur éthique. La qualité des produits devient un élément essentiel de la stratégie de certaines entreprises et un

élément déterminant dans le choix des consommateurs. Le terroir renvoie à une localisation géographique, et par son aspect traditionnel, devient un facteur de différenciation. Sa mise en avant permet aux commerces d'assurer une qualité-goût des produits et un caractère « unique », donc inimitable. La localité des produits permet également aux consommateurs de s'assurer de leur traçabilité dans le secteur alimentaire, qui a été traversé par de nombreuses crises sanitaires. La mise en avant de la provenance des aliments va générer et nourrir l'image des enseignes, et leur permettre ainsi de se structurer autour de la notion d'identité géographique. La provenance va de plus permettre à la clientèle de s'exprimer. Comme le précisent Bereni et Albertini, Maîtres de Conférences en Sciences de Gestion (Université de Corse), «l'individu manifeste son sentiment d'appartenance à un groupe, à une culture ou encore son aspiration à freiner la forte mondialisation actuelle. Le choix de consommer local n'est, ainsi, pas seulement un geste commercial, il est également motivé par une 'réappropriation identitaire'; il s'agit de consommer ce qui est le plus proche de soi, avec le sentiment justement de résister à la mondialisation »³⁶.

En revanche, ce type de commerce n'aspire pas à une valorisation de l'agriculture locale. Il ne s'agit que d'un atout marketing, pour offrir un gage de qualité aux consommateurs. Par exemple, les producteurs n'ont pas la liberté dans la fixation des prix: « ah non ça c'est de la négociation [rire] ça c'est de la négociation, et alors ce qui est rigolo c'est que c'est encore fait en francs ils parlent en francs et pas en euros [...] il y a pas de grille ou de truc comme ça, bon après c'est toujours plus ou moins les mêmes prix » (D4). Ils cherchent à obtenir le meilleur prix possible afin d'avoir une marge finale maximum.

Pour se conformer au souhait des consommateurs, d'accorder un temps minimal à la préparation des repas, ils développent des stratégies d'adaptation : « les consommateurs ont de moins en moins de temps » (D4). Ce type de commerce va transformer les produits, pour offrir aux clients des plats déjà cuisinés : « par exemple, le bon exemple c'est le pot-au-feu, au lieu de vendre chaque morceau pour faire le pot-au-feu on fait ce qu'on appelle nous le panier pot-au-feu, c'est-à-dire qu'on prend les légumes on les prépare et avec les morceaux de viande on arrive à ficeler en fait, à faire comme un panier et la personne n'a plus qu'à le mettre dans le bouillon, elle a pas à préparer les différents morceaux de viande, éplucher les légumes ça c'est un exemple de produits préparés, on a la poule désossée farcie aussi. Vous avez la poule au pot qu'on appelle, avant il fallait farcir la poule et ça maintenant on le fait plus, on désosse la poule, on met la farce à l'intérieur et pareil plus qu'à tremper directement la poule dans le bouillon, voilà c'est un exemple. Tout ce qui fait de plus en plus aussi c'est tout ce qui est viande déjà marinée à mettre sur les planchas vous savez, c'est par exemple des blancs de poulet émincé alors ça, ça marche super bien voilà des trucs prêts quoi, un exemple type aussi on fait les cordons bleus maison, ça voilà, ça marche super bien » (D4).

2.2 Rapport à l'activité maraîchère : un contexte maraîcher local non adapté à ce type de structure

Ces établissements accueillent un très grand nombre de clients chaque jour, de ce fait ils ont besoin d'un approvisionnement en fruits et légumes constant et en gros volume toute l'année. Or, le contexte agricole albigeois ne permet pas de répondre à ces exigences : « par exemple, là il avait les asperges du Tarn, les salades elles sont du Tarn, pour certains produits il peut les avoir mais tous ce qui est carotte et tout ça il les fait pas spécialement du Tarn. Les fruits et légumes c'est quand même beaucoup plus compliqué [...] au niveau de leur organisation c'est plus facile pour eux [les responsables de l'enseigne fruits et légumes] d'acheter à un même endroit », « parce-que nous, vu qu'on draine beaucoup de monde si c'est pour mettre quatre fraises de Rabastens dans le rayon mais pas pouvoir satisfaire tout le monde ça va pas non plus quoi [...] sur les fruits et légumes c'est beaucoup plus compliqué à gérer [...] je sais que sur la salade, les asperges, sur certaines pommes, ils font aussi mais c'est pas tout le temps c'est vraiment, ils peuvent pas faire que

³⁶ http://www.marketing-professionnel.fr/secteur/chapeau-marketing-de-la-provenance-un-concept-fort-historique-actualite.html consulté le 16 août 2017

du local quoi, c'est pas possible à moins d'être maraîcher et d'aller faire son marché il y a que comme ça qu'on peut, on peut pas sinon ouais il faudrait faire un regroupement de maraîchers mais bon, à gérer c'est compliqué, c'est beaucoup plus complexe » (D4).

2.3 Dimensions cognitives : des difficultés à s'adapter aux évolutions des pratiques de consommation

L'adaptation aux évolutions des pratiques de consommation est l'une des principales difficultés évoquées : « le souci que l'on a c'est le changement surtout des consommations en fait, parce que maintenant en fait les ménages passent de moins en moins de temps dans la cuisine, ils veulent manger sain mais de façon rapide quoi, enfin ils veulent plus, ils passent plus deux heures à faire le bourguignon ou des choses comme ça, donc ce qui est difficile en fait c'est d'arriver à satisfaire les nouveaux besoins. Le problème c'est qu'en voulant satisfaire les nouveaux besoins il y a des morceaux de viande qu'on vend beaucoup moins qu'avant en fait, donc c'est à nous de les transformer donc ça prend encore plus de temps pour qu'ils soient prêts à cuisiner pour le consommateur ». Par ailleurs, les citoyens sont de plus en plus confrontés à des sources d'informations sur la consommation de certains produits : « mais après c'est lié justement aussi à tout ce qui aux végans et tout, là qui disent de pas trop manger de viande rouge et tout ça donc c'est normal, il faut en manger une ou deux fois par semaine et sur le coup bon les gens ils écoutent eh bon, voilà on vend de moins en moins » (D4).

Pour ajuster leur activité à ces nouvelles pratiques, ces acteurs vont utiliser des outils qui permettent d'acquérir des connaissances sur ces mutations : « alors on a fait il y un an et demi maintenant, j'avais fait un petit questionnaire là et c'est vrai que c'est quand on y pense de le faire un petit peu, puis bon on arrive à voir les tendances puisque vu qu'on est souvent au magasin on a le contact direct avec le client, on arrive à voir comment ça se passe et, oui je vous dis il y a un an et demi, j'avais fait un petit questionnaire pour savoir ce que les gens attendaient de nous, enfin ce qu'ils aimeraient avoir, voilà ce qui leur plaisait, ce qui leur plaisait pas, donc pour avoir une idée, pour qu'on se remette nous aussi en question » (D4).

Autre problématique évoquée, ces enseignes sont apparemment stigmatisées comme des grandes surfaces de « luxe », par conséquent trop chères pour certaines populations. De ce fait, elles ne parviennent pas à attirer toutes catégories de clientèle : « on a des gens qui ne viennent pas chez nous en pensant que ça coûte beaucoup plus cher alors qu'en fait c'est faux, du coup on est même des fois souvent moins cher que les grandes surfaces et on a une autre qualité [...] on a du mal à faire venir des jeunes, des étudiants » (D4). Ces structures travaillent avec des producteurs locaux pour certains produits, et favorisent donc dans un sens les circuits courts. Le projet d'autonomie alimentaire promeut justement le développement de ce type de circuit de distribution. Il y aurait peut-être un travail de communication à réaliser pour aider ces commerces qui permettent l'avancée d'une des lignes de mire du projet de la ville.

Pour finir sur les dimensions cognitives, on constate ici qu'il y a une non connaissance de ce qu'est la permaculture : « Qu'est- ce que c'est ça la permaculture ? » (D4). Or, la municipalité a choisi de mettre l'accent sur cette technique culturale. Si l'on admet que dans les années à venir, le projet va prendre de l'ampleur, il y aura sûrement de plus en plus de maraîchers installés en permaculture sur le territoire albigeois. Ces nouveaux arrivants vont à leur tour chercher de nouveaux débouchés à leur production. La mairie souhaite favoriser des partenariats entre les grandes surfaces et les agriculteurs locaux. Il y aurait donc possiblement un travail d'information à réaliser auprès de ces structures, qui peuvent être de futurs distributeurs pour les maraîchers à venir.

2.4 Rapport à la technique : une moindre importance accordée aux techniques de production

L'essentiel pour ces enseignes est d'obtenir des produits locaux. Elles s'approvisionnent auprès de producteurs intégrés à un réseau qui s'est construit au fil des années. Ce n'est donc pas la technique utilisée par ces derniers qui importe, mais la connaissance et les relations que les distributeurs entretiennent avec eux.

De ce fait, l'accès à des produits biologiques n'est pas l'objectif recherché par ces structures :

« moi je pense que les gens qui vont au bio vont vraiment au marché, enfin vont vraiment dans les magasins bio, nous on a essayé de faire des fois, on a des cuisses de poulets bio, c'est pas ça qu'on vend le plus, je préfère moi travailler, après c'est les optiques et les visions de chacun hein, moi je préfère travailler sur le local, c'est-à-dire que je sais où j'achète ma viande je sais d'où elle vient plutôt que sur le bio à proprement dit quoi », « moi je suis pas spécialement pour le bio j'irai pas chercher un producteur pour le bio », « ils [les clients] sont plus attachés à voir notre provenance mais pas si c'est bio » (D4).

2.5 Positionnement projet d'autonomie alimentaire : un projet lointain

Une similitude avec les « anciens » maraîchers apparaît ici. Le projet de la ville semble lointain. C'est par la presse que la personne enquêtée en a eu connaissance, et elle ne semble pas avoir beaucoup d'informations à ce sujet : « Oui j'ai entendu parler [Marché du Castelviel] [...] mais comme ils font maintenant aussi, ils veulent que la ville soit en autoconsommation là presque au niveau des fruits et légumes quoi, enfin après c'est des bons projets mais bon entre avoir des projets et que ça se réalise » (D4). Il n'y a pas de contact entre les porteurs du projet et les enseignes : « moi j'ai entendu parler sur les magazines vous savez d'Albi tout ça, tu le lis puis t'es au courant de ce qui se fait sur ta ville, mais on a jamais personne nous qui est venu nous démarcher là-dessus » (D4).

Le projet semble utopique au regard de ces enseignes, notamment pour des établissements semblables aux leurs : « moi pour moi c'est réalisable mais pas dans mon activité, voilà il faut vraiment que ça soit différents maraîchers eux-mêmes qui se regroupent voilà tel jour au marché du Castelviel là oui, ça peut marcher comme le marché classique quoi ou le marché couvert mais après nous, une enseigne comme nous c'est pas possible », « après c'est vrai qu'au niveau des fruits et des légumes c'est pas possible [...] on aurait pas enfin beaucoup moins de passage au niveau de la clientèle ça pourrait se faire mais là quand vous drainez autant de monde je sais pas moi qu'un Intermarché ou autre, si t'as pas la marchandise, si t'as les rayons vides c'est pas vendeur non plus quoi, enfin c'est pour ça que c'est compliqué » (D4). Un travail commun entre les parties prenantes, avec des actions d'informations pourrait peut-être favoriser l'intégration des maraîchers locaux dans ce type de structure.

III- Un manque de communication et de coordination entre les acteurs institutionnels

La présente étude devait, initialement, être réalisée auprès de maraîchers locaux et d'acteurs des circuits courts. Mais l'avancement de l'enquête a démontré la nécessité de prendre en compte les acteurs institutionnels. La micro-ferme devant être implantée dans le contexte du projet d'autosuffisance alimentaire, la prise en compte des maraîchers locaux et des circuits de distribution ne semblait suffire à identifier les freins et leviers à son insertion sociale sur le territoire. Pour tenter de répondre à la problématique de départ, il apparaissait inéluctable d'avoir un aperçu des éventuels jeux politiques entre les acteurs institutionnels. Quels sont ceux qui ont la capacité de faire avancer le projet ? Lesquels ont les compétences techniques et relationnelles les plus propices à l'insertion sociale du dispositif sur le territoire ?

Quatre acteurs institutionnels ont été rencontrés et interrogés. Le premier entretien a été réalisé avec un membre de la coordination nationale des Incroyables Comestibles (I1). Il est à l'origine de la création du collectif local, et du projet d'autosuffisance alimentaire avec l'élu en charge de cette transition. Le deuxième a été mené avec une conseillère en maraîchage de la chambre d'agriculture (I2). La troisième entrevue est le fruit d'une rencontre avec le directeur du lycée agricole (I3). Enfin, la dernière personne interrogée est en poste à la mairie et, est en lien directement avec le projet d'autonomie alimentaire (I4).

1. Le lycée comme acteur central

1.1 La mise en relation de la mairie et de la chambre d'agriculture dans le cadre du projet d'autosuffisance alimentaire

Lors du lancement du projet d'autosuffisance alimentaire en 2014, les initiateurs ont, semble t-il, tenté d'établir une coopération avec le président de la chambre d'agriculture. Sa mise en place a rencontré quelques entraves : « Bien qu'élu adjoint au maire à l'agriculture urbaine, pendant deux ans et demi il n'a pas pu avoir un rendez-vous avec le président de la chambre d'agriculture, chaque fois qu'il téléphonait ça n'aboutissait pas, ce que je trouve quand même assez énorme, et ça donne une idée des relations entre la mairie et la chambre d'agriculture » (I1), « notamment au début, la chambre d'agriculture ils étaient pas très réceptifs parce que, bon pour eux agriculture urbaine enfin voilà quoi » (I4). En effet, d'après les dires du membre de la coordination nationale des Incroyables Comestibles interrogé, le président de la chambre d'agriculture se rattache aux idées de la FNSEA³⁷ : « C'était au niveau du président et de la directrice qui étaient très FNSEA et qui prenaient ça pour de la rigolade » (I1).

De ce fait, selon lui, ils n'ont pas été pris au sérieux lorsqu'ils ont évoqué leur orientation pour la permaculture : « La chambre d'agriculture nous considérait un peu comme des rigolos, la permaculture, l'agriculture urbaine tout sa pfff pfff » (I1).

Le directeur du lycée est présenté comme l'acteur qui a permis de débloquer la situation : « et ce rendez-vous a été organisé, alors je vais pas dire par moi, mais du fait de la requête que j'ai eu à plusieurs reprises auprès du directeur du lycée, il a organisé ce rendez-vous entre le président de la chambre d'agriculture, sa directrice et la mairie. C'est récent on est en mai, ça doit être je pense au début 2017 ou fin 2016, et là à la sortie de ce rendez-vous l'âge de guerre a été enterré [...] donc avec Fonlabour, nous avons fait avancer ce sujet de façon assez considérable » (II).

Les orientations « politiques » du président de la chambre d'agriculture, sont d'après cet enquêté, la principale cause de ce refus. Selon lui, le projet de la ville entraîne un processus de transformation du paysage agricole local (permaculture, développement de l'agriculture urbaine). Le territoire albigeois, et par conséquent la chambre d'agriculture, se retrouvent donc confrontés à une diversification des formes agricoles, et à une hétérogénéité des formes d'exploitations. Traditionnellement, la FNSEA s'attache plus à développer et à favoriser l'agriculture industrielle. Or, pour l'enquêté, le développement de ces nouvelles formes d'agriculture vient justement remettre en cause ce mode de production. Pour lui donc, l'arrivée du projet d'autonomie alimentaire, en plus de remettre en cause une idéologie, impliquerait que la chambre d'agriculture élargisse ses compétences techniques vers une prise en compte d'agriculteurs hors du champ de l'agriculture « professionnelle ». Si l'on se base sur les paroles de I1, le refus de la chambre d'agriculture d'établir des liens avec les porteurs du projet de transition de la ville, pourrait donc venir, soit d'idéologies contradictoires, soit d'une absence de compétences techniques, nécessitant de ce fait un effort d'apprentissage et de remise en cause.

Notons, que les porteurs du projet d'autosuffisance alimentaire, par leurs orientations agricoles (permaculture, agriculture urbaine), peuvent renvoyer une image d'opposition à l'agriculture « industrielle » et donc indirectement à la chambre d'agriculture. Le directeur du lycée, quant à lui, se situe dans une position moins revendicative : « ma démarche n'est pas militante, je ne milite pas pour un système de production contre un autre, je pense que tous les systèmes de production sont intéressants [...] moi ce qui m'intéresse c'est la diversité [...] lui [l'élu en charge du projet d'autonomie alimentaire] il met ça sous forme de règle éthique » (I3). De ce fait, sa posture plus ouverte peut faciliter l'échange entre lui et la chambre d'agriculture, et par conséquent, de cette dernière avec les porteurs du projet du self-government alimentaire.

La position du directeur du lycée, par ses compétences techniques, son positionnement et

³⁷ La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricole, fondé en 1946, est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole en France. D'après le site de la FNSEA, celle-ci souhaite « agir pour les agriculteurs et défendre leurs intérêts collectifs et individuels, dialoguer avec les citoyens et les consommateurs pour expliquer notre métier et comprendre les attentes de la société, rassembler autour d'une agriculture innovante, citoyenne et durable ». L'idéologie défendue par ce syndicat vise à favoriser l'agriculture « conventionnelle ».

son rôle dans le projet d'autonomie alimentaire, apparaît comme une institution centrale dans la transition de la ville, et dans la coordination des différents acteurs essentiels à la réalisation du projet.

1.2 Un rôle majeur dans le projet d'autosuffisance alimentaire

La mise en relation de la mairie et de la chambre d'agriculture a permis la création d'un comité de pilotage autour du projet d'autosuffisance alimentaire : « Là encore grâce au directeur il y a un comité de pilotage qui existe » (I1), « déjà il y a eu la constitution d'un copil qui est assez récent, on s'est réuni deux fois déjà, qui vise à mettre autour de la table les partenaires possibles pour dynamiser un peu le projet de la ville d'Albi, et discuter avec les différents partenaires sur les possibilités de partenariat, de collaboration sur les projets, bon ça c'est très important, et c'est en cela que la mairie joue un rôle important parce que du coup, elle coordonne et elle crée autour du projet, le lien qui est indispensable pour que tous les partenaires soient en synergie » (I3). La non existence de ce comité est un reproche qui avait été évoqué concernant la mise en place de l'autonomie alimentaire : « nous avions formulé là-dedans un certain nombre de requêtes qui n'avaient pas été suivis jusqu'à ce début d'année 2017 [...] et le comité de pilotage disons que c'est pas forcément sa façon de procéder [à la mairie] » (II). Ce comité de pilotage est donc né début 2017, soit presque trois ans après le lancement du projet de la ville. Il est composé par les trois chambres consulaires (agriculture, métiers, commerces et industrie), par l'élu en charge du projet de la ville et de son assistante, du directeur du lycée agricole, du représentant de la coordination nationale des Incroyables Comestibles qui a été interrogé, de l'Université Champollion et de l'École des Mines Albi-Carmaux.

Par ailleurs, en mettant en relation la chambre d'agriculture et la mairie, le directeur du lycée tente de créer une passerelle entre ces deux entités, et les maraîchers installés sur la zone de Canavières. En effet, les premières installations ont été opérées sans la chambre d'agriculture : « La chambre d'agriculture n'a rien avoir avec Canavières du tout » (I1). Cette passerelle doit permettre, d'une part, de répondre aux éventuels besoins des producteurs déjà installés : « On est en train de voir avec Fonlabour, qui est en train de monter, je sais pas comment dire, un comité d'accueil, une passerelle, entre les maraîchers de Canavières, la mairie et la chambre d'agriculture pour voir ce dont on besoin les maraîchers de Canavières qu'on a installés un peu rapidement [élu en charge du projet] et moi au début parce qu'il fallait bien bouger [...] pour l'instant tout ça a été fait de façon approximative pour avancer » (I1). En effet, les premiers candidats n'ont pas subi une sélection particulière. Lors du lancement du projet, il n'y avait pas suffisamment de candidats pour intégrer le dispositif. Les personnes en charge de l'autonomie alimentaire à la mairie ont donc sélectionné les « premiers venus ». Et, d'autre part, pour permettre des installations plus « correctes » à l'avenir : « Les suivants [maraîchers qui vont être installés sur Canavières] ne vont pas être mis en place de la même façon, leur dossier va être examiné par Fonlabour, va être validé, va être présenté à la chambre d'agriculture » (II). Aujourd'hui, les candidatures sont très nombreuses par rapport au nombre de parcelles disponibles. Désormais, un nouveau dispositif de sélection des candidats va être mis en place. Premièrement, ils devront déposer un dossier auprès de la municipalité, afin de présenter leur projet personnel. Un premier choix des dossiers sera réalisé par la personne en charge du projet de la ville, et la coordination des Incroyables Comestibles. Les maraîchers sélectionnés passeront ensuite un entretien avec des membres du lycée agricole, qui détermineront la pertinence du projet, et si celui-ci est réalisable. Ils pourront également proposer des formations aux futurs maraîchers pour parfaire et compléter leurs compétences techniques, en vue de combler d'éventuels « déficits de formation » (I3): « l'idée c'est de les accompagner, de les recevoir, de faire une sorte d'évaluation de leur projet, où ils en sont à titre personnel, où ils en sont en termes de formation, de compétences, où ils en sont dans la réflexion de leur projet de production maraîchère. Suite à ces entretiens, l'idée c'est de leur proposer éventuellement un accompagnement, soit donc on considère qu'ils sont qualifiés, parce qu'ils ont toutes les compétences pour le faire et qu'ils ont un projet qui est suffisamment construit pour que ça fonctionne. Dans ce cas-là on fait un accompagnement un peu léger. Soit les personnes qui se présentent sont un petit peu en difficulté, soit techniquement, soit économiquement etc, et dans ce cas-là ça nécessite un accompagnement vrai, et on propose,

nous par l'intermédiaire de l'établissement cet accompagnement, et ensuite il y un accompagnement ensuite pour tous dans le cadre de leur production. Une fois qu'ils sont partis dans leur production, on peut imaginer qu'ils vont rencontrer soit des problèmes techniques soit des problèmes financiers, des problèmes d'organisation, des problèmes de commercialisation, et l'idée c'est d'essayer de créer une dynamique qui permette de créer des situations d'entraide entre eux » (I3). Au moment de leur installation, les « néo-maraîchers » seront mis en relation avec la chambre d'agriculture. Le lycée sera donc un acteur central dans la mise en place de producteurs sur les terres de Canavières : « l'établissement prend une autre dimension dans la partie accompagnement des porteurs de projets » (I3).

Enfin, depuis juin 2017, le chantier d'insertion du lycée a mis en place des formations courtes en permaculture, qui seront a priori obligatoires pour tous les futurs « néo-maraîchers » de Canavières.

1.3 Des besoins qui correspondent à la technologie HelioSmart.

En début de stage, le projet d'Idhelio devait être réalisé en partenariat avec les personnes responsables du projet d'autonomie alimentaire à la mairie, dans le cadre de celui-ci. Le directeur du lycée avait été contacté pour aider au développement de la partie agronomique. Lors des premières réunions, l'éventualité d'implanter la micro-ferme sur les terres de l'établissement avait été évoquée. Un manque d'implication de l'élu en charge du projet d'autosuffisance alimentaire et une absence de financement, ont voué le projet PERURSOL à l'échec. En revanche, un partenariat avec le lycée agricole a été maintenu : il s'agit de l'installation d'une serre agricole utilisant la technologie HelioSmart, sur le site du chantier d'insertion du lycée, situé sur la zone du Prestil à Albi (voir annexe 8).

Le projet du lycée s'inscrit à la fois dans le contexte de l'autonomie alimentaire de la ville, du plan Localim³⁸ et de l'appel à projets « Pour une alimentation saine et durable », et l'appel à candidature « Plaisir à la cantine » à destination des lycées agricoles. Ils ont été lancés par le ministère de l'agriculture qui place l'alimentation comme un axe important de sa politique. Cet axe est décliné dans chaque région, dans le cadre d'un plan régional de l'alimentation, animé en interministériel par la DRAAF³⁹ (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Avec ce plan, la DRAAF souhaite soutenir des projets en lien avec l'alimentation, dans les lycées agricoles publics de la région, pour que ces derniers contribuent à cette dynamique et mettent en place des actions concrètes dans leurs établissements.

L'objectif du partenariat entre Idhelio et Fonlabour est de permettre au chantier d'insertion en maraîchage biologique de fournir des produits frais au service restauration du lycée. Autrement dit, de permettre à l'établissement d'être le plus autosuffisant possible au niveau alimentaire. A l'heure actuelle, le chantier d'insertion ne possède pas les capacités de production nécessaire pour alimenter l'ensemble de sa cantine. La solution proposée par Idhelio permet, d'une part d'accroître les rendements, de désaisonnaliser (précocité et tardiveté des légumes) et de produire des variétés exotiques. Par ailleurs, compte tenu du très grand nombre de repas servis chaque jour (environ 800), il faut que les aliments soient prêts à être cuisinés. La transformation des fruits et légumes bruts, par le service restauration, nécessiterait trop de temps et représenterait un coût financier (accroissement du personnel). Or, la technologie HelioSmart permet d'avoir un poste de transformation, pour le séchage et la stérilisation, et également, de produire du froid solaire pour congeler et conserver les légumes par la suite.

Plusieurs enjeux sous-tendent ce projet. Premièrement, l'idée est de développer la cohérence du site du Prestil pour résister à une certaine pression foncière (le Prestil est avoisiné à une grande zone commerciale). Ensuite, la volonté du directeur du lycée est de répondre, par l'innovation, aux besoins du territoire en matière d'insertion, de production et d'alimentation. Et enfin, d'enrichir l'environnement de travail des salariés en insertion, mais également, d'avoir un lieu de production

39 http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-pour-une consulté le 20 août 2017

Le plan Localim a été mis en place par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et la direction des achats de l'état. Il s'agit d'une boîte à outils à destination des acheteurs publics de la restauration collective en gestion directe pour accompagner le développement de l'approvisionnement local et de qualité.

de plants et de semis biologiques. Ce dernier point pourrait par ailleurs faire l'objet d'une activité commerciale. Effectivement, il n'y a pas de producteurs de plants biologiques à destination des professionnels à proximité de la ville, malgré une demande croissante, notamment avec le développement du projet d'autosuffisance alimentaire.

Autre intérêt de la collaboration entre Idhelio et Fonlabour : dans le cadre du projet d'autosuffisance alimentaire, et plus particulièrement du partenariat entre grandes surfaces et maraîchers locaux, le lycée a établi un contrat avec un établissement de grande distribution. Mais sa faible capacité de production ne lui permet pas encore de remplir cet engagement : « pour l'instant il y a un contact qui a été pris entre le Leclerc du, le grand Leclerc du Séquestre et le lycée agricole de Fonlabour, là normalement il y a déjà un accord. C'est Fonlabour qui est en retard, Fonlabour devrait à notre demande, semer des pois chiches et des lentilles, créer une unité de conditionnement et ça passerait au-dessus de la barrière qui sépare Fonlabour et Leclerc, ça ne pourrait pas être plus de proximité. Donc ça serait vendu au Leclerc, là-dessus on a un accord avec le centre Leclerc c'est le lycée Fonlabour qui est en retard » (II). Lors de la dernière réunion, une autre éventualité de production avec le dispositif d'Idhelio a été évoquée. Il s'agit de la production de compléments alimentaires (graines de chia, spiruline, micro-pousses) qui pourraient également faire l'objet d'une activité commerciale.

2. Les techniciens de la chambre d'agriculture non intégrés dans le comité de pilotage du projet d'autosuffisance alimentaire

2.1 Des acteurs qui ont une connaissance des besoins et des contraintes des maraîchers...

Au sein du comité de pilotage du projet d'autosuffisance alimentaire, la chambre d'agriculture est représentée par son président et sa directrice. Les premiers entretiens réalisés avec les acteurs institutionnels ont montré que les convictions de ces deux représentants n'étaient peut-être pas en adéquation avec les orientations choisies par l'élu en charge de l'autonomie alimentaire (dispositions sociales). Par ailleurs, ce sont des acteurs que l'on peut qualifier « de bureau », c'est-à-dire qui ne vont pas sur le terrain, à la rencontre des producteurs. Ils ne sont pas directement en contact avec eux. Ils ont un rôle plutôt « administratif ». Par conséquent, ils ne possèdent pas, a priori, les dispositions cognitives nécessaires pour prétendre à une connaissance concrète de la multiplicité des formes agricoles sur le territoire albigeois.

La conseillère rencontrée, dans le cadre de l'étude, est directement en contact avec les maraîchers locaux. C'est une actrice de « terrain ». Elle accompagne les porteurs de projet dans leur installation et leur propose un appui technique (techniques de production, transformation des produits). Elle se rend directement sur les parcelles pour conseiller et accompagner les maraîchers : « aller sur le terrain voir si c'est des terres favorables au maraîchage ou pas [...] on va vérifier si le terrain s'y prête bien [...] elle m'a dit ça y est j'ai trouvé vous pouvez venir voir sur le terrain [...] on va regarder au niveau du sol, les pentes, les installations possibles, on regarde ensemble » (I2). De ce fait, elle semble posséder une meilleure connaissance de la diversité des formes d'agriculture sur le territoire albigeois, et des difficultés que les maraîchers peuvent rencontrer en lien avec celle-ci.

Les conseillers de l'organisme consulaire organisent également des formations, pour pallier à certaines carences cognitives des producteurs. Ces formations sont mises en place à la demande des maraîchers eux-mêmes : « les gens [maraîchers] sont en demande [...] j'avais fait un mail j'avais eu des retours de personnes, oui nous ça nous intéresse [...] je sais qu'ils en ont envie » (I2). C'est justement parce-que ces acteurs sont proches des maraîchers, qu'ils ont connaissance des besoins et des attentes de ces derniers. Les formations portent sur l'irrigation (apprendre aux maraîchers à comprendre l'installation nécessaire, en fonction de leur exploitation), sur la transformation des produits, notamment sur les règles d'hygiène. Des ateliers pratiques sont également proposés. Des demi-journées, sur des techniques de production, sont aussi organisées.

Par ailleurs, toujours à la requête des producteurs, des journées d'échanges de pratiques entre maraîchers sont planifiées. Pour les mettre en place, les organisateurs demandent, aux personnes intéressées, s'il y a un volontaire pour accueillir l'événement sur son exploitation. L'idée est de créer

l'échange autour d'une visite. Généralement, peu de producteurs se portent volontaires. D'après la conseillère rencontrée, il peut y avoir une peur de recevoir et d'être confronté au regard des autres : « je me dis ça peut être impressionnant de recevoir d'autres personnes qui font le même métier, parce que je pense qu'il y a la peur d'avoir le jugement, je fais mal les choses et tout, la première fois je l'avais présenté, j'aime assez le fonctionnement des groupes d'échanges de pratiques, donc je l'avais présenté sous cet angle là, et j'ai une collègue de l'installation qui m'a dit il y a un jeune qui est pas venu parce qu'en fait il vient de s'installer, il débute et il avait rien à apporter, donc il s'est pas senti de venir à un groupe d'échanges des pratiques, alors que lui était dans l'attente de recevoir, mais pas de donner parce qu'il débute » (I2). L'idéal serait un lieu de rencontre neutre. L'enquêté a également souligné l'absence d'une structure permettant de fédérer les maraîchers entre eux : « il manque une structure dans le Tarn, il n'y a pas de GAB par exemple, il n'y a pas d'association qui regroupe les producteurs [...] et du coup il y a pas de lieu de rencontre » (I2).

2.2 ...mais qui semblent être écartés du projet de la ville

La conseillère qui a participé à l'étude, avait été contactée, lors des premières réunions concernant le projet PERURSOL, pour participer à la définition du modèle agronomique de la micro-ferme. D'ailleurs, sa connaissance du contexte agricole local l'a amené à proposer d'utiliser la capacité de précocité du dispositif pour produire des plants biologiques. Cette idée a été reformulée au cours de l'entretien : « et comme je sais que c'est le nerf de la guerre en ce moment pour les plants et du coup moi ils [les maraîchers] m'ont demandé de leur organiser une formation production de plants et greffage les maraîchers bio, donc typiquement production précoce là je me suis dit il y a un créneau à jouer, au moins pour un porteur de projet, c'est clair il y aurait une facilité à trouver un débouché avec des plants, ça c'est sûr parce que c'est ce qui manque [...] il y a tous les maraîchers bio tarnais qui ont envie de travailler avec quelqu'un du Tarn [...] cette année il y a eu des difficultés climatiques chez certains, notamment un gros producteur de plants qui est dans les Charentes, du coup il a pas pu livrer les commandes, donc les maraîchers se sont retrouvés sans plants dernièrement, donc c'est là aussi où les gens se sont rendus compte que, avoir quelqu'un en local, ça serait bénéfique quoi pour aider au développement du maraîchage bio quoi » (I2). Jusqu'à l'intégration de cet acteur aux réunions, le projet PERURSOL avait pour objectif initial de produire des légumes de manière précoce.

Malgré sa bonne connaissance du territoire, et son rôle d'aide à l'installation, la conseillère n'a pas été contactée dans le cadre de la mise en place des « néo-maraîchers » sur la zone de Canavières : « je sais pas combien de personnes sont installées, où, qui, franchement j'en ai aucune idée [...] je connais pas le contexte », « je sais pas qui est installé sur Canavières », « c'est des personnes que je connais pas, on a un peu d'infos techniques qu'on m'envoie par mail, je vais faire des rencontres des bouts de champs chez les maraîchers bio, typiquement ces personnes-là, elles sont pas passées par la chambre, je les ai pas identifiées et du coup, on peut même pas leur passer le peu d'infos qu'on peut passer par mail. Donc du coup voilà je trouve que pour la mise en relation c'est dommage » (I2). Elle a eu connaissance de ces installations par la presse. Pourtant, elle juge comme nécessaire d'être impliquée dans le circuit, afin d'accompagner au mieux les nouveaux arrivants : « et puis voilà de penser à des petites choses, pour un maraîcher il faut un minimum [...] les b.a.-ba pour présenter quelque chose d'intéressant », « ça serait bien qu'on soit dans la boucle à un moment donné quoi!», «après j'ai rencontré la personne qui s'en occupe [du projet d'autonomie alimentaire] à la mairie parce qu'on a eu une journée transmission installation. Donc elle a présenté le projet de la mairie aux personnes qui recherchaient des terres au niveau du maraîchage, du coup il y a pas trop de lien qui a été fait avec la chambre d'agriculture [...] je pense qu'il y aurait des liens à faire un peu sur la chambre, je l'ai vu à la réunion les maraîchers, par exemple on dit on est en zone inondable [sur Canavières] on peut pas faire de bâtiment et nous on a besoin d'avoir un bâtiment pour stocker du matériel et il y a peut- être des liens qui peuvent être fait avec la chambre, pour justement penser à tout ce qui faut pour installer les maraîchers, après là c'est cet après-midi je vais vois quelqu'un de Canavières, je sais pas qui est installé en fait, moi je vois sa parcelle parce-que je vais chez l'horticulteur qui est à côté [...] mais après c'est des personnes qu'on connaît pas, on a un peu d'infos techniques [...] je les connais pas, elles sont pas

identifiées, donc je peux même pas leur envoyer des infos par mail sur des formations qu'on fait chez des maraîchers bio » (I2). Les entretiens réalisés avec le directeur du lycée agricole, la coordination des Incroyables Comestibles et une rencontre avec les initiateurs du projet à la mairie, ont permis d'avoir connaissance du nouveau dispositif qui va être mis en place pour améliorer les installations sur la zone de Canavières. Ce dispositif doit permettre « de faire des installations plus correctes » (I1) que les précédentes. On pourrait donc s'attendre à ce que la personne en charge de l'aide à l'installation, et qui possède des compétences d'appui technique à la chambre d'agriculture soit contactée dans le cadre de la mise en place de cette mesure. Or, elle n'est, à ce jour, apparemment pas au courant de ce dispositif : « [Enquêteur] Il y a quelque chose qui est prévu pour que vous soyez mis en relation avec la mairie par la suite concernant la zone de Canavières ? [I2] je sais pas [...] ce serait bien d'être dans le schéma, ne serait-ce que pour leur donner des infos sur l'installation ».

Lors du lancement du projet de la ville, le choix de l'élu en charge de celui-ci a pris la décision de ne pas réaliser d'étude préalable, avant de prendre des mesures: «Alors l'étude préalable il [élu en charge du projet de la ville] a refusé chaque fois qu'il en était question, parce que pour lui c'était dépenser des sous de façon inutile» (I1). Cette décision a fait l'objet de critiques, notamment par les acteurs des circuits courts et la coordination nationale des Incroyables Comestibles. La réalisation d'une étude préliminaire aurait permis aux porteurs du projet de mieux connaître le territoire, et de prendre des décisions en connaissance de cause. Premièrement, elle aurait favorisé une prise conscience au sujet de l'inadéquation entre les orientations agricoles voulues par le projet et la volonté de créer un partenariat entre grandes surfaces et maraîchers locaux. Ensuite, une enquête auprès de l'ensemble des acteurs agricoles locaux aurait peut-être permis d'adapter le projet de la ville au contexte agricole local : « pour certains produits je pense que c'est déjà plus ou moins faisable. En fruits et légumes, sur certains fruits je pense qu'on peut faire avec ce qu'il y a dans le Tarn puisque le rayon [défini par le projet d'autosuffisance alimentaire] ça englobe pas mal le Tarn, en légumes il faudrait développer un autre type de production, parce qu'aujourd'hui on a beaucoup de maraîchers diversifiés qui sont plus sur de la vente directe, et c'est vrai que si on veut vraiment aller là-dessus, je pense qu'il faudrait réussir à développer des structures un peu plus spécialisées sur certains types de légumes voilà, pour avoir de plus gros volumes, parce que les gens retournent beaucoup sur des marchés mais il y a encore beaucoup de gens qui vont faire leurs courses en grandes surfaces et les grandes surfaces ne vont pas acheter dix salades à un maraîcher puis trente à un autre [...] il faut penser à tous les types de consommation, et pour la vente directe il y a beaucoup de maraîchers, je pense qu'il y a encore de la place pour des paniers, et d'autres systèmes pour la partie plus circuits-longs, enfin grande distribution avec des intermédiaires là il v a pas quoi [...] moi là j'ai des réunions avec des intermédiaires qui se positionnent pour passer les contrats avec les agriculteurs, faire une première transformation, proposer de la salade déjà lavée, en sachet ou des oignons déjà hachés pour après vendre aux collectivités [...] il y a aussi des agriculteurs, des céréaliers, qui cherchent à se diversifier, qui se disent tiens, pourquoi ne pas faire un hectare de courges, parce que c'est la courge qui est en vogue, et après, vendre tout à un même opérateur parce que, eux, ces gens-là, ils ne veulent pas vendre sur les marchés, ils veulent produire et après que ça soit quelqu'un d'autre qui traite, qui transforme et qui s'occupe de la commercialisation. Donc l'autosuffisance alimentaire pour moi, pour aller plus loin, il faut développer un autre type de production de légumes pour pouvoir toucher un autre type de consommateurs, parce que tout le monde ne va pas aller acheter sur le marché de plein vent » (I2).

Les techniciens de la chambre d'agriculture apparaissent comme des acteurs possédant des connaissances et des compétences essentielles à l'avancée du projet de la ville, et dans le choix de mesures, en adéquation avec les capacités territoriales. Mais à ce jour, ils ne sont pas réellement intégrés au réseau d'acteurs ,impliqués dans le projet d'autonomie alimentaire.

3. Un manque de communication entre les membres du comité de pilotage ?

Les entretiens et les observations amènent également à se poser la question de la communication interne au comité de pilotage du projet d'autosuffisance alimentaire.

La micro-ferme PERURSOL devait être réalisée dans le cadre du projet de la ville. Le comité de pilotage « qui vise à mettre autour de la table les partenaires possibles pour dynamiser un peu le projet de la ville d'Albi, et de discuter avec les différents partenaires sur les possibilités de partenariat, de collaboration sur les projets [...] indispensable pour que tous les partenaires soient en synergie » (I1), n'était pas présent aux réunions concernant le dispositif de ferme urbaine, en dehors des porteurs du projet d'autonomie alimentaire. Le directeur du lycée a été consulté pour aider à la définition du modèle agronomique, mais n'a jamais été présenté comme étant membre du comité de pilotage. Par ailleurs, si ce comité a vocation à créer une synergie entre les différents partenaires, on peut s'interroger sur la non présence de la totalité de ces membres, sur un projet de cet envergure. Une demande de financement auprès de FranceAgriMer⁴⁰ avait été faite pour financer la micro-ferme. La réponse de l'organisme explique, en partie, l'échec du projet initial. Une autre source de subvention n'a pas été trouvée. Peut-être que, en créant une concertation entre les membres du comité de pilotage, d'autres solutions auraient pu être trouvées. On peut supposer aisément que la chambre de commerce et d'industrie, et la chambre des métiers, qui accompagnent elles aussi des projets, connaissent des sources de financement possibles.

Le projet du marché du Castelviel a été évoqué dans la partie concernant les « néomaraîchers ». Là encore, tous les membres du comité de pilotage ne semblent pas avoir toutes les informations en main : « je ne sais pas si [mairie] a pris une position sur ça [si le marché sera réservé uniquement à des producteurs biologiques ou non]» (I1).

Enfin, lors des entretiens, l'un des enquêtés (I1) a indiqué que la ligne de mire actuelle du projet est l'idée d'une « charte des villes et villages comestibles de France ». Le directeur du lycée ne semble pas avoir beaucoup d'informations sur ce sujet : « *je n'ai pas suffisamment connaissance de ce projet* » (I3).

FranceAgriMer est l'établissement national des produits de l'Agriculture et de la Mer. Il exerce ses missions pour le compte de l'État en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Ces missions consistent principalement à favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, à assurer la connaissance et l'organisation des marchés, ainsi qu'à gérer des aides publiques nationales et communautaires à destination de projets innovants.

PARTIE III – FREINS ET LEVIERS A L'INSERTION SOCIALE DU DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE ALBIGEOIS

I. Leviers à l'insertion sociale du dispositif : une réponse à plusieurs besoins identifiés

Pour parvenir à s'insérer sur le territoire albigeois et assurer sa pérennité, la technologie HelioSmart a tout intérêt à se présenter comme une réponse à des besoins identifiés chez les différents acteurs interrogés. Elle pourra favoriser ainsi la création d'un objectif commun, autour duquel va s'articuler un réseau d'acteurs.

1. Un atout pour le développement du lycée agricole

La technologie proposée par Idhelio possède des capacités de production en volume et de manière constante sur l'année, permettant ainsi une récolte suffisante pour venir alimenter, en grande partie, la cantine de l'établissement avec des produits frais. Par ailleurs, les postes de transformation qu'elle offre, permettront un gain de temps pour la préparation des repas. Le partenariat avec Idhelio, permet la mise en place d'une action concrète dans le mouvement d'une transition vers une autre alimentation, impulsé par le ministère de l'agriculture (plan Localim). Ce projet commun pourra prétendre à l'appel à projet et à candidature « Pour une alimentation durable » et « Plaisir à la cantine », soutenu par la DRAAF, qui pourra apporter un soutien financier au projet.

La micro-ferme favorisera le développement de la cohérence du site du Prestil soumis à une importante pression foncière, qui met en péril l'avenir du chantier d'insertion du lycée agricole.

Ensuite, dans le cadre du projet d'autonomie alimentaire, la technologie HelioSmart peut être une réponse aux besoins du territoire en matière de production et d'alimentation. En effet, l'ensemble des acteurs rencontrés soulignent la difficulté d'établir un partenariat entre les grandes surfaces et les maraîchers locaux : « la difficulté d'aller alimenter une grande surface c'est qu'il faut des volumes importants quasi toute l'année et avec les systèmes de production qu'on a localement ça marche pas » (I3). Ce type de dispositif possède des capacités de production en volume et de manière constante sur toute l'année, et un poste de transformation. Par conséquent, il est disposé à venir alimenter une structure de grande distribution. Rappelons également que le lycée a établi un partenariat avec l'une des grandes surfaces locales, mais ne possède pas encore la capacité de production suffisante.

Enfin, la technologie d'Idhelio est favorable à une production de plants biologiques. Le lycée pourra en faire une activité commerciale et accroître ainsi son chiffre d'affaire. Il permettra aux producteurs de s'alimenter localement en plants biologiques.

2. Un pôle de formation essentiel au territoire

Le dispositif HelioSmart permettra également d'améliorer l'environnement des travailleurs du chantier d'insertion en offrant de nouveaux postes de formations, notamment sur la production de plants. Rappelons que pratiquer ce type de culture est l'une des insuffisances cognitives citées par certains maraîchers. De ce fait, elle permettra de former de nouveaux producteurs avec un champ de compétences plus élargies.

Des formations sur la production de plants, sur des techniques de cultures et sur la transformation des produits, font l'objet d'une demande de la part des maraîchers envers les conseillers de la chambre d'agriculture. Mais ils éprouvent des difficultés à les mettre en place car ne disposent pas de lieu « neutre ». La micro-ferme proposée par Idhelio offrira des postes de formation sur les trois thématiques citées, et pourra se présenter comme un lieu « neutre ». Du même coup, elle pourra devenir un lieu de rencontre et d'échange entre maraîchers, pouvant ainsi favoriser la création d'une dynamique de solidarité entre eux.

Par ailleurs, ce lieu d'échange pourra être une plate-forme de mise en relation des « anciens » maraîchers et des travailleurs du chantier d'insertion. Les maraîchers du premier profil ont évoqué leurs difficultés à trouver une main d'œuvre formée en maraîchage. Lors d'une visite au

chantier d'insertion s'est présentée l'occasion d'une discussion avec les travailleurs. Certains d'entre ont souligné la difficulté qu'ils éprouvaient à trouver un emploi chez un maraîcher local. De surcroît, étant formé en maraîchage biologique, ils pourront apporter certaines connaissances et compétences techniques pour aider les « anciens » maraîchers à opérer une transition en culture biologique.

La théorie de l'acteur-réseau vise en partie à démontrer que la prise de position des acteurs au sein du réseau n'est pas figée, mais peut être amenée à évoluer au fil des interactions. L'objet technique est un objet consensuel fabriqué et maintenu par les acteurs (GIRARDEAU, 2014). Pour assurer son insertion sociale sur le territoire, HelioSmart avait intérêt à réunir les acteurs autour d'un objectif commun, pour devenir l'objet d'une construction collective. Cette dernière doit nourrir un imaginaire collectif qui va réunir les usagers et les concepteurs autour de l'innovation. C'est la taille et la solidité de ce réseau qui va permettre à l'innovation de se diffuser. En se confrontant aux acteurs, et en prenant en compte les besoins et attentes de ces derniers, la technique va pouvoir opérer une série de traduction pour enrôler les acteurs dans le projet. C'est en s'adaptant aux besoins de chacun, qu'elle va réunir les différents acteurs autour d'un objectif commun et assurer son insertion sur le territoire.

Chaque acteur rencontré a un intérêt à faire partie du « jeu ». Premièrement, l'innovation peut favoriser les dispositions sociales du lycée et de la chambre d'agriculture, en leur offrant des améliorations sur les formations qu'ils proposent. Ils seront plus à même de répondre aux attentes des maraîchers locaux. Par ailleurs, l'activité agricole qui sera réalisée au sein de la micro-ferme pourra venir améliorer l'homo œconomicus du lycée, en lui permettant d'accroître ses rendements. Il pourra, d'une part, créer une activité commerciale autour de la production de plants biologiques, en répondant à la forte demande locale. D'autre part, en commercialisant des compléments alimentaires et en remplissant son contrat avec la grande distribution. On peut imaginer que le développement du lycée, répondant aux exigences du projet d'autonomie alimentaire, sera source de reconnaissance sociale dans le travail de celui-ci (homo sociologicus). Compte-tenu de l'engouement médiatique qu'il y a eu autour de l'objectif de transition, on peut aisément concevoir l'enthousiasme de la presse face à un projet de cette envergure. Ensuite, en créant une plate-forme d'échanges, et en mettant en relation les « anciens » maraîchers avec les « néo » et les travailleurs du chantier d'insertion, la technique peut aider à pallier aux manque de compétences auxquels les « anciens » sont confrontés. En acquérant des connaissances sur des techniques de production en biologique, ils vont pouvoir adapter leurs aspirations à leurs pratiques (homo faber). Par ailleurs, l'intégration à une dynamique de territoire pourra leur conférer un plus grand sentiment d'importance, et favoriser, de ce fait, la dimension de l'homo sociologicus. Concernant le projet d'autonomie alimentaire, la technique permet une avancée considérable en termes de dynamique territoriale. Elle est un soutien au développement du maraîchage local.

Tableau: arguments de la technique pour appuyer son insertion sur le territoire.

Dispositions sociales	Rapport à l'activité maraîchère	Dimensions cognitives	Rapport à la technique	Positionnement dans le projet d'autonomie alimentaire
Réunir différents acteurs autour d'un projet commun	Création de réseaux d'échanges et de solidarité entre les maraîchers locaux Répondre à une carence de plants biologiques sur le territoire albigeois	Apporter de nouvelles compétences aux maraîchers locaux Accroître les capacités de formation du lycée et de la chambre d'agriculture	Réponse à des besoins identifiés chez les acteurs : la technique comme solution	Créer une dynamique territoriale Pallier à des contraintes qui bloque le projet de la ville (plants biologiques, intégration des « anciens » maraîchers, capacité de production en grand volume et de manière constante)

II. Freins à l'insertion du dispositif : quels sont les points faibles à l'insertion sociale du dispositif?

L'insertion sociale du dispositif peut-être freinée par certains groupes d'acteurs. En effet, les dispositions sociales de certains maraîchers et distributeurs, et le rapport qu'ils entretiennent avec la technique, s'accordent difficilement avec certaines dimensions de l'innovation.

1. Un dispositif qui renvoie une image trop « industrielle »

L'étude réalisée a mis en avant l'inscription de certains acteurs dans une opposition au « système agro-industriel déterritorialisé » (TORRE, 2013). Pour commencer, le premier groupe d'acteurs des circuits courts identifiés, a fait le choix de créer une activité avec un volet d'éducation à la consommation. Dans celui-ci, une partie est consacrée à un réapprentissage de la saisonnalité des fruits et légumes. De ce fait, l'usage de serres chauffées ne s'accordent pas avec leurs aspirations : « on désaisonnalise complètement par rapport aux serres chauffées » (D2). Le lycée agricole travaille en partenariat avec l'un des distributeurs qui se rattache à cette éthique. Si le lycée produit des fruits et légumes désaisonnalisés, la structure pourra peut-être refuser de continuer à vendre la production de l'établissement pour préserver son éthique.

Concernant les « néo-maraîchers », certains dissocient qualité des légumes et quantité. Une production en quantité ne s'accorde pas, selon eux, avec des légumes de qualité, puisque par définition (au sens de ces acteurs), une production en gros volume implique d'accélérer le processus de croissance des végétaux. La morale de production, dans laquelle ils s'inscrivent, ne s'accorde pas avec cette vision « industrielle » de l'activité maraîchère. On entre dans un non-respect du cycle de la nature, élément auquel ils sont particulièrement attachés.

Enfin, la micro-ferme aura, potentiellement, vocation à venir alimenter un partenariat avec la grande distribution. Les deux groupes qui viennent d'être cités cherchent, par leur activité, à court-circuiter ces structures pour amener les citoyens vers une autre alimentation

2. Une possible inadéquation avec les orientations agricoles choisies par le projet d'autonomie alimentaire

Le projet d'autonomie alimentaire s'est construit en fondant son image sur la permaculture. Or, selon les visions que les acteurs ont de cette technique agricole, le dispositif peut être en inadéquation avec les orientations culturales du projet. D'un côté, une vision très éthique, où la permaculture consiste à reproduire un écosystème naturel et autonome en énergie, et où tous les éléments sont interdépendants. Dans cette représentation, l'introduction de toute forme de mécanisation est à proscrire, puisque le but est d'être en accord avec la nature et le cycle des saisons. Or, la technologie d'Idhelio, par son aspect très technique, peut être vue comme un outil mécanique. De l'autre côté, une vision plus « scientifique », où cette méthode ne serait qu'un modèle de lois reproductibles. L'idée est de recréer un système autonome, mais pas forcément à partir uniquement d'éléments naturels. Nous avons vu que les acteurs « impliqués » autour de cette microferme ne s'entendent pas sur la définition à donner à ce vocable, ce qui peut freiner la création d'un objectif commun.

L'échec du projet PERURSOL s'explique en partie du refus de la demande de financement auprès de FranceAgrimer. Cette réponse négative vient, d'une part, du fait que le projet présenté n'était pas suffisamment détaillé (modèle agronomique, viabilité économique). D'autre part, car l'emploi du terme « permaculture » n'était justement pas, selon l'organisme, en adéquation avec une innovation telle qu'HelioSmart.

Tableau : les freins possibles à l'intégration des « néo-maraîchers » et des distributeurs du premier profil dans le projet (et donc à son insertion sociale).

Dispositions sociales	Rapport à l'activité maraîchère	Dimensions cognitives	Rapport à la technique	Positionnement dans le projet d'autonomie alimentaire
Favoriser un partenariat entre grandes surfaces et maraîchers	Transformer le métier de maraîcher Industrialisation de l'activité	Renforcer la perte des liens avec la nature et le respect des saisons Dispositif complexe	La technique est contre nature (mécanisation)	Alimenter les grandes surfaces

Cependant, il est important de souligner que la non-adhésion de ces groupes d'acteurs n'est pas totalement un frein à l'insertion sociale du dispositif sur le territoire. Premièrement, les « néomaraîchers » ont souligné leurs difficultés à s'approvisionner en plants biologiques. Ce type de culture nécessite l'usage de serres chauffées. HelioSmart permettra de fournir les producteurs locaux, en plants biologiques, sans qu'ils soient dans l'obligation de faire eux-mêmes usage de serres chauffées. Ils pourront donc avoir accès à des plans biologiques, sans avoir recours à des pratiques qui vont à l'encontre de leur morale de production.

Ensuite, en choisissant de venir alimenter la cantine du lycée et la grande distribution, la micro-ferme ne vient pas créer de concurrence sur les circuits de distribution utilisés par les maraîchers locaux (marchés de plein vent, système de paniers, ...). Le projet d'autonomie alimentaire, par les orientations et les mesures choisies, favorise le développement des circuits courts et de proximité. Comme l'a souligné la conseillère rencontrée à la chambre d'agriculture « il faut penser à tous les types de consommation » (I2). La majorité des consommateurs font encore leurs achats en grande distribution. En s'orientant vers l'approvisionnement des grandes surfaces, l'innovation HelioSmart ne vient pas perturber l'activité des maraîchers locaux et des acteurs des circuits courts, en créant une concurrence. Chaque type de circuit de distribution peut ainsi trouver sa place dans le projet d'autosuffisance alimentaire, sans se mettre en danger l'un et l'autre.

L'innovation proposée ici, possède des atouts et des arguments non négligeables pour venir s'insérer sur le territoire, et pour réunir des acteurs autour d'un projet commun. Dans un sens, et de manières différentes, les acteurs rencontrés s'inscrivent dans le désir d'un rupture avec le « système agro-industriel déterritorialisé » (TORRE, 2013). La micro-ferme dont il est question, se caractérise par une intégration et une revendication de la proximité physique et géographique (TORRE, 2013) entre production et consommation. Non seulement par sa dimension socio-spatiale, mais aussi par le choix du modèle économique qu'elle peut impulser (DEALLE-FACQUEZ, 2013).

Notons que, comme dans beaucoup de projets d'agriculture urbaine, la micro-ferme présentée ici, dépasse une simple « opportunité économique de mise en relation entre producteurs et consommateurs » (LEQUEL, 2013). Elle remplit une fonction éducative, elle favorise des interactions sociales (mise en relation des maraîchers), elle apporte une sécurité alimentaire au lycée, et s'intègre dans l'aménagement urbain en assurant la pérennité du site du Prestil (et par conséquent du chantier d'insertion). Elle tend donc à mobiliser un éventail d'acteurs qui assurent des fonctions qui vont au-delà de la simple sphère économique basique, et qui vont ainsi être les pourvoyeurs de sa multifonctionnalité (DUCHEMEMIN et *al.*, 2010). Une synergie doit donc s'opérer entre ces acteurs pour former un réseau. La technique possède des arguments propices à réunir les différents acteurs autour d'un projet et d'un objectif commun. Mais l'étude auprès des acteurs institutionnels semblent laisser apparaître un manque de communication entre eux, et, possiblement, une inadéquation entre leurs idéologies.

La question qui se pose à présent, est donc, la réelle opérationnalité des acteurs intégrés au projet, à se coordonner et à coopérer ensemble, malgré la potentialité d'un projet commun.

BIBLIOGRAPHIE

ALBALADEJO C., AURICOSTE C., DUVERNOY I., « Comment l'agriculture 'périurbaine' questionne t'elle les métiers des conseillers agricoles ? L'exemple du Tarn. », Actes du séminaire sur l'évolution du conseil en agriculture et les métiers du développement, Guyancours, 23 – 24 avril 2003

AGROPARISTECH et INRA Paris, «Projet de recherche maraîchage biologique en permaculture et performance économique», 2011

AGROPARISTECH et INRA Paris, étude «Maraîchage biologique permaculturel et performance économique», Rapport final, 30 novembre 2015 [en ligne] consulté le 19 mars 2017 https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/362783-745d0-resource-rapport-final-bec-hellouin.pdf

AUBRY C., et POURIAS J., « L'agriculture urbaine fait déjà partie du "métabolisme urbain" », in *Nature et Agriculture pour la Ville, Les nouveaux désirs des citadins s'imposent*, Déméter, 2013

ANTHEAUME C., « L'agriculture urbaine à Romainville », Dossier de Presse réalisé pour la ville de Romainville, 2016.

BABEAU O., CHANLAT J-F., « Déviance ordinaire, innovation et gestion », *Revue Française de Gestion*, Lavoisier, n°210, vol.37, pp.33-50 [en ligne] consulté le 30 mars 2017 https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641100

BARCENILLA J., BASTIEN J.-M, « L'acceptabilité des nouvelles technologies : quelles relations avec l'ergonomie, l'utilisabilité et l'expérience utilisateur ? », *Le travail humain*, Vol. 72, avril 2009, pp. 311-331

BERTRAND N., DUVILLARD S., « Intégration des enjeux environnementaux dans la gestion du foncier agricole : introduction », *Sciences Eaux & Territoires*, n° 19, février 2016, pp. 2-5 [en ligne] mis en ligne le 14 juin 2016, consulté le 3 avril 2017

http://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2016-2-page-2.htm

BITOUN P. et DUPONT Y., « Le sacrifices des paysans, une catastrophe sociale et anthropologique », Éditions l'Échappée, Paris, 2016

BLANC J., « Construire l'alternative agro-alimentaire : Ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France », *Norois*, n°224, 2012, pp. 21-34 [En ligne] mis en ligne le 30 septembre 2014, consulté le 03 avril 2017.

URL: http://norois.revues.org/4256; DOI: 10.4000/norois.4256

BARDFORD A., BROOKS R., HUNSHAL C., « Transition vers l'agriculture urbaine écologique », *Magazine de l'agriculture urbaine*, n°6, avril 2002.

BRUNEAU I., « La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance. », *Ruralia*, 2007, [en ligne] mis en ligne le 08 mai 2008, consulté le 29 mars 2017.

URL: http://ruralia.revues.org/1712

CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la Traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, 1986

CROZIER M., FRIEDBERG E., « L'acteur et le système », édition du seuil, Paris, 2014, pp. 41-50

CUMA FRANCE, « Coopérer pour développer les circuits courts », mai 2012 [en ligne] consulté le 26 février 2017

http://www.cuma.fr/sites/default/files/196/dossiers/ateliers-de-transformation-circuits-courts/cooperer-pour-developper-les-circuits-courts.pdf

DEALLE-FACQUEZ F., « L'agriculture en ville : un projet urbain comme un autre » , *Métropolitiques*, 16 décembre 2013.

DUMAT C., XIONG T., MUHAMMAD M., « Agriculture urbaine durable : opportunité pour la transition écologique », Éditions Universitaires européennes, 2016

DUFOUR A., LANCIANO E., «Les circuits courts de commercialisation: un retour de l'acteur paysan?», *Revue Française de Socio-Economie*, n°9, janvier 2012, pp. 153-169

DUFOUR A., HERAULTS-FOURNIER C., LANCIANO E., PENNAC N., «L'herbe est-elle plus verte dans le panier? Satisfaction au travail et intégration professionnelle de maraîchers qui commercialisent sous forme de paniers», Colloque national Circuits courts alimentaires - États des lieux de la recherche, Mai 2010, Paris, France [en ligne], mis en ligne le 28 septembre 2010 consulté le 12 mars 2017

<halshs-00521474>

DURAND C., «Alter N. Sociologie de l'entreprise et de l'innovation », revue française de sociologie, 1997, vol. 3, n°38, *Sociologie et économie*, Textes réunis et présentés par Pierre-Michel Menger. pp. 643-645; [en ligne] mis en ligne le 3 mai 2016, consulté le 30 mars 2017. http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1997_num_38_3_4654

FLICHY P., « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'internet », *Réseaux*, janvier 2001 n°109, pp. 52-73.

FLICHY P., « L'innovation technique », La Découverte, Paris, 2015

FRANCK A., « Maraîchers à Khartoum : entre intégration et marginalisation étude des capacités intégratrices de l'agriculture urbaine », *Revue Tiers Monde*, janvier 2006, n°185, p. 39-55

GARCIA-PARPET M.-F., « Dispositions économiques et stratégies de reconversion. L'exemple de la nouvelle viticulture », *Ruralia*, juillet 2007 [En ligne], mis en ligne le 22 janvier 2005, consulté le 28 mars 2017

http://ruralia.revues.org/179

GUERINGUER A., HOUDART M., et LOUDIYI S., « L'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain », *Norois*, n°224, 2012, pp. 35-48.

LASCOUMES P. et LE BOURDHIS J.-P., «Le bien commun comme construit territorial. Identités d'actions et procédures», *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, pp. 37-66

LE BRETON D., « Statut du risque dans les sociétés contemporaines » in *La sociologie du risque*, Que sais-je ?, éditions Presses universitaires de France, Paris, 1995, pp. 23-43

LEGRAVE J.-B., « La « neutralité » dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35, troisième trimestre, 1996, pp. 207-225

LE GUEN R., « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », Pour, n°196-

197, janvier 2008, pp. 114-130.

LIGNERES I., «Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon», Sociologie. Université de Perpignan, 2015, [en ligne] consulté le 26 mars 2017

https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01286013/document

MICHELAT G., « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie* , 1975, pp. 229-247

MURAMATSU K., « Dispositif d'insertion par le maraîchage biologique. Épreuve d'une nouvelle gouvernementalité », *Pensée plurielle*, n° 26, janvier 2011, pp. 93-109 [en ligne] consulté le 4 mars 2017

http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2011-1-page-93.htm

NATURPARIF, Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité, « Bâtiment et construction : quinze propositions pour une transition écologique », document de presse, Paris, juillet 2013

NATURE ET PROGRES TARN, « Quelle autonomie alimentaire pour le département du Tarn ? », 2013

NEMOZ S., « Au-delà de l'acceptabilité sociale. La sociologie de l'énergie en prise avec les défis systémiques d'une transition des pratiques sociales », in Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales, sous la direction de ZELEM M.-C. et BESLAY C., éditions du CNRS, 2015, pp. 227-224

NOBRE T. et AWADZKI C., « Analyse par la théorie de la traduction de l'abandon et du détournement d'outils lors de l'introduction d'un contrôle de gestion en PME », *Finance Contrôle Stratégie*, 18 janvier 2015 [En ligne], mis en ligne le 28 mai 2015, consulté le 02 juin 2017, http://fcs.revues.org/1574; DOI: 10.4000/fcs.1574

PEZRES E., « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », *VertigO*, Vol . 10, n°2, [en ligne], mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté le 19 mars 2017

https://vertigo.revues.org/9941#text

PIGEON J., « Anticiper la mise en œuvre technologique de captage, transport et stockage du CO2 sur l'Axe-Seine. Esquisse de définition d'un système sociotechnique » in *Sociologie de l'énergie - Gouvernance et pratiques sociales*, sous la direction de ZELEM M.-C., et BESLAY C., Éditions du CNRS, 2015, pp. 195 - 204

QUIVY R. et VAN CAMPEHOUT L., « Manuel de recherche en sciences sociales », Dunod, Paris, 2011

RIPOLL F., « L'économie « solidaire » et « relocalisée » comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) » Mobilité/autochtonie: sur la dimension spatiale des ressources sociales, *Regards sociologiques*, n°40, 2010, pp. 59-75

SAMAK M., « Des agriculteurs contre le marché ? Itinéraire d'un mode alternatif de commercialisation des fruits et légumes », *L'Homme et la société*, n°94, janvier 2012, pp.207-224

SAMAK M., « Les conditions pratiques d'un engagement économique et moral. Les maraîchers

biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes », Revue d'Études en Agriculture et Environnement, n°94, 2013, pp 93-116

SONIA, Dossier «Bio commerciale et bio paysanne. Les deux visages de l'agriculture bio», *Lutopik*, n°5, automne 2014, pp. 04-18 [en ligne] mis en ligne le 5 octobre 2014, consulté le 8 avril 2017 http://www.lutopik.com/Lutopik5_web.pdf

SITOGRAPHIE

http://www.sad.inra.fr/Toutes-les-actualites/diversite-de-l-agriculture-urbaine consulté le 14 février 2017

http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/04/21/une-premiere-serre-urbaine-commerciale-verrabientot-le-jour-en-plein-c-ur-de-paris 4906440 3244.html consulté le 2 mars 2017

https://maisonagricultureurbaine.com/ consulté le 15 février 2017

http://www.info-tours.fr/articles/tours/2016/12/12/5281/a-tours-nord-des-serres-et-des-legumes-sur-le-toit-des-hlm/ consulté le 3 mars 2017

http://les-jardins-perches.fr/ consulté le 3 mars 2017

https://fermesdavenir.org/ferme-de-bourdaisiere consulté le 3 mars 2017

https://saint-marthien.net/2013/10/11/micro-ferme-davenir-de-la-bourdaisiere/

https://fermesdavenir.org consulté le 3 mars 2017

http://fermaculture.org/ consulté le 3 mars 2017

http://www.transitioncitoyennesemnoz.org/articles/la-fermaculture-la-ferme-urbaine-dannecy consulté le 3 mars 2017

http://www.fermedubec.com/ferme.aspx consulté le 3 mars 2017

http://www.ecoledepermaculture.org/images/methode%20de%20la%20Ferme%20du%20Bec %20Hellouin.pdf consulté le 3 mars 2017

http://www.lefigaro.fr/sciences/2016/04/14/01008-20160414ARTFIG00013--la-ferme-du-bec-hellouin-permaculture-rime-avec-rendement.php consulté le 3 mars 2017

https://www.naiafarm.com/ consulté le 3 mars 2017

file:///C:/Users/Chlo%C3%A9/Downloads/rapport-serriculture-sur-les-toits-milieu-urbain-psq-2013.pdf consulté le 3 mars 2017

http://www.vilefertile.paris/le-concept/ consulté le 3 mars 2017

http://www.acteursduparisdurable.fr/actus/vile-fertile-une-micro-ferme-maraichere-a-paris

http://www.fondationcarasso.org/fr consulté le 3 mars 2017

http://www.latribune.fr/entreprises-finance/green-business/les-pionniers-du-green-1-8-fermes-lufa-le-roof-top-de-la-serre-agricole-urbaine-590198.html consulté le 3 mars 2017

http://acteursdeleconomie.latribune.fr/strategie/agro-alimentaire/2016-12-23/la-ferme-urbaine-lyonnaise-pense-l-agriculture-de-demain.html consulté le 4 mars 2017

http://www.presseocean.fr/actualite/nantes-un-projet-de-ferme-urbaine-22-06-2015-162846 consulté le 4 mars 2017

https://www.permaculturedesign.fr/micro-ferme-maraichage-bio-productive-rentable-jardins-grelinette/consulté le 4 mars 2017

http://geekandfood.fr/agriculture-urbaine-refarmers/ consulté le 4 mars 2017

https://www.miimosa.com/fr/projets/la-petite-ferme-du-grand-lyon-urbaine-and-bio consulté le 4 mars 2017

https://www.lesdemainsdanslaterre.fr/pr%C3%A9sentation-du-projet/l-association-permapinpin/consulté le 4 mars 2017

https://bluebees.fr/fr/project/209-ferme-urbaine-marcotte consulté le 4 mars 2017

http://www.xn--urbanisme-bati-biodiversit-0lc.org/presentation/actualites/article/inauguration-du-prototype-de-ferme-urbaine-la-marcotte consulté le 4 mars 2017

http://www.defi-locacite.fr/wp-content/uploads/2014/02/dossier-pr%C3%A9sentation.pdf consulté le 4 mars 2017

http://www.ladepeche.fr/article/2016/11/29/2468563-entreprise-toulousaine-citizenfarm-developpe-implante-premiere-ferme-urbaine-solidaire.html consulté le 4 mars 2017

http://www.paris.fr/parisculteurs consulté le 4 mars 2017

http://www.vegepolys.eu/les-projets-innovants/les-axes-d-innovation/vegetal-urbain/catalogue-des-competences-en-agriculture-urbaine/ads-entry-2616.html consulté le 4 mars 2017

http://www.jardinerenville.fr/utopihall/ consulté le 4 mars 2017

http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/et-si-une-ferme-urbaine-poussait-sur-le-theatre-3873981 consulté le 4 mars 2017

http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault-maraichage-bio-intensif-c-est-possible-1115129.html consulté le 4 mars 2017

http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/10/2214294-quand-le-maraichage-bio-prend-racine-a-canavieres.html consulté le 4 mars 2017

https://mastersociologie.hypotheses.org/3342 consulté le 5 mars 2017

http://www.ladepeche.fr/article/2016/05/06/2339135-albi-veut-nourrir-les-citoyens-avec-sa-production.html consulté le 5 mars 2017

http://www.natureparif.fr/attachments/observatoire/EtudeEmplois/CEE-Natureparif-rapport_final_web.pdf consulté le 9 mars 2017

http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/pages/exploitation_agri/Developper_une_activite_de_valorisation_de_legumes_et_petits_fruits_en_circuit_court-ilovepdf-compressed_1_.pdf consulté_le_14 mars 2017

http://paysan-tarnais.reussir.fr/actualites/circuits-courts-approvisionnement-de-la-restauration-collective-les-initiatives-tarnaises-se-multiplient:2M36HLTF.html consulté le 15 mars 2017

https://lejournal.cnrs.fr/articles/le-boom-de-lagriculture-urbaine consulté le 15 mars 2017

https://jmbouat.wordpress.com/2017/03/08/haters-gonna-hate-les-haineux-hairont/ consulté le 16 mars 2017

http://www.ladepeche.fr/article/2017/03/10/2533134-jean-michel-bouat-ai-conviction-profonde-faut-reconcilier-citoyens-nature.html consulté le 16 mars 2017

https://social.shorthand.com/cotetoulouse/jg62bHJcN0c/quatre-ans-pour-atteindre-lautosuffisance-alimentaire consulté le 16 mars 2017

http://www.permaculture-sans-frontieres.org/fr/synthese-definitions-permaculture consulté le 16 mars 2017

http://www.permaculteurs.com/definition-de-la-permaculture/ consulé le 16 mars 2017

http://www.jardiner-malin.fr/fiche/permaculture-c-est-quoi.html consulté le 16/03

http://www.atlantico.fr/decryptage/ferme-ville-quoi-temoigne-boom-agriculture-urbaine-francois-purseigle-692998.html consulté le 21/03

http://www.infra-transports-

materiaux.cerema.fr/IMG/pdf/0835w_Logistique_grande_distribution.pdf consulté le 21 mars 2017

http://www.lutopik.com/article/des-micro-fermes-pour-micro-changement-social consulté le 23 mars 2017

http://www.lutopik.com/article/bec-hellouin-en-debat consulté le 23 mars 2017

http://www.infra-transports-

materiaux.cerema.fr/IMG/pdf/0835w Logistique grande distribution.pdf consulté 24 mars 2017

http://www.ladepeche.fr/article/2008/05/17/454451-primeurs-albi-prix-notre-comparatif-sur-quatre-marches.html consulté le 27 mars 2017

https://isabellequentin.wordpress.com/2013/12/26/methodes-de-lobservation-participante/ consulté le 26 juillet 2017

http://www.20minutes.fr/planete/1039492-20121109-philippe-dubois-les-paysans-quasiment-disparu consulté le 11 août 2017

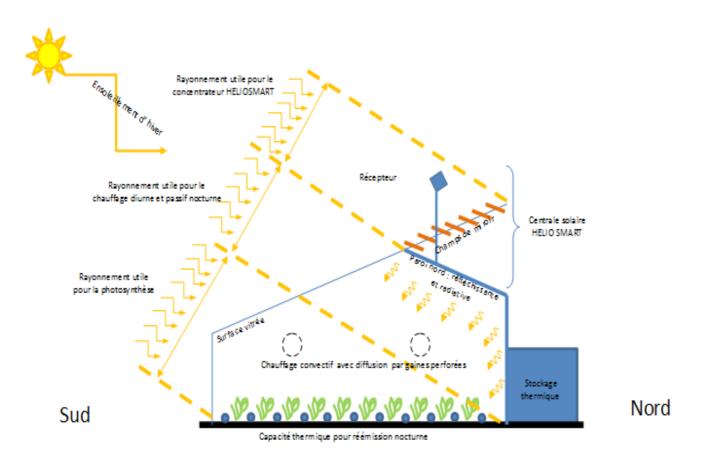
http://www.marketing-professionnel.fr/secteur/chapeau-marketing-de-la-provenance-un-concept-fort-historique-actualite.html consulté le 16 août 2017

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-pour-une consulté le 20 août 2017

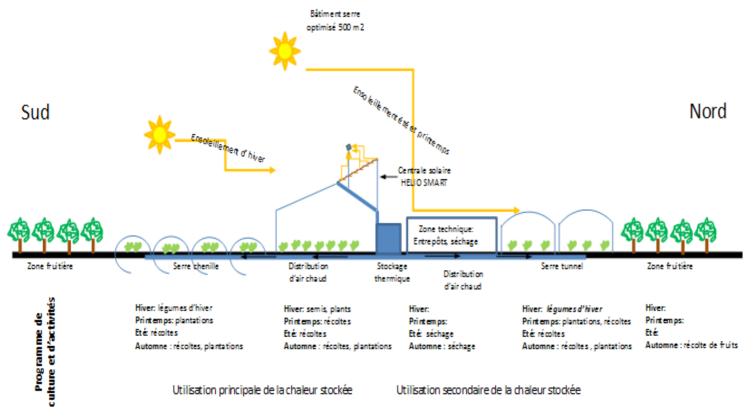
http://case-france.com/L'analyse%20de%20risque%20pour%20les%20débutants.pdf consulté le 5 septembre 2017

ANNEXES

Annexe 1. Le concept du « bâtiment serre »



Annexe 2. L'organisation de la micro-ferme PERURSOL

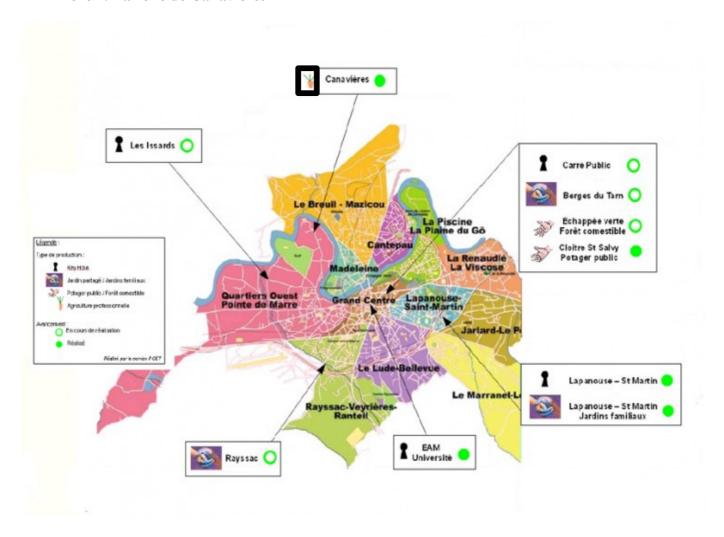


Annexe 3. Le Keyhole Garden

Le Keyhole Garden (jardin en trou de serrure) est composé d'un trou central dans lequel on fait du compost, et d'un espace de culture autour qui bénéficie des apports du compost. La technique du Keyhole Garden a été mise au point et expérimentée en Afrique par l'ONG «Send a Cow» il y a une vingtaine d'années.



Annexe 4. La zone de Canavières



Annexe 5. Projets recensés dans le cadre de l'étude de cas

•<u>PROJET 1</u>: Projet de ferme urbaine à vocation commerciale à Paris, dans le 12ème arrondissement.

Il porte le même nom que la start-up par laquelle il a été créé, « Toit tout vert », présidée par Philippe Le Borgne. Il s'agit d'un système de serre, placé sur le toit d'un immeuble de Paris Habitat (principal bailleur de la ville). La chaleur nécessaire à la culture des plantes vient de la dissipation de la chaleur de l'immeuble, et, constituant une importante biomasse installée en toiture, la serre contribuera à réduire les îlots de chaleur du quartier, par évapotranspiration des plantes. Le système d'irrigation est en circuit fermé, l'eau qui n'est pas utilisée est récupérée et réinjectée (permet de diviser par 10 la facture d'eau).

Contexte	Budget	Surface	Activité/product ion	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Programme « Objectif 100 hectares » de la ville de Paris	Un peu moins de deux millions d'euros	1500 m ²	Hydroponie Salades, fraises, courgettes, tomates, tubercules, champignons aromatiques, concombres (selon les saisons) Pas d'intrants chimiques	Distribution à vélo dans un rayon de 1 kilomètre autour de la micro-ferme 1500 clients anticipés	Élus de la ville, responsables de Paris Habitat, évolution récente du Plan Local d'Urbanisme de la ville, CRITT horticole, Société Chabeauti, AgroParis Tech	Univers Start-up Vocation capitalistique, comme Idhelio Intégration dans un projet plus global de transition de la ville Absence d'information sur l'avancée des travaux et sur les futurs usagers (qui va cultiver?)

•<u>PROJET 2</u>: Tour Maraîchère de Romainville (prévu à l'horizon 2018), et de sa ferme expérimentale (mise en place en 2016), « La ferme des micro-pousses ».

La tour sera un bâtiment innovant à la fois, pour l'agriculture, mais également d'un point de vue énergétique. Elle permettra un apport en lumière naturelle pour obtenir le meilleur rendement possible des cultures, avec une protection solaire et thermique. La disposition de la structure, les volumes qui seront produits et les matériaux qui vont être utilisés, ont été pensés pour maximiser l'apport de la lumière naturelle (avec de nombreux locaux techniques et de salles de stockage). La conception telle qu'elle a été pensée tend à éviter les consommations d'énergie, avec une enveloppe renforcée pour une meilleure isolation, des écrans mobiles et thermiques pour limiter les déperditions de chaleur la nuit, en hiver, et lutter contre la surchauffe en été (avec un système de ventilation naturelle). L'édifice réutilisera les calories produites par la serre, afin de produire de l'eau chaude, à l'aide d'une pompe à chaleur air/eau et d'alimenter ainsi le système de chauffage des

bacs de cultures. La gestion et le contrôle des installations techniques de la bâtisse, seront assurés par une gestion technique centralisée (GTC) permettant notamment une régulation fine du chauffage des bacs et chauffage général. Les concepteurs ont choisi de privilégier l'utilisation de matériaux bio-sourcés (isolation en bottes de paille et fibres de bois). En attendant la réalisation de cette innovation, l'association « Le Paysan Urbain » a ouvert une ferme urbaine en mars 2016 (à titre expérimental) sur un terrain en attente d'un projet d'urbanisme. Il s'agit d'une production sous serre de 300m². Le rôle de cette ferme est d'aboutir à une étude de faisabilité, dont l'objectif est de définir et de tester des hypothèses de configuration d'une exploitation d'agriculture urbaine, de petite surface (1000m², soit la surface de la future tour maraîchère). Pour cela, est étudiée la combinaison d'une production de produits à forte valeur ajoutée comme les micro-pousses (salades, tournesol, choux rouges, etc...) avec une production maraîchère plus traditionnelle, et avec une vente de services, liés à la ferme (animation, formation).

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Projet d'exploitation agricole en ville dense avec pour objectif le développeme nt de l'agriculture urbaine: depuis 2015 la municipalité de Romainville fait en sorte de développer l'agriculture urbaine sous toutes ces formes, perçue comme un secteur économique en devenir notamment avec les micro- pousses.	4,6 millions d'euros	Ferme expérimentale 300 m² Tour maraîchère 1000 m²	Micropousses (salades, choux, tournesols, etc.) Production agricole intensive-bio diversifiée (sous-sol, extérieure, hors sol)	Vente directe sur place ou sur un site internet Vente indirecte (restaurateurs locaux)	Illimego, Secousses, Scoping, Etamine, Terr'eau ciel, Land'Act, associations, municipalité, Jardins de Cocagne, Paysan Urbain	Système innovant d'un point de vue énergétique avec un système de serre Intégration dans le projet plus global de la municipalité

•PROJET 3 : Serres sur les toits à Tours (horizon 2019).

Soixante-quinze logements HLM avec leurs places de parking vont être construits en juillet prochain au Chemin de la Milletière, dans le nord de la ville. Ce sera le premier bâtiment d'Indre-et-Loire, à disposer d'une micro-ferme sur son toit. Cette future résidence a été baptisée « Les jardins perchés ». « ça fait environ deux ans que l'on réfléchit à la façon de mener une opération vraiment

emblématique et originale, sur ce que pourrait être l'habitat de demain »⁴¹ explique Grégoire Simon, le directeur de Tours Habitat (initiateur du projet) qui construit en moyenne une centaine de nouveaux appartements par an. Le lieu où sera placé ce bâtiment est déjà qualifié comme étant un « éco-quartier ». G. Simon met en avant l'aspect autosuffisance alimentaire et le côté maraîchage : « on commence à parler de plus en plus du concept d'autosuffisance alimentaire, d'une envie de consommer, une culture maraîchère de proximité... »⁴². Tours Habitat finance l'intégralité de son projet. La production ne pourra porter l'appellation bio, car les serres sur le toit ce n'est pas de la culture en pleine terre. Une étude a été menée avec l'association Fermes d'Avenir pour avoir un aperçu de la viabilité du projet : dans un premier temps, le maraîcher pourrait dégager un SMIC, et autour de 2 000€ par mois, au bout de trois à quatre ans d'activité. Un appel à candidature a été lancé jusqu'au 26 février dernier, pour trouver le maraîcher qui pourra exploiter le site (seulement deux offres ont été reçues). Le lauréat pourra éventuellement bénéficier d'un appartement dans l'immeuble. Quant à son activité, il sera libre de ses choix (actions avec les locataires, vente directe aux locataires, etc). Même si le bailleur affiche sa confiance dans la réussite de cette initiative, Tours Habitat attend en revanche de pouvoir faire son bilan précis, avant d'en lancer d'autres.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Projet de Tours Habitat	Coût total 9,7 millions d'euros dont 700 000 euros pour les serres	Logements 4 600 m ² Surface cultivable 2000 m ² avec 776 m ² de serres	Maraîchage Pas d'intrants chimiques	Dépendra du maraîcher qui intégrera le site	Association Ferme Avenir, Tours Habitat	Notion d'autosuffisan ce alimentaire Faible nombre de candidature

•PROJET 4 : Ferme la Bourdaisière

Il s'agit du projet originel de l'association Fermes d'Avenir, implantée dans les jardins du Château de la Bourdaisière. L'initiateur du projet, qui a été encouragé par le propriétaire du Château, Louis-Albert de Broglie, a écrit le projet, puis a ensuite trouvé des partenaires, avant de se former à distance pendant 18 mois (BP-REA: brevet professionnel de Responsable d'exploitation agricole), ponctué de stages pratiques à la ferme du Bec-Hellouin (cf. projet 6). Avec deux amis diplômés de l'Université Populaire de Permaculture, ils ont réalisé un prévisionnel pour la ferme. Après avoir analysé de nombreuses fermes existantes, ils en ont déduit qu'il serait possible de dégager trois salaires grâce à la production maraîchère, soit 100 000 euros pour atteindre l'équilibre (en année 4 ou 5). Ils ont également voulu montrer que les investissements ne seraient pas excessifs et que la ferme coûterait moins cher qu'un tracteur, soit un investissement de 100 000 euros maximum (bâtiment inclus). La conception (design) de la ferme fut arrêtée en février 2014. En avril 2014, le premier coup de bêche a été donné. En 2016, les chiffres d'affaires attendus au départ, paraissent difficilement atteignables.

http://www.info-tours.fr/articles/tours/2016/12/12/5281/a-tours-nord-des-serres-et-des-legumes-sur-le-toit-des-hlm/consulté le 07 mars 2017

http://www.info-tours.fr/articles/tours/2016/12/12/5281/a-tours-nord-des-serres-et-des-legumes-sur-le-toit-des-hlm/consulté le 3 mars 2017

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Projet de Ferme Avenir Objectif: créer une ferme « duplicable » dans toutes les régions de France	100 000 euros	1,4 hectares	Agrocécologi e, Permaculture	Paniers hebdomadaire s en vente directe à la ferme, à des restaurateurs à des maisons de retraites, à des boutiques spécialisées (Biocoop, Coop'Nature) Vente sous forme expérimentale à la grande distribution locale (Metro, Super U)	Associations Fermes d'Avenir, propriétaire du Château de la Bourdaisière et de Deyrolle, ferme du Bec Hellouin	Collaboration avec les grandes surfaces et des boutiques spécialisées

•PROJET 5: Fermaculture, ferme urbaine à Annecy.

C'est un projet d'innovation sociale porté par l'association Fermaculture. Cette structure à vocation agri-culturelle accueillera une ferme agroécologique avec une production maraichère sur sols vivants, et un institut avec un jardin d'expérimentation et de formation à la permaculture. Le projet porte sur la réalisation d'une micro-ferme permettant des rendements très élevés, sur de petites surfaces, grâce à une approche innovante de l'agriculture. La production devrait être suffisante pour alimenter en légumes bio, un restaurant destiné aux seniors, en cours de construction, dans le quartier de Novel à Annecy. Un jardin d'expérimentation pour former des jardiniers à la permaculture est également envisagé, ainsi que la création d'une communauté de jardiniers qui garderaient la moitié de leur production, et offriraient l'autre moitié à des associations caritatives, pour réaliser des paniers de légumes à bas coûts. D'autres activités seront également développées sur le site.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Projet d'innovation sociale portée par l'Association Fermaculture But: proposer aux habitants un lieu de ressource	Démarrage de l'activité 200000 euros Appel à des fonds publics prévus	3,5 hectares	Ferme en agroécologie Production maraîchère sur sols vivants	Restaurant destinés aux seniors (maisons de retraites)	Association Fermaculture, mairie d'Annecy, Terre et Humanisme, chambre d'agriculture, lycée agricole, collectivités territoriales, associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire, partenaires du secteur social et médico- social, citoyens d'Annecy, association Colibri, 1% pour la planète, l'Atelier Paysan	Réseau d'acteurs très denses, chambre d'agriculture et lycée agricole intégrés à celui-ci, Activité maraîchère sous serre avec des orientations en agroécologie Fort soutien de la part de la mairie

•<u>PROJET 6</u>: Ferme biologique du Bec Hellouin

Le Bec Hellouin est une ferme expérimentale, mise au point par Charles et Perrine Hervé-Gruyern en 2004, qui fonctionne sur les principes de la permaculture. Elle met en pratique un ensemble de solutions, inspirées du fonctionnement des écosystèmes naturels, qui permettent de produire en abondance des fruits et légumes : agroforesterie, culture sur buttes (permet d'accroître les surfaces de 20%), cultures associées, traction animale, etc... La production maraîchère de la ferme est supérieure à la moyenne nationale, par unité de surface, pratiquement sans recours aux énergies fossiles. Pour mille mètres carrés cultivés, la valeur de la récolte s'est élevée la première année à 32000 euros; la troisième année à 55000 euros. Entre fin 2011 et mi-2015, la ferme s'est engagée dans un programme de recherche, en partenariat avec l'INRA et AgroParisTech (« Maraîchage biologique et performance économique »), qui vise à modéliser une nouvelle approche appelée la « méthode de la Ferme du Bec Hellouin ». Cette méthode s'adapte à des fermes maraîchères de petite taille. Elle repose sur l'idée que pour nourrir de la meilleure manière les hommes, il faut imiter l'écosystème de chaque lieu. Elle s'inscrit dans un rapport au temps, de moyen et long terme (en opposition à l'agriculture productiviste). Cette méthode indique également la nécessité de diversifier les activités de la ferme (plus grande sécurité économique)⁴³. Depuis 2013, plusieurs formations ont été instaurées à la ferme, pour permettre aux amateurs et professionnels qui le désirent, de s'inspirer de ce savoir-faire.

http://www.ecoledepermaculture.org/images/methode%20de%20la%20Ferme%20du%20Bec%20Hellouin.pdf consulté le 3 mars 2017

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Ferme biologique expérimentale Mise au point d'une nouvelle méthode : « La méthode de la ferme du Bec Hellouin »	NR	1000 m² à ses débuts	« Permacultur e intensive » Fruits et légumes, cidres, jus de pommes, sirops, confiture, plantes aromatiques et médicinales, pain	Paniers de fruits et légumes distribués de façon hebdomadaire dans deux AMAP : au Bec Hellouin et à l'Opéra de Rouen	INRA, AgroParisTec h, Bec- Hellouin	« Permacultur e intensive » Postes de transformatio n des produits sur place Forte rentabilité

•PROJET 7: NaïaFarm

NaïaFarm est une jeune start-up basée à Marseille, désireuse d'installer des micro-fermes modulaires sur les espaces inutilisés en zone urbaine dense, en particulier sur les toits et les terrasses d'immeubles. Le prototype de cette société agit comme une serre passive solaire. Elle stocke la chaleur des rayons du soleil et la restitue la nuit, grâce à sa forte inertie thermique. Cela permet de ne pas chauffer la serre en hiver, et de réguler la température. Les dispositifs de NaïaFarm sont construits en éco-matériaux (bois et isolation thermique en chanvre) et permettent de produire suffisamment de légumes et de fruits de saison pour nourrir une famille de quatre personnes. Ils s'adaptent à une culture en hydroponie, ce qui permet jusqu'à 90% d'économie d'eau par rapport à la culture classique, grâce à un circuit fermé et à l'utilisation d'une pompe qui fonctionne à l'énergie solaire. La start-up présente son innovation comme simple d'utilisation, car elle est entièrement automatisée et connectée à une application mobile, qui facilite le jardinage pour tous. Ses objectifs sont de rendre le jardinage accessible à tous, le respect de l'environnement, d'embellir la ville et de favoriser un accès à une alimentation plus saine (sans intrants chimiques ni pesticides) et issue d'un circuit ultra-court.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Start-up qui souhaite diffuser son innovation	Varie selon la taille du dispositif	Variable selon les usagers (particuliers, entreprises, collectivités)	Pas d'intrants chimiques Cultures des fruits et légumes en fonction des saisons	Varie selon les usagers	NaïaFarm, couveuse d'Intermade (incubateur d'entreprises sociales et solidaires), les sourciers (première serre hydroponique s expérimentale de France, experts français de la culture hors- sol écoresponsabl e)	Univers start- up Technologie plus ou moins proche de celle d'Idhelio

•PROJET 8: V'île Fertile

C'est une ferme urbaine participative proche de Paris, au cœur des bois de Vincennes, au Jardin d'Agronomie Tropicale. C'est une ferme maraîchère bio-intensive valorisant les déchets organiques urbains, avec pour mot d'ordre « zéro carbone ». L'association V'île Fertile a été créée en 2013 par Raphaël Luce, et est lauréat de l'appel à projet « végétalisation innovante » lancé par la ville de Paris. Le désir du créateur, ancien adhérent d'un jardin partagé, est de faire, de l'agriculture urbaine une réalité économiquement viable. Pour R. Luce, l'idée est de trouver un équilibre permettant la montée en puissance du projet, l'agrandissement de sa superficie pour aller vers une transformation en SCOP, avec la création d'un emploi de maraîcher. En 2015, la serre présente sur le Jardin d'Agronomie Tropicale, qui n'était plus utilisée, a été rénovée pour être adaptée à de la culture maraîchère décarbonée. Un système d'ouverture automatique des fenêtres, en fonction de la température, a été installé, ainsi qu'une pépinière et des tables de culture pour les tomates et concombres. Ils produisent également tous leurs plants, dans cette serre. En 2014, la petite ferme a produit 500 kg de légumes pour 3700 euros de vente, en 2015, elle est montée à 1.3 tonnes pour 6100 euros de vente.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Appel à projet « Végétalisati ons innovantes » lancé par la ville de Paris Volonté de créer un projet économiquem ent viable	Investissemen t total NR Serre 300000€	500 m ²	Fruits et légumes	Vente directe sur place	Association V'île Fertile, Jardin d'Agronomie Tropicale, Paris région Lab (organisme en charge de l'appel à projet végétalisation s innovantes), Terra Symbiosis (organisme qui mécène l'association à hauteur de 3000€), ESEL (école spécialiste des espaces libres), Association Jardins Pluriels, Vergers Urbains, Fondation Daniel Carasso)	Ferme maraîchère bio-intensive Réseau d'acteurs dense

•PROJET 9: Les fermes Lufa

La ferme Lufa est une entreprise d'agriculture urbaine, fondée en 2009, par Mohamed Hage à Montréal. La société se targue d'avoir lancé en 2011 « la première serre commerciale sur un toit au monde »⁴⁴. Actuellement les fermes Lufa représentent 2500 kg de légumes et d'herbes fraîches, cueillis quotidiennement et vendus à des milliers de personnes vivant aux alentours. La serre, placée sur le toit, profite du chauffage des étages inférieurs, ce qui lui permet de consommer moitié moins d'énergie qu'une serre installée classiquement au sol (d'autant plus qu'en ville les températures moyennes sont généralement plus chaudes qu'à la campagne). Une attention est également portée à la gestion de l'eau. En effet, la pluie et la neige sont captées et filtrées. Un système d'irrigation goutte-à-goutte permet d'éviter le gaspillage d'eau et de nutriments. De plus, la totalité des eaux d'irrigation sont réutilisées. Le rythme de la collecte, la distribution, les populations d'insectes et l'irrigation, sont gérées par des logiciels. Pour le créateur, la rentabilité est la condition essentielle de la durabilité d'un projet. C'est notamment ce critère qui a poussé l'entreprise à choisir les méthodes de culture en hydroponie, bien qu'elles ne soient pas éligibles à la certification biologique

http://www.latribune.fr/entreprises-finance/green-business/les-pionniers-du-green-1-8-fermes-lufa-le-roof-top-de-la-serre-agricole-urbaine-590198.html consulté le 3 mars 2017

au Canada (car elles comptent parmi les nutriments employés, du fer et du calcium provenant des mines).

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Entreprise innovante désireuse de recentrer la production à un niveau local (la majorité des fruits et des légumes au Canada sont importés) et d'étendre son dispositif	3,4 millions d'euros pour la deuxième serre Prix des autres serres NR	Première serre : 3000 m² en 2011 Deuxième : 4000 m² répartis en deux serres en 2016 (80 salariés) Projet d'un troisième serre de 3000 m²	Légumes, herbes aromatiques Hydroponie, pour réduire le poids des serres Utilisation d'insectes pour remplacer les intrants chimiques	Vente en ligne: les clients composent leurs paniers qu'ils peuvent ensuite retirer le lendemain dans 250 points de vente (cafés, boulangeries, pharmacies, écoles, entreprises, livrées une fois par semaine.	Les Fermes Lufa, experts en sciences végétales (Lauren Rathmell), marketing (Kurt D. Lynn) et construction (Yah Ya Badran), lieux de retrait des paniers	Logique productiviste et capitalistique Expansion du projet

•PROJET 10: La ferme urbaine lyonnaise (FUL SAS)

La FUL SAS a ouvert ses portes en octobre dernier. Il s'agit d'une « ferme-laboratoire » pilote, en vue, à l'horizon 2017, de créer un dispositif similaire de 800m², avec 500m² de surface agricole utile. C'est un projet développé depuis trois ans par Philippe Audubert, Gaydou et Christophe Lachambre. L'objectif de cette ferme n'est pas tant la culture des végétaux, mais la vente de ces unités de production, à des clients tels que des agriculteurs, des entreprises spécialisées dans la transformation, dans l'agroalimentaire ou dans l'industrie. En 2021, l'objectif est d'atteindre seize unités de production dans le monde. Un fond d'amorçage, destiné à consolider le développement de l'entreprise, est en cours. Elle cherche à obtenir entre 3,5 et 4 millions d'euros. La serre d'une cinquantaine de mètres carrés, maintient une température constante de 22°C. Tout pousse côte à côte, sous la lumière blanche des leds, à l'abri de tout contact avec l'extérieur, posées sur des rails en fer. Dans leurs bacs noirs et blancs, les jeunes pousses circulent automatiquement jusqu'à la station d'arrosage, où elles se chargent d'eau avant de se vidanger, dans un mouvement continu. Elles ne reçoivent pour nourriture que des nutriments, et n'ont aucun contact avec l'extérieur. Les végétaux sont répartis sur trois étages, les plus jeunes pousses en bas et les plus vieilles en haut. C'est un robot qui fait circuler les plantes d'un étage l'autre. La véritable innovation de la FUL réside là : elle propose un ensemble automatisé, il n'y a besoin d'aucune intervention de l'homme pour assurer la production.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Ferme pilote en vue de réaliser une ferme de 800 m² en été 2017	Entre 3,5 et 4 millions d'euros pour la future ferme (somme qui doit encore être bouclée) Ferme pilote 1,2 millions d'euros	Ferme pilote: 50 m ²	Batavia, fraises des bois, aubergines, poivrons, herbes médicinales comme la camomille	Agriculteurs, entreprises spécialisées dans la transformatio n dans l'agroalimenta ire et dans l'industrie	Vilmorin, groupe Richel, Ercom, ADEME Rhône-Alpes, France Agrimer (qui a participé à hauteur de 200 000 euros sur le projet pilote)	Débouchés différents des autres projets Logique productiviste avec un temps de pousse réduit en moyenne de trois semaines

•PROJET 11: La petite ferme du grand Lyon

La Petite Ferme du grand Lyon, autre ferme pilote, a été mise en place en 2016 à l'initiative de la société Refarmers. Cette entreprise cherche à développer un modèle de ferme biologique qui puisse s'insérer en ville. Ce modèle de ferme urbaine repose sur une association de techniques de culture innovantes, à la fois hors-sol et biologique, qui permettent de créer une ferme sans terrain agricole et sur une petite surface. C'est avec ce projet que démarre la ferme pilote. Elle se situe sur le site du Lycée Horticole et Paysager de Lyon-Ecully-Dardilly. Elle utilise la technologie ZipGrow, originaire des Etats-Unis. Refarmers possède l'unique licence européenne de cette innovation. Il s'agit d'un système hydroponique avec un arrosage automatique goutte à goutte qui permet d'économiser 90% d'eau. Les plantes sont exposées à la lumière naturelle, contrairement aux fermes verticale « classique » : les ZipGrow, au nombre de 170, sont placés sous une serre pour apporter de la chaleur et lumière nécessaire à leur développement. En plus de l'hydroponie, la société souhaite également développer un système d'aquaponie en utilisant des truites dorées (un rendement de 600kg de truites à l'année est attendu). La petite ferme du grand Lyon est également un lieu de formation.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Ferme pilote dans le cadre d'un projet de développeme nt d'un modèle de ferme urbaine qui puisse s'insérer en ville	Financement participatif à hauteur de 9000€ Coût total du projet NR	320 m ²	Hydroponie verticale Herbes aromatiques (menthe, basilic, coriande, ciboulette, cerfeuil) Projet d'aquaponie et de production de champignons	Refarmers, restaurateurs, La Ruche qui dit oui, Intermarché à proximité du site	Restaurateurs, Ruche qui dit oui, Grande distribution, contributeurs du financement participatif, programme cadre de l'Union Européenne	Univers Start- up Collaboration avec la grande distribution

•PROJET 12: Ferme aquaponique à Reims

Cette ferme a été créée par l'entreprise toulousaine CitizenFarm. Cette structure, inaugurée en novembre 2016 et à vocation sociale, a été implantée avec le bailleur Plurial Novilia et la fondation de l'Armée du Salut. Intégrée à un centre d'hébergement d'urgence, elle est cultivée par les vingt-et-un résidents qui consomment le fruit de leurs plantations. Elle produit 400 poissons et 800 kg de légumes par an. C'est la première ferme que vend la jeune entreprise. D'autres fermes de ce type devraient être vendues dans d'autres grandes villes ,comme Lyon, Bordeaux ou encore Paris.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Start-up qui vend son innovation dans le cadre d'un projet social	15000 euros	15 m ²	Aquaponie	Auto- consommatio n	CitizenFarm, Plurial Novilia (financeur du projet), l'Armée du Salut	Univers start- up avec une innovation qui semble en pleine diffusion Fort rendement par rapport à la surface

•PROJET 13: Ferme urbaine pour une brasserie

La ferme urbaine pour la brasserie Frame du Pullman Hôtel Tour Eiffel a été réalisée par l'entreprise Topager en 2014. Ce jardin placé sous la Tour Eiffel permet, à la brasserie d'avoir accès à des ingrédients frais, pour la réalisation de ses plats. Topager cultive sans pesticides ni aucun produits chimiques, en produisant son propre compost sur place, grâce aux déchets du jardin et ceux du restaurant.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Commande à faire à l'entreprise Topager	NR	1 200 m ²	Mesclun, herbes aromatiques, fleurs comestibles, vergers œufs Selon les saisons Maraîchage	Brasserie Frame	Topager, Brasserie Frame, groupe Accor (maître d'ouvrage)	Logique capitalistique Partenariat avec un restaurant

•PROJET 14 : Ferme sur toit, à Nantes

Ce projet doit être lancé fin 2019. C'est l'association d'insertion « Les Eaux Vives », qui souhaiterait installer sur le site des Cinq Ponts, de nouveaux centres d'hébergements d'urgence qui pourront accueillir 140 personnes chaque jour, et 70 chaque nuit. Le site sera divisé en deux bâtiments, reliés par un restaurant et un jardin potager. La ferme urbaine qui sera placée sur le toit est envisagée sous forme de serre.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Projet social lancé par l'association Les Eaux Vives	Estimé à neufs millions d'euros, dont cinq financés par la Commission Européenne	1 350 m ²	Pas encore déterminée	Repas pour les personnes accueillies, restaurant sur place	Association les Eaux Vives, Tetrac (agence d'architectur e), Commission Européenne	Système de serre

•PROJET 15: Utopi'hall

Utopi'hall, est une ferme urbaine à Angers, développée par Victor Flomont, jeune entrepreneur entouré d'une équipe d'étudiants. Elle repose sur l'idée de circuit-court, de consommation locavore, d'autonomie énergétique, d'empreinte carbone réduite. Elle s'inspire des fermes Lufa à Montréal (cf projet 9). Elle se situera sur le toit du théâtre le Quai. Le projet aurait vocation à présenter divers modèles de productions possibles qui s'offrent aux villes, dans une optique de production urbaine avec : une serre agricole verticale, un espace de culture en bac et un espace consacré au modèle ZipGrow (cf projet 11). Le but est de produire sur ce toit, plusieurs centaines de milliers de plantes par an, sur un mode de culture raisonnée (récupération des eaux de pluie, utilisation de l'énergie solaire, etc). Le site sera également associé à une boutique, sur une péniche. Pour faire simple, il y aura donc la serre de production sur le toit, et placée sur l'eau, une boutique sur une péniche. En plus de proposer la production de la ferme, elle offrira également des articles issus de producteurs

locaux (alimentaires et non alimentaires). Les producteurs pourront venir et intervenir directement sur la péniche pour vendre leur production, et un service de livraison à domicile ou en point relais est aussi prévu.

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Volonté de créer un projet qui repose sur l'idée de circuit-court, de consommatio n locavore, d'énergie autonome, d'empreinte carbone réduite	600 000 euros	Surface totale de la ferme NR Surface serre 400 m ²	Salades, plantes aromatiques Production maraîchère hors sol	Vente directe à la ferme, boutique sur place, système de livraison à domicile et de points relais	Utopi'hall, chambre de commerce et d'industrie, équipe d'étudiants, Végépolys	Utilisation de l'énergie solaire

•PROJET 16: Maraîchage biologique et intensif

Il s'agit de l'exploitation d'un ancien informaticien reconverti au maraîchage, François Cavalier. Il s'est inspiré de Jean-Martin Fortier, jeune canadien qui a « théorisé » le bio-intensif. Selon lui, le système est rentable, et il vit de son activité. Il parvient à nourrir un peu plus de 200 familles sur une année. La méthode utilisée est la suivante : il n'organise pas les plantations avec les traditionnels rangs, qui sont pensés pour laisser passer les tracteurs. Il travaille sur des bandes de terres surélevées qu'on appelle « planches » (annexe 3). Ces planches ne sont jamais labourées ni retournées, et sont alimentées régulièrement avec de la matière organique, pour disposer d'un sol intact et de très bonne qualité, où les racines vont pouvoir descendre en profondeur. Les légumes y sont très serrés, ce qui leur permet, lorsqu'ils sont aux trois quarts de leur croissance, que leurs extrémités se touchent, ce qui limite la lumière, et garde l'humidité (qui offre un terrain idéal pour les vers de terre, et ce qui limite la pousse des mauvaises herbes).

Contexte	Budget	Surface	Activité/pro duction	Débouchés (circuits de distribution)	Réseau d'acteurs impliqués dans le projet	Intérêt pour l'étude
Reconversion professionnell e		3,5 hectares	Une vingtaine de variétés de légumes différents	Vente sur le marché local (de plein vent)	François Cavalier	Maraîchage intensif mais biologique
			Pas de mécanisation ni d'intrants chimiques			

Annexe 6. Travail de terrain

Entretiens réalisés (16)

- Maraîchers (7)
- Acteurs des circuits de distribution courts (3)
- Moyenne surface qualitative (1)
- Conseillère à la chambre d'agriculture (1)
- Membre de la coordination nationale des Incroyables Comestibles et du comité de pilotage du projet d'autosuffisance alimentaire (1)
- Directeur du lycée agricole (1)
- Mairie (1)
- Etudiant en géographie, réalisant son mémoire de fin d'études sur le projet de la ville dans sa globalité (non enregistré)

Observations (14)

Non participantes

- Réunion entre les Incroyables Comestibles (local et national) et la mairie autour d'un projet de label « villes et villages comestibles »
- Réunions « Comité de Pilotage » du projet PERURSOL (2)
- Journée de la biodiversité

Participantes

- Réunions entre Idhelio, le lycée et la mairie (2)
- Journée/soirée « d 'échanges » entre maraîchers (3)
- Fête de la permaculture
- Soirée organisée par les Incroyables Comestibles (1)
- Présentation du dispositif et des premiers résultats de l'étude, lors du colloque « agriculture urbaine, vecteur pour la transition écologique », Toulouse 6-9 juin
- Chantier participatif sur une exploitation (1)
- Rencontre avec une association étudiante qui organise des distributions de paniers de légumes (1)

Annexe 7. Grilles d'entretiens

Les grilles d'entretiens se présentent ici sous forme de thèmes et de sous-thèmes, et non de questions précises. Ce choix a été fait pour éviter le risque de rester enfermé sur les questions écrites.

Grille d'entretien maraîchers

1- Parcours

- -formation
- -choix orientation vers le maraîchage
- -conditions d'installation
- -choix emplacement (atouts/contraintes)
- -aides sollicitées et obtenues
- -difficultés rencontrées

2- Activité

- -type de production / pourquoi ce choix
- -choix permaculture (conviction / rentabilité)
- -surfaces (en apport aux besoins)
- -pratiques culturales: notamment usages des serres, quel type
- -participation/attitude par rapport aux organisations professionnelles agricoles (chambre d'agriculture, syndicats...)
- -activités associatives/environnementales
- -collectif de travail/partenaires/revenus/salariés

3- Stratégies commerciales

- -nature de marché, notamment territoire du marché
- -choix circuits courts et comment s'est-il construit
- -formes de négociations commerciales (contraintes, opportunités)
- -partenariat de commercialisation
- -perspectives

4- Utilisation des serres

- -vision usage serres froides / serres chauffées
- -vision production précoce des légumes
- -vision de l'utilisation de serres chauffées si celles-ci sont respectueuses de l'environnement

5- Vision du projet d'autosuffisance alimentaire

- -positionnement / perception du projet d'autosuffisance alimentaire
- -vision du rôle de la mairie

6- Vision de l'avenir

-projet(s) de vie futur(s)

Grille d'entretiens acteurs des circuits de distribution

1- Parcours et activité

- -création de l'activité/genèse du projet
- -conditions d'installations (aides, difficultés...)
- -sens donné à l'activité
- -fonctionnement de la structure (statut juridique, salariés, ...)
- -type de clientèle/rentabilité de l'activité
- -produits les plus/moins vendus
- -produits les plus difficiles à trouver
- -difficultés

2- Qualité et choix des produits

- -critères de choix des produits
- -définition de ce qu'est un critère de qualité
- -serres chauffées (compatible avec l'appellation agriculture biologique?)
- -précocité des fruits et légumes

3- Conditions d'achat et de livraison

- -choix des fournisseurs
- -mode d'approvisionnement/de livraison
- -fixation des prix
- -établissement des contrats/partenariats

4- Activité maraîchère

- -partenariats avec des maraîchers locaux
- -si oui, organisation des relations/choix des maraîchers
- -si non, pourquoi?
- -difficultés identifiées par rapport à cette activité
- -vision du maraîchage local

5- Projet d'autosuffisance alimentaire

- -vision du projet
- -sentiment d'y jouer un rôle/volonté d'y contribuer
- -contact avec la municipalité
- -positionnement de la mairie dans ce projet

Grille entretien acteurs institutionnels

(grille générale, selon les entretiens, des thèmes plus spécifiques ont pu être abordés)

1- Projet PERURSOL

- -Vision du projet (technologie en elle-même,)
- -Production (quoi produire?)
- -Adaptation du projet au contexte local
- -Positionnement dans le projet (rôle, connaissances à y apporter, ...)

2- Projet d'autosuffisance alimentaire

- -vision du projet
- -connaissances du projet
- -connaissances des projets réalisés ou en cours
- -rôle au sein de celui-ci
- -rôle/comportement de la mairie
- -vision de l'avenir/avancement du projet

3- Activité maraîchère

- -connaissance du contexte agricole local
- -vision de l'activité
- -adéquation avec le projet de la ville
- -interactions avec les maraîchers locaux

Annexe 8. La zone du Prestil



Légende : zone du Prestil

ville d'Albi

EPL Fonlabour